

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème

***Réflexion sur le secteur du textile et habillement en Algérie « comment
freiner les importations et encourager la production nationale ? »***

Réalisé par :

1-TAFOUK Walid

2- YETTOU KATIA

Encadreur : Mm KENDI Nabila

Membre du Jury

Mr BEZTOUH Djaber

Mm MOUSSI Ferroudja

Mm KENDI Nabila

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

DEDICACES

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION GENERALE01

CHAPITRE I : La mondialisation du secteur textile et habillement.....05

I. Historique et généralités sur l'industrie du textile.....05

II. L'internationalisation et la libéralisation du secteur textile et habillement.....11

III. Le secteur du textile au Nord du Maghreb25

CHAPITRE II :Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962.....29

I.L'industrie algérienne du textile entre 1962 et 198829

II. Le textile entre la stagnation et le déclin 1989- 200344

III. La relance de l'industrie du textile à partir de 2004.....57

CHAPITRE III :Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie textile et habillement entre production et importation67

I. Présentation et déroulement de l'enquête67

II. Les résultats de l'enquête de terrain70

III. Suggestions et recommandations84

CONCLUSION GENERALE89

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

REMERCIEMENT

Tout d'abord, nous tenons à remercier DIEU, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail ;

On remercie particulièrement notre enseignante encadreur madame HYDRA-KENDI Nabila, pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail ;

Nous voudrions, ensuite, remercier toutes les personnes qui nous ont apporté aide et orientation. Nous pensons particulièrement :

- Au chef d'étude chargé des industries manufacturière Mr ARABA LAKHDAR Kamel du Ministère de l'Industrie et des Mines ;
- Au personnel du groupe industriel TEXALG (Algérienne des Textiles) ;
- Au personnel du groupe industriel C&H Fashion (Confection & Habillement) ;
- Au personnel de l'entreprise ALCOST (Algérienne des Costumes), plus particulièrement son responsable commercial Mr TENBOUKTI Lahlel.
- Au personnel du Centre National de l'Informatique et des Statistiques de douane le CNIS;
- Au personnel de la fédération Algérienne des textiles et cuirs, notamment son directeur adjoint Mr Benyoucef Salah ;

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail

DEDICACE

Je dédie ce travail à mes très chers et adorables parents Nordinne et Karima qui se sont sacrifiés pour mon bien et mon bonheur

Je le dédie également à mes chers frères Anis, Racim, Rayane et mon adorable sœur Amel qui égayent ma vie

A mes oncles et mes chères tantes

A tous mes cousins et cousines et tous ceux qui me sont chers.

A mes chères amis : Nina, Lina, Sara, Hassiba, Saby, Sadia,
Hilal, Racim

A mon binôme Walid.

Katia YETTOU

DEDICACE

Je dédie ce travail à mes très chers parents

A mes deux sœur Nassima et Katiba

A mon frère Halim.

A mes oncles et mes chères tantes

A mes amis Hicham, Lamine, Chabane, Nassim, Rafik, Yacine,

Fawzi, Achour, Bilal, Anis, Messaoud

A mon binôme Katia

La liste des abréviations

ALENA : Accord de Libre Echange Nord Américain

AMF : Accord Multi Fibres

ATV : Accord Textiles et Vêtements

CA : Chiffre d'Affaires

C&H Fashion: Confection et Habillement Fashion

ENE : Excédent Net d'Exploitation

EPE : Entreprise Publique Economique

FMI: Fonds Monétaire International

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade

IDE : Investissement Direct Etranger

IT : Industrie du Textile

LMC : Loi sur la Monnaie et le Crédit

LTA: Long Term cotton textile Arrangement

MDN :Ministère de la Défense Nationale

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PCSC : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance économique

PIB : Produit Intérieur Brut

PVD : Pays en Voie de Développement

RS : Rémunération des Salariés

SONAC : Société Nationale de Confection

SONITEX : Société Nationale des Industries Textiles

STA: Short Term cotton textile Arrangement

TEXALG: Algérienne des Textiles

TIC : Technologie d'Information et de Communication

UCP : Utilisation des Capacités de Production

UE : Union Européenne

US : United State

VA : Valeur Ajoutée

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis les années 1960, les mouvements continus de la mondialisation du textile et habillement se développent de manière conflictuelle. En usant du pouvoir de chacun d'eux, les acteurs de la filière n'ont jamais cessé de lutter pour contrôler l'amant et l'avale de cette production. D'autres secteurs ont connu de grands bouleversements dans leurs processus de production, leur système de commercialisation, technologie, et dans leur localisation. Ceux-ci étant de manière périodique or que, seuls le textile et vêtement n'ont jamais connu des périodes de pause dans cette succession de bouleversements.

Le secteur du textile et vêtement est l'un des secteurs manufacturiers qui ont attisé l'atmosphère au cours des négociations de l'Uruguay Round (1995) en raison de son haut niveau de protectionnisme imprégné par les accords multifibres. Ceux-ci furent signés entre les pays du Nord et du Sud, constituant une fausse note par rapport aux dispositions du GATT ce qui a mené ce secteur vers une libéralisation, par conséquent, la levée des Accords en 2005 est rentrée dans le droit chemin régit par les principes de l'OMC.

Une nouvelle tendance voit le jour lié à la très forte croissance des exportations de textile et vêtement par la Chine sur les marchés de la plupart des pays du monde, se hissant ainsi comme leader mondiale en terme de textile et vêtement.

Quant à l'Algérie, l'industrie du textile présente l'une des industries les plus anciennes, avec la création de la première société nommée SONAC en 1966. Dans les années 70, le secteur marquait une production assez significative couvrant environ 73,5% du marché local. Malheureusement, la situation n'a pas duré longtemps et le secteur du textile commence à prouver son échec issu des différentes crises qu'a subi l'économie algérienne depuis la fin des années 80. Le passage de l'Algérie à une économie de marché en 1994 et les effets du Plan d'Ajustement structurel ont marqué le début de la disparition des entreprises de textile, qui ont perdu environ 67% de leurs effectifs employés et la baisse de leur production. Cela en restructurant les industries publiques et en reconvertissant les usines privées.

Le plan de relance du textile mis en place par le gouvernement en 2010 a parmi ses objectifs de réanimer la production textile algérienne en injectant deux milliards de dollars pour redémarrer ce secteur, mais cela n'a pas pu couvrir les insuffisances d'une industrie qui stagne depuis des années. La production nationale utilise au mieux un tiers des capacités installées représentant 4% de la consommation des ménages, en raison des contraintes de

commercialisation et des droits de douane (30%) appliqués sur les matières premières, ainsi qu' à la taxe de précompte(4%) et a la TVA(17%)¹ .

Cependant, les entreprises nationales ne détiennent que 10% des parts du marché algérien de la confection. La production locale ne répond pas aux exigences du consommateur en terme de qualité et de mode. Ainsi, 95% des produits textiles consommés en Algérie sont des biens importés, dont la totalités'élève à 558 millions de dollars en 2014². Cette facture lourde des importations des produits de textile est préoccupante et elle doit être réduite. Ainsi, la question centrale de notre travail de rechercheest la suivante : **comment promouvoir le secteur du textile en Algérie et freiner ses importations ?**

Cette question donne lieu à d'autres interrogations qui méritent d'être éclairées :

- Quels sont les réels obstacles auxquels fait face ce secteur à l'échelle nationale ?
- Pourquoi le marché algérien du textile est un stand de commercialisation et non pas un marché qui attire les entreprises étrangères à s'implanter sur le territoire national ?
- Les importations étrangères de textile présentent-elles un frein par rapport à la production des entreprises locales ou bien, une opportunité qui incite ces dernières à innover et concurrencer leurs rivales ?

Objectifs de recherche :

Cette étude contribue à la réalisation des objectifs suivants : connaître l'industrie du textile et son état actuel, comprendre les handicaps et les raisons de déclin de cette industrie et entrevoir les conditions qui permettront la mise à niveau des entreprises du textile et leur redynamisation.

¹Office National des Statistiques (ONS)

²Centre National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (CNIS)

Hypothèses de la recherche :

La réponse à la problématique ainsi qu'aux questions posées peuvent être obtenues par la vérification des hypothèses suivantes :

- La dépendance vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne la matière première, le manque de moyens financiers et humains seraient les principaux handicaps de l'industrie textile en Algérie.
- La bureaucratie et les lourdeurs administratives seraient les facteurs qui empêchent l'installation des entreprises étrangères en Algérie.
- L'environnement fiscal des entreprises du textile et le manque de motivation seraient les obstacles qui freinent la production nationale.

Méthodologie de la recherche :

D'un point de vue méthodologique, notre problématique sera traitée en deux axes. Le premier consiste en une analyse historique et analytique qui nous permettra de collecter des informations en rapport avec notre thème de recherche et les analyser. Le second axe est sous forme d'une étude empirique à travers une enquête de terrain touchant un échantillon d'entreprises exerçant dans le secteur du textile.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons fait des entretiens dirigés par un questionnaire (voire annexe 01), avec des responsables et des dirigeants de six entreprises du textile au niveau d'Alger et de Bejaia.

Pour compléter nos informations, nous avons effectué un stage d'observation d'une durée d'un mois au niveau de l'entreprise « ALCOST »³. L'objectif recherché à travers ce stage étant de connaître de plus près l'État de l'une des entreprises de textile. Nous avons également saisi l'occasion pour collecter des informations et procéder à travers des interviews auprès de certains des travailleurs et cadres.

³ Algérienne des costumes (ALCOST), une entreprise algérienne privée de confection et habillement, filière du groupe C&H Fashion, située a rue Naciria, wilaya de Bejaia

Choix et intérêt du sujet :

Avant de passer au noyau de notre sujet, il est nécessaire de préciser le motif du choix de celui-ci, qui se définit à deux niveaux. D'un côté, cela présente pour nous une opportunité, dans la mesure où notre enquête va nous permettre de nous confronter avec des cadres et dirigeants et assister à un cas réel d'une industrie en déclin. Cette expérience contribuera certainement à améliorer nos capacités d'analyse et nous permettra d'acquérir un certain niveau de savoir et de maîtrise.

D'un autre côté, ce travail que nous réalisons s'inscrit dans le cadre du développement économique et d'une performance du commerce extérieur, en traitant un sujet d'actualité, dont il est difficile de trouver des références au niveau de nos bibliothèques. C'est un cas peu abordé actuellement, à l'exception faite par Mr Marouf Samir.

Structure du travail

Pour le traitement de la problématique et vérifier nos hypothèses, nous avons élaboré un plan de travail qui s'organise comme suit :

Le premier chapitre sera consacré au traitement global de l'industrie du textile dans le monde ; sa naissance, son développement, ainsi que les grandes puissances mondiales en termes de production et d'exportation des produits textiles.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude et à l'analyse de l'état de l'industrie du textile en Algérie, en identifiant les différentes périodes qu'a vécu l'économie algérienne et leurs effets sur cette dernière, depuis l'indépendance du pays jusqu'à l'application du plan de soutien à la croissance économique (PSCE) en faveur du secteur du textile en 2010.

Le troisième chapitre sera consacré à une analyse empirique de la situation actuelle de l'industrie du textile en Algérie. La première section sera consacrée pour la présentation de notre enquête. En suite, nous allons présenter les principaux résultats de notre étude de terrain. Nous terminons avec des suggestions et des recommandations en vue de promouvoir la production nationale et freiner les importations.

CHAPITRE I

LA MONDIALISATION DU SECTEUR DU TEXTILE ET HABILLEMENT

Introduction

L'essor du phénomène de la mondialisation ne fait guère de cartier ni d'exception. Le secteur du textile ne sait pas vuépargner par ce phénomène en raison de la libéralisation commerciale, et d'une autre part à une rude compétitivité, notamment celle liée aux facteurs de production. Les pays industrialisés mettent l'accent sur des stratégies basées sur un processus d'innovation continu lié au progrès technologique au sein des filiales du textile. Ceci a créé une certaine tension sur les marchés internationaux où les PVD⁴ dominent largement en matière d'exportation des produits textile. Cet environnement avait influencé le secteur du textile qui a préconisé à son tour l'ouverture des marchés caractérisés par des délocalisations, ainsi que l'adhésion de la Chine à l'OMC, rendant ainsi significatives l'externalisation⁵ et l'internationalisation du secteur du textile. Les délocalisations dans le textile sont une des plus élevées dans le secteur de l'industrie.⁶ Par ailleurs, la suppression des quotas depuis l'année 2005 pour l'ensemble des articles textile-habillement constitue une étape décisive dans la libéralisation du secteur textile. Celle-ci a engendré deux événements dont le premier est lié à une montée en puissance de la Chine dans le domaine et le second est l'éclatement d'une crise du secteur textile dans les pays les moins avancés à titre d'exemple les pays africains.

Dans le chapitre présent, nous présenterons d'abord un historique et des généralités sur l'industrie du textile et habillement. En deuxième lieu, nous présenterons l'internationalisation et la libéralisation du secteur du textile. En fin nous présenterons le secteur textile dans le Maghreb.

I. Historique et généralités sur l'industrie du textile et habillement

Les textiles constituent un élément important de la civilisation, il ne fait donc pas de doute que l'une des premières industries fut celle du textile⁷. À travers cette section, nous allons expliquer la naissance de l'industrie du textile, et ses éléments qui la compose.

⁴ Les pays en voie de développement, c'est l'ensemble des pays les moins développés que les pays du nord et ils sont toute fois plus développée que les pays les moins avancés.

⁵ L'externalisation peut être définie comme « l'opération qui consiste pour une entreprise à confier à un tiers pour une durée assez longue, la gestion et l'opération d'une ou plusieurs activités qui sont nécessaires à son fonctionnement

⁶ AMMAR Gilbert et ROUX Nathalie, Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile et habillement, 2009, In <https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2009-3-page-99.htm>, consulté le 19 avril 2016.

⁷ Anne Marie Dubler, article industrie textile, 2015 in www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13957.php?topdf=1

1. Naissance de l'industrie du textile

Dès l'apparition de l'homme sur la terre, son instinct l'a poussé à la survie, donc à se nourrir et à se vêtir pour se protéger des intempéries, avec des vêtements conçus de fibres animales. Pendant des siècles, les vêtements furent confectionnés avec des tissus de laine, contrairement aux fibres végétales où celles-ci sont utilisées dans de très faibles proportions par les civilisations grecques et romaines. L'Inde ou plutôt L'Hindoustan, puisque c'est ainsi qu'on l'appelait, au cours des siècles passés, fut durant l'antiquité le principal centre de culture cotonnière. Hérodote un historien grec a écrit vers l'an 445 av. J.-C., tous les Indiens portaient des vêtements de coton : « *ils possèdent une sorte d'arbre qui, au lieu de Fruit, produit de la laine d'une plus belle et meilleure qualité que celle des moutons et les Indiens tissent des vêtements avec ces arbres* ». ⁸ Ces premiers tissus de coton font leur apparition en Europe à l'époque des croisades, où ils étaient considérés comme des objets de grand luxe signe de noblesse.

Au XVII^e siècle, la révolution industrielle en Europe est synonyme de développement économique, et d'un passage d'une économie artisanale à une économie d'industrie lourde. C'est sur cette cadence de développement et de progrès que la production mécanique en grande série a vu le jour, et ce avec l'apparition de la toute première machine à filer en 1765 qu'on appelait « SPENING JENNY ». Cette dernière est entraînée par une roue hydraulique avec huit fuseaux de fil. À la même époque, la première usine de textile fut fondée à CROMFORD. La création de la machine à vapeur en 1776 n'a pas directement apporté des changements au processus de fonctionnement de la SPENING GENNY. Il faudra attendre encore une vingtaine d'années pour que la transformation des fils soit entièrement automatisée. ⁹

En 1806, la première usine de tissage mécanique fut fondée à Manchester dans le comté du Lancashire. Cela a donné un élan positif à cette région qui était considérée comme un haut lieu du textile ; la matière première était du coton en provenance d'Inde à l'époque colonie de l'Empire britannique, qui s'effectue par de nouvelles voies de nouvelle route maritime, telles que le port de Liverpool qui était tout proche. ¹⁰

⁸NYAHOHO Emmanuel et PAUL POULROUX Pierre, *le commerce international. Théories, politiques et perspective industrielles*, 2^e édition, Presse de l'Université du Québec, 2000, PP 704-721.

⁹ Histoire de l'industrie textile, première machine à filer conçue par Hargreaves, Magazine l'internaute, in http://www.linternaute.com/histoire/motcle/4663/a/1/1/industrie_textile.shtml

¹⁰Histoire de l'industrie textile en grande Bretagne, in <http://www.erih.net/fr/histoire-industrielle/grande-bretagne.html>

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Au XX siècle, l'industrie du textile passe d'une industrie qui dépendait de matières premières naturelles, que ça soit en fibres végétales ou bien animales, à une industrie textile multi fibres par l'ajout des fibres synthétiques et chimiques concurrençant les fibres naturelles.¹¹

2-La description de l'industrie textile et habillement

L'industrie textile et habillement comprend une vaste gamme d'activités qui utilise de façon optimale la main-d'œuvre et le capital, dont la matière première passe par diverses étapes de production. Ce que nous allons détailler dans ce point.

2-1 L'industrie textile

Le terme d'industrie textile s'appliquait à l'origine au tissage d'étoffes à partir de fibre. Le développement technologique et la diversification des besoins des agents économiques, en matière de produit textile, ont fait qu'aujourd'hui cette industrie a recours à toute une série de procédés tels que, l'impression, le tricotage, la teinture, etc. Ce terme se résume aussi à tout ce qui touche la fabrication des filés ou des non-tissés, à partir de matières naturelles ou bien chimiques. Par ailleurs, le terme d'industrie textile ne se limite pas seulement à l'habillement ou bien à toutes sortes d'articles dérivés de tissu à usage ménager celui-ci englobe aussi les textiles techniques qui se définissent comme un ensemble de matériaux dont les performances techniques sont élevées. Ainsi, les textiles techniques s'intègrent dans les projets industriels, l'industrie automobile, le secteur médical, etc. Ces derniers sont le fruit de l'innovation axée sur les matériaux, les procédés de fabrication, et les matières premières.¹²

2-2 La filière habillement

La confection d'articles d'habillement comprend des activités de production. On peut les subdiviser en deux étapes ou bien en deux stades dans le processus de production des vêtements ; le premier étant tout ce qui touche au pré-assemblage à savoir, la conception, la gradation, le patronage, et au final la coupe de tissu. En effet, par rapport aux autres activités de pré-assemblage, l'étape de la coupe de tissu s'est vue révolutionnée notamment par l'apparition des systèmes de conception assistée par ordinateur (CAO) et de production par

¹¹ La route européenne du patrimoine industrielle, In http://www.erih.net/nc/fr/les-points-dancrage/detail.html?user_erihobjects_pi2%5BshowUid%5D=15145. Consulté le 20 mars 2016 à 14.30

¹²CHEVALIER Jean-Marie, « Élément de réflexions, stratégique sur la filière textile, Revue d'économie industrielle », 1991, volume 56, numéro 1, P 27, In http://www.persee.fr/doc/rei_0154-3229_1991_num_56_1_1364, consulté le 20 mars 2016 à 16h.

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

ordinateur (PAO). En revanche, l'étape de l'assemblage se caractérise par l'utilisation d'une main-d'œuvre importante en effectif et nécessite une manipulation très délicate des opérations de couture.

2-3 les processus de production dans l'industrie textile et habillement

De la récolte ou de la synthèse au produit fini les fibres textiles passent par diverses étapes de production.¹³(Cf., voire Annexe 6)

2-3-1 La production des fibres

Les fibres textiles représentent la matière première indispensable pour l'industrie du textile. Cette production est soit naturelle c'est-à-dire tout ce qui touche au milieu agricole à savoir le coton, le lin, la laine ou bien chimique comme les fibres synthétiques dérivées des produits chimiques comme le pétrole.

a. Les fibres textiles naturelles

On peut répartir les fibres naturelles en trois grands groupes selon leur origine¹⁴:

- ✓ **Les fibres végétales** : qui comprennent les fibres provenant des poils séminaux des graines (coton, kapok) ; les fibres libériennes extraites de tiges de plantes (lin, chanvre, jute, ramie), les fibres douces extraites de feuille (sisal), de troncs (chanvre de Manille), d'enveloppes de fruits (noix de coco)...
- ✓ **Les fibres animales** : qui proviennent des poils, telle la toison animale, et des baves de chenilles, telle la soie ;
- ✓ **Les fibres minérales** : qui proviennent des métaux (inorganiques).

b. Les fibres textiles chimiques

Les textiles chimiques sont des files et des fibres textiles obtenues par filage de substances naturelles transformées sous l'action d'agents chimiques, ou de substances, créées par synthèse chimique.

Par opposition aux textiles naturels qui sont obtenus par des transformations physiques et mécaniques d'une matière naturelle (plante, toison, roche, métal), transformation qui

¹³RUESCHDorothea, « Production et commerce internationaux de textile et habillement : condition de travail et protection de l'environnement, Annuaire suisse de politique de développement », N°16, 1997, P 230-235, In <http://aspd.revues.org/811>, consulté le 04/04/2016

¹⁴ Chevalier JEAN-MARIE, *Mode, textile et Mondialisation*, Ed Economica, 7505 Paris, 2006, P20.

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

n'intéresse que la forme et non la composition, les textiles chimiques sont obtenus à partir de produits naturels ou déjà fabriqués, que l'on transforme chimiquement en produits nouveaux dont la composition est souvent différente de celle des produits de départ¹⁵.

Aussi les textiles chimiques sont de deux types :

- ✓ **Les fibres artificielles** : la matière première de base est essentiellement la cellulose extraite des bois résineux ou feuillus, en particulier le hêtre, par des procédés s'apparentant à ceux qui sont utilisés pour les pâtes à papier.
- ✓ **Les fibres synthétiques** : le principe est le suivant : on part d'une matière première naturelle, minérale ou végétale, on en extrait par traitement physique ou chimique des produits variés, dont les molécules, petites en général, ont une structure et une masse bien définies : benzène, éthylène, etc.

2-3-2 La fabrication du fil

La fabrication du fil textile, ou filature est la base même de l'industrie textile. Pour fabriquer un tissu ou une étoffe à usage technique, il est indispensable, dans la plupart des cas, de passer par le stade du fil.

La filature est l'ensemble des opérations qui transforment une matière textile (la soie sous forme de cocons ; le coton, la laine...) en fils utilisables.

Le fil, produit de la filature, est en général caractérisé par sa composition, par son titre et par sa structure. La composition relève de la qualité et de la proportion des fibres qui le constituent.

2-3-3 L'obtention du tissu

Le tissage consiste à assembler des fils, suivant des règles déterminées afin d'obtenir des tissus. L'assemblage peut être réalisé :

- ✓ par entrecroisement de fils perpendiculaires, c'est le cas des tissus dits « classiques » très nombreux ;
- ✓ par entrelacement des boucles : tissus à mailles.

« Entrelacer des fils pour en faire des étoffes est une activité qui remonte à l'antiquité. Sans doute utilisait-on primitivement un métier vertical composé d'une barre à laquelle

¹⁵Marouf.Samire , la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisée: cas du textile, mémoire de magister en science économique, Université A.Mira de Bejaia., 2005, P32

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

étaient attachés des fils tendus vers le bas par des pierres ; à l'aide d'une grosse aiguille, on entrelaçait les fils de trame. Mais l'homme à très rapidement, semble-t-il, pensait à séparer la nappe de fils en deux et à se servir d'une navette pour faire passer la trame à travers cette ouverture. Le métier à bras était né ; pendant des siècles il ne subit que de très légères modifications. »¹⁶

2-3-4 L'ennoblissement

L'ennoblissement est un terme qui signifie en quelque sorte : rendre le textile noble. Il s'agit donc de prendre un textile quel qu'il soit (sous forme de fibre, de fil, de tissu) et de lui apporter ses caractéristiques finales. Le processus d'ennoblissement passe par ces étapes suivantes :

- ✓ **Lavage** : cette étape permet d'éliminer les salures du support textile par exemple : graisses, cires, huiles (utilisées lors du tissage pour renforcer le fil), puce (particules végétales sur la fibre de coton) encollage, etc.
- ✓ **Teinture** : cette opération consiste à colorer d'une manière uniforme un support textile, et la technique à utiliser dépend de la quantité du lot de textile à colorer.
 - S'il s'agit d'un petit lot, on préférera un processus de teinture discontinue par épuisement.
 - S'il s'agit d'un grand lot, on préférera un processus de teinture continu par imprégnation.
- ✓ **L'impression** : c'est l'opération par laquelle on dépose des motifs sur la surface textile. Le colorant est déposé sous forme de pâte puis fixé à la chaleur.
- ✓ **Apprêter** : c'est l'opération par laquelle on modifie les propriétés de la surface textile (tissée ou tricotée) par des traitements physiques, mécaniques ou chimiques.

2-3-5 La confection

Par définition, la confection consiste à monter ou bien assembler un vêtement, c'est-à-dire réaliser des opérations d'assemblage de textile pré coupé au moyen de machine à coudre sur une chaîne de production dans une usine textile.

¹⁶Encyclopédie universelle, textile industrie, volume 22, In Google books consulté le 24 avril 2016

II. L'internationalisation et libéralisation du secteur du textile

Tout au long de ces dernières années, le secteur textile c'est vu modernisé à travers une internationalisation croissante de ses activités. Cette dernière concerne à la fois le processus de production ainsi que les technologies relatives à cette industrie dont le but est de répondre à la concurrence des PVD. Or, actuellement la mise en place des pays industrialisés, d'une stratégie de protection par l'innovation est dérisoire vu que la plupart des pays émergents¹⁷ ont accès à leur tour, aux diverses dimensions de modernisation et offrent un avantage comparatif en termes des coûts salariaux, accompagnés d'une diversification des produits totalement innovés.¹⁸

1. L'évolution du processus d'internationalisation.

Pour expliquer l'essor du secteur textile dans le monde, il est nécessaire d'expliquer les interférences entre les aspects de la modernisation et de l'internationalisation de la filière¹⁹ textile. Celle-ci s'est scindée en trois grandes périodes qui ont chacune une stratégie et une évolution bien déterminée.

1-1. L'internationalisation dite sous régulation entre 1960-1980

Le début des années soixante est marqué par une rupture de l'Union soviétique avec la Chine, environ quinze pays africains ont eu leur indépendance, et un an plus tôt, Cuba s'est vu adopter le régime communiste. Cette période est marquée par une rivalité accrue entre les deux blocs de l'est communistes et de l'ouest capitaliste. Cet environnement de lutte géopolitique a donné naissance au mouvement des non-alignés qui rassemble un panel de pays du tiers monde refusant de se soumettre aux doctrines des deux rivaux²⁰.

Sur le plan économique, cette époque est caractérisée par une forte industrialisation des pays développés ainsi que par les efforts des pays en voie de développement à calquer la politique économique des pays industrialisés. Cette période est notamment marquée par un modèle d'économie planifiée pour les pays non alignés.

¹⁷Sont des pays en développement présentant un fort taux de croissance du PIB un niveau relativement élevé d'industrialisation et d'exportation de produits industriels, un fort taux d'ouverture à l'extérieur et un marché intérieur en expansion.

¹⁸ Madiés Thierry, les effets économiques de la libéralisation du secteur textile et habillement sur le commerce mondiale, travail de Bachelor, 2007 in

https://www.unifr.ch/cresuf/assets/files/bachelor_Christophe_Bregnard.pdf

¹⁹ Pays émergent BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South africa)

²⁰ Sébastien DI MAIO, et al, Les relations entre les pays du nord et du sud, In <http://www.emse.fr/site/publications/rerelations-nord-sud.pdf>, consulté le 19 avril.

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

À cette époque, le secteur du textile dans les pays industrialisés a été confronté à un flux d'importation venant des PVD, notamment de l'Inde et des pays du Commonwealth²¹. Vis-à-vis de ces flux d'importation, les pays industrialisés ont été contraints à adopter une démarche protectionniste de façon à protéger la pérennité de leur activité industrielle. Cela a donné lieu à une suite d'accord que nous avons énuméré ci-dessous²² :

✓ Arrangement à court terme du coton textile 1961-1962 « STA »

L'arrangement à court terme du coton textile permet aux pays industrialisés de limiter les importations en provenance des pays en voie de développement qui représentaient une certaine menace vis-à-vis de la production locale des pays industrialisés. Cet accord va à l'opposé des fondamentaux du GATT, vu qu'il n'entre pas réellement dans le principe de la nation la plus favorisée qui figurait dans la réglementation régie par le GATT, puisque ce sont les pays du sud à bas salaire qui se sont vus soumis à cet accord volontaire malgré eux, tout en espérant que cette mesure défiant les règles du marché, n'aura qu'un caractère temporaire.

✓ Accord d'arrangement à long terme 1962-1974 « LTA »

Après deux ans d'existence de la « STA », les pays industrialisés ont tiré un certain avantage de cette loi et décident de prolonger l'accord et d'en élargir son champ d'investigation en instaurant un nouvel accord à long terme sous le nom « Accord D'arrangement a long terme » mieux connu sous son sigle anglophone « LTA ». À travers cet accord, les restrictions sont ; soit bilatéral²³ et volontaire ou bien unilatéral²⁴, ce dernier sera prorogé deux fois jusqu'en 1974 année où il est remplacé par l'accord multifibre (AMF).

✓ Accord multifibre 1974-1977 « AMF1 »

L'accord multifibre « AMF1 » vise à corriger les insuffisances ou bien les failles du LTA, en étant de plus en plus vigilant face aux menaces de désorganisation du marché, l'AMF1 a donné lieu à de nombreux accords bilatéraux en forme de convention signée entre des pays importateurs et exportateurs des produits textile et habillements. Ces dits accords permettent de mettre en place des mécanismes de limitations volontaires d'exportations. L'AMF1, contrairement à l'LTA, couvre non seulement les articles de coton, mais aussi des

²¹ Le Commonwealth of nation est une libre association qui regroupe une cinquantaine de pays comprenant la Grande-Bretagne et certaines de ces anciennes colonies.

²² NYAHOHO Emmanuel, PAUL POULROUX, OP.Cit, p 715.

²³ Traité conclu entre deux États, ou entre un Etat et une organisation internationale.

²⁴ Un contrat qui ne fait naître des obligations qu'à la charge d'une seule des parties contractantes

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

articles de laine et de fibre synthétique, il se distingue aussi par la création d'un nouvel organisme international nommé « organe de surveillance du textile » (OST) dont la mission principale est de procéder à l'examen et à la conformité des accords ou mesures arrêtées dans le cadre de l'arrangement.

✓ Accord multifibre 1978-1982 « AMF2 »

L'accord multifibre « AMF2 » introduit une nouvelle mesure qui permet au pays de s'écarter raisonnablement et d'un commun accord des règles de l'AMF dans des circonstances spéciales. Dans l'ensemble cet accord est semblable à celui de l'AMF1.

Cette protection, quelle que soit sa forme : droit de douane, la mise en place de quotas d'importation, des protections non tarifaires, n'a pas réellement stoppée la montée des PVD. Celle-ci, au contraire, a incité ces pays à diversifier leur approche internationale de la filière, ce qui a résulté sur une spécialisation de leurs activités industrielles du textile et sur les composantes à fort contenu de main-d'œuvre. Cette stratégie a été adoptée pour la première fois par les pays du Sud-est asiatique.

En effet, cela a provoqué un bouleversement en matière d'échanges mondiaux dans le secteur du textile, principalement dans la branche habillement comme le montre le tableau n°1. D'après les données du tableau n°1, nous remarquons une percée rapide des pays en voie de développement dans la partie habillement, caractérisée par une croissance continue en matière d'exportation vers les pays industrialisés au début des années soixante. En revanche, ces pays marquent une certaine résistance aux importations de produits textiles hors habillement, vu que la majorité soit 69,4% de leurs importations en 1977 provient d'autres pays industrialisés.

Les flux d'exportations textiles des pays caractérisés par un modèle d'économie planifiée restent assez faibles même s'ils enregistrent une certaine croissance continue chaque année, ceux-ci n'étant pas assez significatifs par rapport aux flux des pays en voie de développement²⁵. Ceci est dû à une industrie textile obsolète qui traîne un retard considérable par rapport aux autres pays développés.

²⁵Ibid, p715

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Tableau N°1 Origine des importations des pays industrialisés (1955-1978)

Zone de provenance	Importation faite par les pays industrialisés « en % des zones d'importation »									
	1955	1963	1968	1970	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Pays industrialisé										
Produits textiles	84.1	74.1	74.1	74.2	66.1	67.9	68.7	66.1	69.4	67.4
Habillement	85.3	73.1	61.3	56.7	42.6	41.3	40.0	34.6	35.8	35.6
Toute filière	84.4	73.8	69.4	67.3	56.3	56.5	55.1	50.1	51.8	50.9
Pays en développement										
Produits textiles	12.8	21.5	20.8	20.3	27.0	25.4	23.8	27.1	23.3	24.8
Habillement	11.8	22.6	34.8	37.9	50.2	50.7	53.6	60.1	57.2	57.2
Toute filière	12.6	21.8	25.9	27.3	36.8	36.3	38.0	43.8	41.0	41.6
Pays économie planifiée										
Produits textiles	3.1	4.4	5.1	5.5	6.9	6.7	7.5	6.8	7.3	7.8
Habillement	2.9	4.3	3.9	5.4	7.0	8.0	6.4	5.3	7.0	7.2
Toute filière	3.0	4.4	4.7	5.4	6.9	7.2	6.9	6.1	7.2	7.5

Source : observation française des conjonctures économiques, la mondialisation contre la concurrence dans le textile et habillement, 2007

Toutefois, la résistance des pays industrialisés face à l'importation des produits de textile en provenance des PVD peut s'expliquer par l'application d'une stratégie défensive basée sur les accords multi fibres qui vont à l'encontre des principes du GATT, dont le but principal est d'appliquer des quotas à l'importation. D'une autre part cette, résistance puise son énergie dans une stratégie d'innovation des produits et des techniques de production, vue qu'à cette époque, les pays industrialisés détenaient une certaine longueur d'avance sur les PVD, pour ce qui est de l'innovation dans les textiles. Cela n'empêche pas que ces PVDont sue s'adapter à cet environnement vu la part de leurs exportations dans l'habillement.

Les industries textiles des pays occidentaux (avec l'aide de leurs gouvernements) ont su mettre mains basse sur la filière, avec tout ce qui est lié à ce produit, à savoir ; tout ce qui touche de près ou de loin à la fabrication du fil et du tissu, ainsi que l'ennoblissement grâce à l'industrie chimiqueà cette époque où la demande des fibres synthétiques et de tissage a marquée une envolée.

1-2. L'internationalisation dite organisée entre 1980 et l'an 2000

La période de l'internationalisation dite organisée, est une période marquée par une suite d'événements liée en quelque sorte à la pensée économique, avec la naissance du

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Thatchérisme²⁶ (avec l'élection de Margaret Thatcher au début des années 80) en rupture avec les politiques centristes et keynésiennes. L'adoption de celle-ci d'une doctrine ultra libérale de la société, basée sur les théories d'Hayek et Friedman, un autre fait marquant cette époque fut la naissance du reaganisme²⁷ suite à l'élection de Ronald Reagan comme président des États-Unis d'Amérique marquant l'ouverture de l'époque des rentiers marquée par la droitisation des politiques économiques mondiales.

En gros, cette période est synonyme du tournant libéral. Cela bien sûra eu son poids d'influence sur l'économie mondiale en général, et sur le secteur du textile. Celui-ci fut caractérisé par une lutte pour le contrôle de la filiale. Néanmoins, une série d'accords fut signées :

✓ **Accord multifibre 1982-1986 « AMF3 »**

Le 22 décembre 1981,42 États signent la prorogation de l'AMF. Cet accord supprime la clause instaurée dans L' AMF 2 et la remplace par le mécanisme « anti-emballement » par lequel un pays peut restreindre ses importations, si celles-ci menacent la survie des industries locales. En effet cet accord diffère des précédents accords sur deux points :

- il ne contient plus la clause des écarts raisonnables vis-à-vis du texte initial de l'accord ;
- la création par le comité des textiles d'un sous-comité ayant pour tâche d'examiner les politiques internes de restructuration et d'ajustement mené par les pays membres.

✓ **accord multifibre 1986-1992 « AMF4 »**

L'accord multifibre « AMF4 »se distingue par son renforcement de l'article III du GAT qui est intitulé ; traitement national en matière d'imposition et de réglementation intérieure est organisée comme suit :

- les taxes et autres impositions intérieures ainsi que les lois, règlements et prescriptions affectant la vente, la mise en vente, l'achat, le transport, la distribution, ou l'utilisation

²⁶Programme de politique économique mis en œuvre par Margaret Thatcher « Première ministre britannique de 1979 à1990 » il s'agissait d'effectuer un retour au libéralisme économique en restaurant les lois du marché et en réintégrant l'État dans sa fonction initiale de garant de l'ordre et de la sécurité publique. Ce programme fut mis en place grâce au rejet des politiques macro-économiques de type keynésien et par une vaste campagne de privatisation des entreprises nationalisées.

²⁷ Terme qui qualifie la doctrine politique mise en place par le président des États-Unis Ronald Reagan dès 1981, le reaganisme prône le recule de l'État, la diminution des budgets alloués à l'aide sociale et une déréglementation de l'économie.

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

de produits sur le marché intérieur, ne devront pas être appliquées aux produits importés ou nationaux de manière à protéger la production nationale.

- Les produits du territoire de toute partie contractante ne seront pas soumis à un traitement moins favorable que le traitement accordé aux produits similaires d'origines nationales en ce qui concerne toutes lois, tous règlements ou toutes prescriptions affectant la vente, la mise en vente, l'achat, le transport, la distribution, ou l'utilisation de produits sur le marché intérieur.

Cet accord se distingue aussi des précédents, surtout par son abolition des contingents inutilisés.

✓ Les accords de l'Uruguay Round (ATV)

L'accord sur le textile et la confection, appelé également « l'accord sur le textile et vêtement » a vu le jour au cours des négociations de l'Uruguay Round et a démarré le 1^{er} janvier 1995. Son objectif principal était la restriction quantitative prévue par l'AMF.

L'ATV a pour but de faire plier le secteur textile et habillement au principe du commerce international, et ce à travers la clause du traitement des nations les plus favorisées (NPF), et n'autorise que les tarifs douaniers.

L'accord spécifie donc que l'on renonce au système des quotas de limitation quantitative aux échanges. L'ATV repose sur les objectifs suivants :

- établir un processus d'intégration progressive des textiles et vêtements dans le cadre des règles du GATT, de manière progressive et de façon à ne pas secouer les marchés des pays développés.
- Un organe de supervision des produits textiles a été créé à des fins de mise en œuvre de l'ATV, et d'évaluation de toutes les décisions prises dans le cadre de cet accord afin de s'assurer de leur conformité vis-à-vis du respect de la réglementation.²⁸

À cet égard, les entreprises industrielles des pays industrialisés ont pris conscience qu'elles ne pourront pas faire face assez longtemps à la politique de libéralisation des échanges, vu que les divers accords dits AMF conclus dans le cadre du GATT ont une date d'échéance dans laquelle tous les obstacles non tarifaires aux échanges seront levés.

²⁸OMC accord relatif au textile et vêtement,

In https://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/ursum_f.htm#cAgreement consulté le 27 décembre 2015

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Les pays industrialisés vont donc opter pour deux stratégies afin de creuser l'écart les séparant de leurs rivaux, en se basant sur l'innovation liée au produit ayant une forte valeur ajoutée « textile et technique », et en engageant le processus de délocalisation pour certains produits. Cette période des années 1980 et 2000 est également marquée par les opérations de sous-traitance²⁹ internationales.

Ces opérations ont permis aux dirigeants de ces firmes de réduire leur temps d'intervention sur leurs différentes filiales ; et ceci grâce à la modernisation de leurs différents compartiments, ainsi qu'à la détention d'un savoir-faire en la matière. D'autant plus, ces opérations leur ont permis d'élargir leur champ d'intervention sur tout ce qui touche à l'organisation de la filière, notamment aux opérations de sous-traitance ou de la filialisation et cela pour toutes les parties liées au processus de production. Jugées peu satisfaisantes ou qui ne dégagent aucune profitabilité (absence d'avantage comparatif). Ainsi, tout ce qui était lié au compartiment de la bonneterie était maintenu dans les pays industrialisés or que tout ce qui est lié au compartiment de la confection était délocalisé dans les pays en voie de développements, car le temps de confection est la partie la plus longue du processus de fabrication d'un produit textile en plus de la main-d'œuvre bon marché dans ces PVD.

1-3. L'internationalisation dite dérégulée à partir des années 2000

La période d'internationalisation dite dérégulée est caractérisée par deux éléments majeurs qui ont influencé l'essor du secteur du textile à l'échelle mondiale à savoir, l'adhésion de la Chine à l'OMC d'un côté et l'arrivée à l'échéance des accords textile vêtement (ATV) d'un autre côté.³⁰

Dès la fin des accords de textile et vêtement en début d'année 2005, jugé contradictoires avec la politique de l'OMC et du libre-échange liée au commerce international, cela n'a fait qu'à accentuer le phénomène³¹ des années 90 dans le secteur du textile, où les pays en voie de développements se sont largement démarqués comme principaux exportateurs dans le secteur du textile. Mais, l'un des grands gagnants à se jeu du

²⁹ La sous-traitance est le fait qu'une entreprise donnée confie partiellement sa production à une autre dans le cadre d'un travail de sous-œuvre.

³⁰ AYADI Walid, *les zones franches en Afrique du Nord dans le secteur du textile : impacte commerciaux et juridiques*, mémoire de la maîtrise en droit international, soutenu à l'Université du QUÉBEC à Montréal encadré

par le professeur FORLINE Philippe, juin 2009, P 91-92, In <http://www.archipel.uqam.ca/2266/1/M10961.pdf>, consulté le 02 décembre 2015.

³¹ La domination en termes d'exportation de vêtements par les pays envoi de développement

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

libre-échange est la Chine du haut de son milliard d'habitants, un pays qui défie toute concurrence à l'échelle mondiale en matière de coûts de main-d'œuvre attractive.

Tout laisser entendre qu'une telle ouverture des frontières, après 40 ans de protectionnisme appliqué à la filière textile, engendrerait une crise dans le secteur. En effet l'année 2005 était caractérisée par un début de galère des filiales textiles, touchant plus les pays industrialisés, ainsi que les nouveaux pays industrialisés (NPI), ceci est dû à l'ampleur des importations du textile chinois par ces pays.

Cependant, les chiffres parlaient déjà bien avant le début 2005 de l'envahissement des exportations du textile chinois comme le montre les deux tableaux n°2 ci-dessous.

Tableau n°2 Principaux exportateurs et importateurs de textiles entre 1980-2014.

Milliards de dollars (US)

exportateurs	1980	1990	2000	2004	2012	2013	2014
UE	-	-	36.5(a)	36.6(a)	24.3(b)	23.6(c)	23.8(c)
Chine	4.6	6.9	10.4	17.2	33.4	34.8	35.6
USA	6.8	4.8	7.1	6.2	4.7	4.6	4.6
Corée du Sud	4.0	5.8	8.2	5.6	4.2	3.9	3.8
Japon	9.3	5.6	4.5	3.7	2.7	2.2	2.0
Inde	2.4	2.1	3.9	4.0	5.3	6.2	5.8
Turquie	0.6	1.4	2.4	3.3	3.9	4.0	4.0
Importateurs							
UE	-	-	33.8(a)	33.0(a)	24.5(b)	24.2(c)	24.85(c)
USA	4.5	6.2	9.8	10.0	8.6	8.4	8.4
Chine	1.9	4.9	7.8	7.4	6.6	6.7	6.0
Mexique	0.2	0.7	1.7	1.1	2.0	1.9	1.9
Japon	2.9	3.8	3.0	2.7	3.0	2.7	2.7
Turquie	0.1	0.5	1.3	2.0	2.1	2.1	2.1

Source : tableaux réalisés par nos soins à partir des statistiques de l'OMC (voir annexe N°02)

(a) Union européenne (25pays)

(b) Union européenne (27pays),

(c) Union européenne (28pays)

D'après les données du tableau n°2, nous remarquons que la Chine enregistre une croissance continue en matière d'exportation de textile depuis les années 80 jusqu'en 2014 où elle a atteint 35.6 milliards de dollars (US) d'exportation. Pour ce qui est des importations,

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

elle enregistre un chiffre moins important, ce qui reflète l'autosuffisance de la Chine aux exportations du textile. Elle dépasse également l'Union européenne du haut de ses 28 pays où celle-ci enregistre une décroissance continue d'exportation textile, et ce dès le début des années 2000, en effet avec un total de 36.5 milliards de dollars (US). Celui-ci s'est déprécié jusqu'à atteindre la barre des 23.8 milliards de dollars (US). Par ailleurs, la facture des importations de l'UE ne fait qu'à accentuer leur recul commercial avec un total de 24.8 milliards de dollars (US) jusqu'à enregistrer un déficit en 2013 et 2014. Pour ce qui est des États-Unis, ils enregistrent un certain équilibre en matière d'exportation textile avec une légère décroissance notamment à partir de l'année 2004 (pas très flagrante). En revanche, les importations des USA marquées par une croissance continue, parfois dépassent du double le total des exportations avec un total de 8.6 milliards de dollars (US) d'importations du textile en 2014 contre 4.6 milliards (US) d'exportations.

Un autre pays suit une cadence de décroissance par rapport à ses parts de marché, c'est le Japon qui avait pourtant de bonnes parts de marché en matière d'exportation textile dans les années 80, avec 6.8 milliards de dollars (US). À partir des années 90, débute une chute libre en matière d'exportation textile où le Japon atteint 2.0 milliards (US) en 2014. Pour ce qui est des autres pays, notamment les nouveaux pays industrialisés à l'exception de la Turquie qui enregistrent une croissance continue dans les exportations textiles certes avec des chiffres peu significatifs en les comparant avec ceux de la Chine, mais tout de même elle, enregistre une croissance partant de 0.6 milliard (US) en 1980 à 4.0 milliards (US) en 2014. Sa facture d'exportation dépasse largement celle des importations en matière de textile.

Les statistiques du tableau n°2 démontrent que la Chine est devenue leader en matière d'exportation textile, en se démarquant de ses concurrents. En effet, la suppression des accords protectionnistes appliqués au secteur du textile a vraiment boosté la Chine qui détient un potentiel énorme en matière de productivité, ce qui a détrôné ces farouches concurrents tels que l'Union européenne.

Le tableau n°3 nous donne un aperçu sur les principaux pays importateurs et exportateurs de vêtements. Ainsi nous avons incorporés dans celui-ci les statistiques liées aux importations de l'Algérie, bien que celle-ci ne figure pas parmi les principaux importateurs ni même exportateurs de vêtements à travers le monde, afin de donner au lecteur un aperçu général de la situation de l'Algérie dans le monde.

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Tableau n°3 principaux exportateurs et importateurs de vêtements entre 1980 et 2014.

Milliards de dollars (US)

Exportation	1980	1990	2000	2004	2012	2013	2014
UE	-	-	27.01(a)	29.0(a)	25.08(b)	25.6(c)	26.2(c)
Chine	4	9	18.3	24	37.8	38.6	38.6
Turquie	0.3	3.1	3.3	4.3	3.4	3.3	3.5
Inde	1.7	2.3	3.1	2.8	3.3	3.7	3.7
USA	3.1	2.4	4.4	2.0	1.3	1.3	1.3
Bangladesh	0.0	0.6	2.0	1.7	4.7	5.1	5.1
Tunisie	0.8	1.0	1.1	1.3	-	-	-
Importation							
UE	-	-	39.9(a)	45.0(a)	38.5(b)	37.9(c)	37.7(c)
Chine	0.1	0.0	0.6	0.6	1.0	1.1	1.2
Usa	16.4	24.0	32.4	28.0	19.9	18.9	17.7
Suisse	3.4	3.1	1.5	1.6	1.3	1.2	1.2
Canada	1.7	2.1	1.8	1.9	2.1	2.1	1.9
Turquie	-	-	-	-	0.6	0.7	0.6
Algérie	-	0.004	0.038	-	0.289	0.329	0.407

Source:Rapport annuel de l'OMC année 2015 (voire annexe N°03)

(a) Union européenne (25pays)

(b) Union européenne (27pays)

(c) Union européenne (28pays)

Nous remarquons encore une fois que la Chine est aussi leader en matière d'exportation de vêtements avec 38.6 milliards de dollars (US), suivis de l'Union européenne avec 26.2 milliards de dollars (US). Celle-ci en revanche enregistre un total d'importation assez élevé par rapport à ses exportations vu qu'elle a atteint 37.7 milliards de dollars (US), de plus, nous apercevons la Persée d'une nouvelle nation sur le marché international de vêtement qui est le Bangladesh, qui pourtant en 1980 n'enregistrait aucune exportation. Mais à partir de 1990, il a commencé à conquérir des parts de marché, jusqu'à atteindre 5.1 milliards de dollars (US) en 2014. Ceci est en effet dû aux délocalisations de plusieurs firmes des pays industrialisés vers ce pays qui offrent des avantages en matière de coût de main-d'œuvre compétitive. Pour ce qui est du cas de l'Algérie, on remarque qu'elle enregistre

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

une augmentation continue en matière d'importation de vêtements, où elle atteint 407 millions de dollars (US) en 2014. Bien qu'elle apparaisse faible par rapport à d'autres pays, mais l'évolution croissante et continue de ces importations démontre la dépendance de l'Algérie des importations en matière de vêtement.

2. La libéralisation SUPERFICIELLE du secteur textile.

La fin de l'ATV marque le début d'une nouvelle ère de libéralisation des textiles et vêtements. Cette libéralisation a occasionné de nombreuses mutations ou bien changements sur différentes optiques. Dans ce point nous allons détailler les changements ou bien les mutations apportés par la libéralisation au secteur textile.

Économiquement parlant, la fin d'un système occasionne toujours un plan d'ajustement, le secteur du textile n'échappera pas à cette règle, ce qui a donné lieu à une série d'ajustements par segment de production à savoir ; l'approvisionnement en matière première donc un ajustement du segment des fibres naturelles, l'ajustement de l'industrie textile, et l'ajustement dans la filière de l'habillement.

2.1 Ajustement dans le segment des fibres naturelles.

La levée des accords ATV a occasionné une migration des capacités de production dans le textile vers les pays en voie de développement. Cela implique systématiquement un ajustement du segment des fibres naturelles, à travers un autre mouvement migratoire des fournisseurs de fibres naturelles en accompagnant les délocalisations de l'industrie textile vers les pays en voie de développement, en particulier la Chine et l'Inde qui se positionnent comme les principaux producteurs de fibre textile. Cela implique aussi un revirement de la demande mondiale de fibre textile vers les pays en voie de développement, bien qu'elle soit traditionnellement tournée vers les pays développés avant la suppression des accords ATV³². Cela a un impacte sur les producteurs des pays en voie de développement qui devront faire face à la concurrence en termes de qualité, prix, et délais de livraison, etc. Le coton est l'un des produits qui a suscité l'intention de nombreuses nations lors des négociations sur l'agriculture et le règlement des différends à l'OMC. Le dénominateur commun de ces interventions étant les subventions pratiquées par certains pays à l'égard de la culture de ce produit à l'image des États-Unis qui ont tiré leurs épingles du jeu, vu qu'il se positionne à la troisième place des plus grands

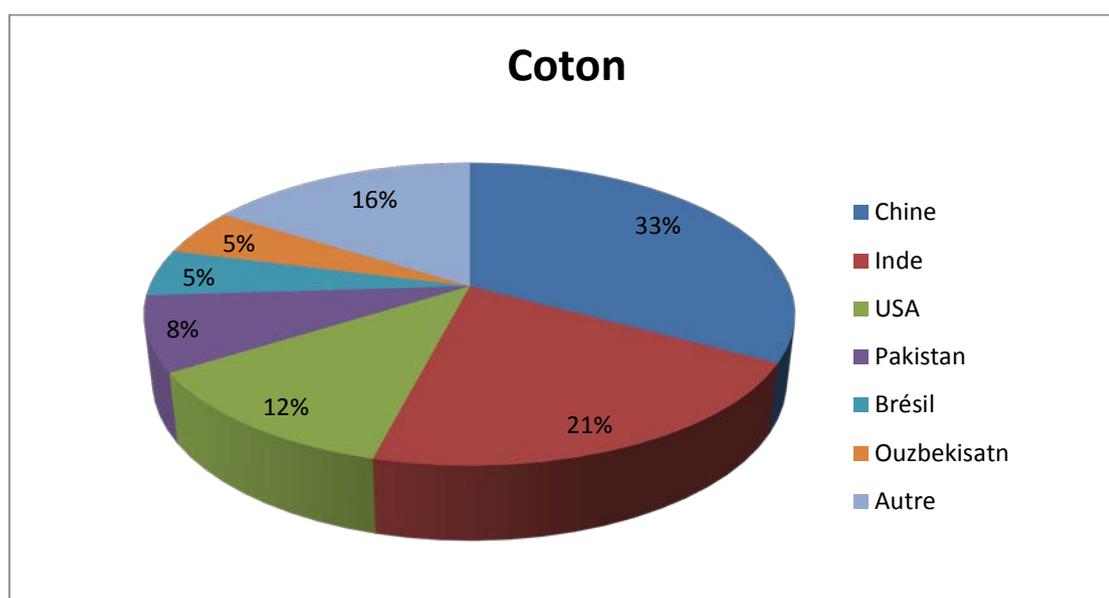
³² Denis Audet, *ajustement structurel dans les industries du textile et du vêtement dans l'environnement commercial de l'après ATV*, édition OCDE 2004, P12

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

producteurs de coton au monde, grâce aux subventions versées à ces producteurs de coton³³. Il faut bien croire que ces réclamations sont bien fondées vu qu'elles constituent une entorse à la réglementation de l'OMC, ainsi que des retombées à la baisse des cours mondiaux du coton ce qui inflige une sanction de taille au pays pauvre tel que les pays d'Afrique noire.

Il faudra attendre 10 ans après la suppression de l'ATV suite aux pressions du Brésil et de quatre pays africains³⁴, pour que les États-Unis suppriment plus au moins les subventions, vu qu'elles étaient remplacées ou bien masquées par des assurances qui couvrent les producteurs de coton contre la baisse de leurs revenus et dont 80% de celle-ci sont à charge de l'administration américaine.

Figure N° 01 : Répartition de la production mondiale du coton sur la période 2008-2009 (en pourcentage de tonnes produites)



Source: Foreign Agricultural Service, Table 1, Coton World supply, use and Trade.

³³ International Center for Trade and Sustainable Development, subventions sur le coton : les États-Unis très déçus par les conclusions de l'OMC tandis que les autres grands producteurs de coton applaudissent. In <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/subventions-sur-le-coton-les-etats-unis-tr%C3%A8s-d%C3%A9%C3%A7us-par-les-conclusions>

³⁴ Le C4 « Burkina Faso, Bénin, Tchad, Mali »

2.2 Ajustement du secteur textile

Le démantèlement imminent de l'accord sur le textile et vêtement a supprimé les obstacles commerciaux, il a donné un élan de développement au pôle de compétences textile dans la plupart des pays en développement, tel que la progression rapide des importations d'équipement destiné au secteur textile et de l'habillement. Le but est d'améliorer la productivité et d'augmenter la production textile d'une qualité permettant l'exportation. De plus cet approvisionnement en équipement à booster les fournisseurs de vêtements qui peuvent se procurer leur intrant textile directement sur le marché intérieur, ainsi que réduire le laps de temps nécessaire entre la commande et la livraison.

Par ailleurs, il faut bien savoir que durant cette période post ATV, de nombreux accords commerciaux régionaux garantissant un régime préférentiel ont vu le jour, tel que les accords signés dans le cadre de l'ALENA entre les États-Unis, le Canada, le Mexique. Avant l'accord sur le libre-échange nord-américain, l'accès au marché des États-Unis était essentiellement accordé aux fournisseurs mexicains, dans le cadre de la sous-traitance de la partie confection des produits textiles et vêtements, avec l'ALENA les règles Commerciales ont changées et toutes les activités de la chaîne de production peuvent se dérouler au Mexique, et ne se limitent pas qu'à la confection. Dans une même optique, l'accord entre l'Union européenne et la Turquie a favorisé l'intégration des produits textiles et habillements turcs sur les marchés européens³⁵.

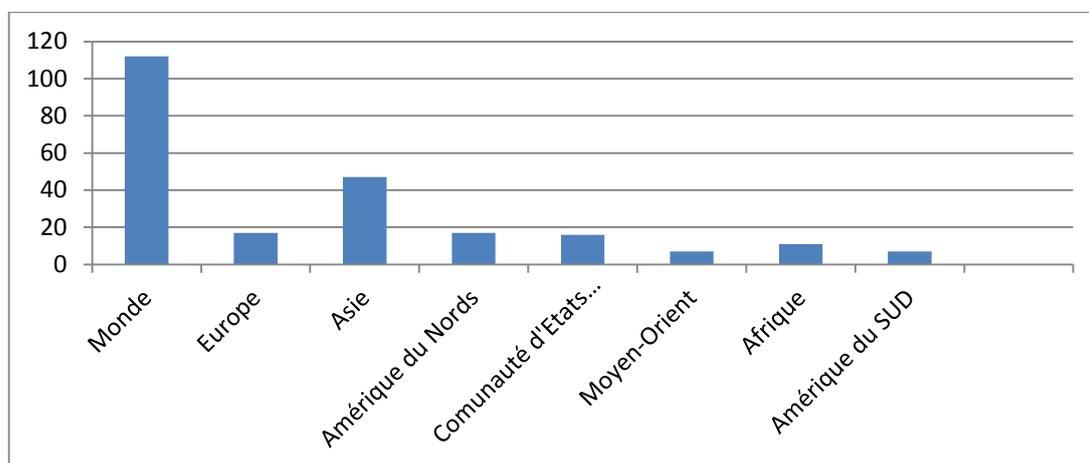
Ces accords encouragent une intégration verticale de la chaîne de production, qui n'offre pas nécessairement les meilleures opportunités de coûts. Ce qui expose les pays signataires de ces accords à une pression concurrentielle extérieure exercée par les produits en provenance d'autre pays à l'image du Bangladesh, la Chine, l'Inde, de plus en plus compétitif à l'échelle mondiale. Comme nous le remarquons dans le graphe N°2, les exportations de la Chine en matière de produit textile on atteint 112 milliards de dollars (US) à travers le monde dont une valeur de 17 milliards de dollars de produits textiles étaient destinés en Amérique du Nord, même valeur pour l'Union européenne, une fois encore la Chine a démontrée sa capacité à s'adapter aux différentes mutations dans le secteur du textile. Cela peut s'expliquer par les investissements et les aides que le gouvernement chinois a octroyées à ce secteur. En effets, le groupement central a

³⁵ Denis Audet, OP. Cit, P13

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

consacré 10 Milliards de Yan (environ 1.64 milliard de dollars US) pour stimuler le développement du textile du Xinjiang. Cela a permis de renforcer son capital humain dans l'industrie textile avec la création d'un million d'emplois dans ce secteur³⁶.

Figure N° 02 les exportations de textile de la chine par régions, 2014.



Source :réalisé par nos soins à partir de l'Organisation mondiale du Commerce « statistique du commerce mondial international 2015 » (voir annexe N°02)

2.3 Ajustement dans l'industrie des vêtements

La période qui a suivi le démantèlement de l'ATV a suscité de nombreuses inquiétudes de la part des pays développés, au sujet des fournisseurs plus concurrentiels dans les pays en voie de développement.

Une fois encore comme à l'accoutumée, les pays industrialisés à l'aide de leur puissance hégémonique vont user de leur politique dans les plus grandes institutions au monde régissant les règles du commerce international (l'OMC) afin de limiter les importations en provenance de ces pays en voie de développement. Dès l'adhésion de la Chine à l'OMC, un mécanisme transitoire de sauvegarde spécifique a été élaboré. L'article 16 résume les fondements de ce mécanisme ; il permet aux membres de l'OMC de restreindre les importations en provenance de la Chine lorsqu'elles entraînent ou risquent de causer une distorsion du marché pour les producteurs nationaux. Cette disposition transitoire de sauvegarde est applicable pendant les douze ans qui suivront l'accession de la Chine à l'OMC³⁷.

³⁶ Textile Business News, L'actualité économique internationale textile et habillement, N°20142-février 2014.

³⁷ Denis Audet, OP. Cit, P18

Chapitre I : La mondialisation du secteur du textile et habillement

Un autre pays qui a son mot à dire après la suppression des ATV, l'Inde dont le secteur du textile et habillement repose sur un système de production décentralisé intitulé « reservation of garment manufacture for small-scale industry », qui accorde une série d'avantages économiques aux petites entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre. L'Inde possède des atouts précieux, tels que la disponibilité dans le pays de nombreuses fibres naturelles. De plus ses compétences dans le domaine des fibres artificielles, ainsi que le faible niveau de rémunération pratiqué dans le secteur manufacturier et a un vaste marché intérieur. Par ailleurs, l'Inde a pris une série de mesures pour protéger son secteur textile habillement. De ce fait, les autorités indiennes ont pris l'initiative de réduire les exportations de fibre textile naturelle de façon à disposer d'un nombre suffisant « de balles de coton » pour faire tourner ses usines. Au cours du premier semestre 2010, ils ont décidé d'interdire toute exportation de coton indien.

2.4 L'ajustement du secteur de la distribution

La distribution des produits textiles tend de plus en plus à être dominée par les plus grandes enseignes mondiales dans les pays consommateurs, cela est dû d'une part à une spécialisation accrue des produits, la montée en puissance des marques et d'une autre part à la segmentation du marché. (CF, annexe N°5)

Les grandes enseignes telles que H&M, Lévis, Zara, etc. exportent dans le monde entier. Le dénominateur commun de leur réussite est lié à la délocalisation de ces enseignes dans les pays à bas salaire. Bien que la réputation de ces pays laisse à désirer du fait des conditions de travail fondées sur l'exploitation de la main-d'œuvre, ces grandes enseignes consacrent de gros investissements pour protéger la réputation de leurs marques et cela en choisissant des fournisseurs capables de leur fournir une connaissance du marché, sans même que leur nom ne soit associé à ces conditions de travail déplorable³⁸.

Aussi, les grands groupes commerciaux présents sur le marché du secteur du textile et de l'habillement élargissent leurs réseaux de distribution tout en recherchant des opportunités d'ordre commerciales dans les pays qui présentent des perspectives de croissances économiques intéressantes. De ce fait, ces marques ont recours à la franchise dans plusieurs de ces pays qui offrent des marchés intéressants.

³⁸ Denis Audet, OP. Cit, P21

III. Le secteur du textile au nord du Maghreb

Le secteur du textile dans les pays nord-africains est assez prometteur en matière d'opportunités commerciales qu'il propose, ainsi que ses nombreux avantages dont il dispose. Les produits textiles et vêtements sont la principale activité industrielle au Maroc et en Tunisie, ce n'est pas le cas pour l'Algérie qui voit son industrie textile et vêtement en déclin, mais en tant qu'État en phase d'accession à l'OMC, l'Algérie a le droit de protéger son industrie tout en lançant son processus de développement.

1-Cas du secteur textile en Algérie, Maroc et Tunisie

En Algérie, l'industrie du textile et cuir présente 0.15% du PIB selon les chiffres de l'ONS, aussi elle enregistre une baisse de 2.7% en 2015 en matière de production.³⁹

Quant aux importations algériennes en matière d'articles textiles sont estimés à environ 64 millions de dollars en 2010. Les exportations de ce secteur n'apparaissent pas dans les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie à cause de leur valeur négligeable. L'Algérie est ainsi un pays importateur net de textile.⁴⁰

Au Maroc, l'IT vient juste après les industries agroalimentaires. Ce secteur est composé de 1692 établissements employant un total de 205600 personnes. Celui-ci est principalement fondé sur une activité de sous-traitance. La majorité des entreprises exportent des produits qui ne subissent au Maroc que de simples opérations de confection sous-traitées par des entreprises qui sont implantées à l'étranger. Ce secteur est donc en forte dépendance de l'offre extérieure.⁴¹

Le secteur textile tunisien est aussi dépendant des activités de sous-traitance. Celui-ci est composé de 2200 entreprises, dont 1600 exportatrices, employant 250000 personnes, 1000 d'entre elles sont des entreprises étrangères et 915 off-shore⁴². En outre, l'activité qui domine le plus dans ce secteur est la confection, c'est donc un secteur qui est beaucoup plus tourné vers l'habillement que le textile. Ce secteur est une pépite d'or pour la Tunisie puisqu'il contribue pour 45% du total des exportations.

³⁹Office national des statistiques, indice de la production industrielle au 4^{ème} trimestre 2015, p 7, In <http://www.ons.dz/IMG/pdf/IPI4t15.pdf>, consulté le 16 avril 2016

⁴⁰ Statistique du commerce extérieur, douane algérienne.

⁴¹ Nations unies commission économique pour l'Afrique, comment sauver le textile maghrébin, 2005, P16, In <http://www.albacharia.ma/xmlui/bitstream/handle/123456789/30928/0674Comment%20sauver%20le%20texte%20maghr%C3%A9bin.pdf?sequence=1>, consulté le 16 avril 2016

⁴²Ceux sont des sociétés exemptes d'impôts généralement implantées dans des paradis fiscaux.

1.1 Les caractéristiques du secteur textile au Maghreb

Le secteur du textile et habillement au Maroc et en Tunisie figure comme le premier employeur et l'un des secteurs qui dégagent des chiffres à l'exportation assez significatifs, par rapport au cas algérien d'où les caractéristiques de ce secteur respectivement au Maroc et en Tunisie.

✓ Prédominance de l'activité de sous-traitance

L'activité principale de ces entreprises est reliée à la confection d'articles d'habillement sous-traités par des partenaires étrangers, vu que le coût minute de production est assez avantageux, cette opération de sous-traitance se résume par la fourniture de matières premières par les donneurs d'ordre étrangers.

✓ Faibles niveaux d'intégration

Les pays du Nord Maghreb disposent d'industrie textile, qui en quelque sorte fournit des matières premières, mais il y a peu de relations entre l'industrie du textile et l'offre nationale de vêtement.

✓ Une présence étrangère significative

Au Maroc un tiers des entreprises du secteur sont étrangères, 40% en Tunisie, dont un tiers détenu par des intérêts français.

✓ Un nombre de marchés limité

La France et l'Espagne sont les principaux clients du Maroc et de la Tunisie, le penchant des industriels européens vers les pays de l'Europe de l'Est, a impacté négativement le rendement des industries marocaines et tunisiennes de textiles et habillement.

1.2- Les atouts et avantages comparatifs du secteur textile au Maghreb

Le principal atout du secteur textile et habillement au Maghreb réside dans sa proximité avec le marché européen, renforcé par une série d'accords, et d'associations conclus par chacun d'entre eux, beaucoup plus le Maroc et la Tunisie avec l'Union européenne. La connaissance des marchés européens a jusqu'à présent permis de répondre aux exigences de délais, prix et service.

1.3- Contraintes et freins du secteur textile au Maghreb

Le principal handicap de l'industrie du textile au Maghreb est lié d'une part à la dépendance des activités de sous-traitance et au manque d'intégration du secteur, et d'une autre part il est lié à son désavantage relatif en matière de salaire des pays de la région par rapport au pays asiatique, qui enregistrent des SMIC horaires très bas rendant presque impossible de leur livrer concurrence. On peut citer à titre d'exemple l'Inde avec 0.22 centime/euros l'heure, la Chine avec 0.25 centime/euros l'heure et le Bangladesh avec 0.19 centime /euros de l'heure⁴³.

Conclusion

Le secteur du textile et habillement et l'un des secteurs manufacturiers qui à subis le plus de chamboulement a l'échèle mondial une série d'événements ont marqué cela, de la prorogation des accords protectionnistes à l'adhésion de la Chine a l'OMC. Le commerce international du textile et des vêtements a échappé pendant longtemps aux dispositions du GAT, cette situation a engendré une lutte pour le contrôle de la filière qui a donné lieu à la suppression des accords. Par conséquent, la libéralisation de la filière dont les conséquences sont une baisse des prix du textile et des vêtements et une perte d'emplois dans certaines économies qui ne peuvent faire face a cette concurrence, d'autre part cette libéralisation a résulté sur un mouvement de délocalisation des firmes européennes et américaines vers des pays qui offrent une main d'œuvre et un bon marché tout en marginalisant les conditions de travail et la dignité humaine.

⁴³ Limantour Jean François, blog Textile Business News, L'actualité économique internationale textile et habillement, février 2014 in <http://docplayer.fr/2250472-L-actualite-economique-internationale-textile-habillement-sommaire.html>

CHAPITRE II

L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET HABILLEMENT EN ALGERIE

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Introduction

L'activité textile a toujours existé en Algérie. Avant l'indépendance du pays, elle se réduisait à des activités artisanales, essentiellement de confection et de tissage, et à quelques entreprises modernes construites par les colons étrangers. Après l'indépendance, les intérêts privés investissent dans le secteur et quelques métiers furent installés surtout dans les grandes villes. Bien que très actifs, ils restaient trop petits et géographiquement trop concentrés pour satisfaire une demande rapidement croissante. Ensuite, le secteur textile a vu son avènement avec le premier plan triennal 1967-1969 et la mise en place de deux sociétés nationales : SONITEX et l'ex SONAC, leur consolidation technique et technologique est mise en œuvre dans le cadre des deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77. Cette industrie va connaître désormais plusieurs bouleversements, selon ceux de l'économie algérienne.

À travers ce chapitre, nous allons expliquer les différentes périodes qu'a vécu l'économie algérienne depuis son indépendance, et qui ont affecté l'industrie du textile, passant d'une période de prospérité (section I) à une période de déclin continu (section II) et enfin une phase de redynamisation du secteur textile (section III).

I. L'industrie algérienne du textile entre 1962 et 1988

Dans cette section nous allons expliquer les différents événements historiques de l'économie algérienne entre 1962 et 1988, et leurs effets sur l'IT en Algérie.

1. L'économie algérienne pendant la période de la planification de l'économie

la planification de l'économie algérienne est passée par différentes périodes a savoir ;

1.1 . La période de récupération de l'économie algérienne 1962-1965

Durant les premières années de l'indépendance, l'économie algérienne se caractérisait par la désarticulation, la dépendance, l'extraversion et le déséquilibre, ces caractéristiques qui ne sont rien d'autre que le résultat de la colonialisation⁴⁴. La désarticulation peut être appréhendée à deux niveaux : au niveau intersectoriel et au niveau intra sectoriel. Au niveau intersectoriel, il y a une faiblesse dans les relations entre le secteur industriel et le secteur agricole : « l'industrie utilisait 25% de la production agricole comme input alors que

⁴⁴Benachenhou Abdelatif., *Planification et développement en Algérie 1962- 1980*, Edition C.R.E.A, Alger, 1980, P1.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

l'agriculture n'utilisait en biens industriels que 8% de sa propre production »⁴⁵. Au niveau intra sectoriel, cette désintégration ou désarticulation s'est traduite par l'absence d'industries de base produisant des moyens de production des équipements et des biens intermédiaires, le développement relatif des industries de biens de consommation et l'absence de relations interindustrielles.

De plus, l'économie algérienne est extravertie, sa dépendance est multidimensionnelle. L'industrie algérienne importait la totalité de ses biens d'équipement de France. Les investissements internes sont pour la plupart d'origine étrangère et l'essentiel des rapports commerciaux se font avec la France.

Par ailleurs, le départ des colons après la proclamation de l'indépendance a eu des conséquences négatives sur l'activité économique : abandon des terres agricoles, l'abandon des postes dans les entreprises industrielles et commerciales.

D'autre coté, la période 1962-1965, se caractérisait par l'instauration de l'autogestion dans les différentes entreprises industrielles⁴⁶ abandonnées par les Européens, en plus de la prise de participation dans d'autres entreprises et la création de quelques entreprises nouvelles grâce à des prêts extérieurs. Le secteur du textile occupait pendant cette période quelque 3000 travailleurs pour 330 entreprises, soit en moyenne 9 travailleurs par entreprise. Leurs activités (31% dans le BTP, 26% pour l'alimentation, 17% pour le bois, 14% pour la métallurgie, 5% pour les cuirs et 3% pour les textiles) mettent en évidence la désarticulation et la faible diversification du secteur industriel.⁴⁷

Dans le domaine des industries sidérurgiques, mécaniques et électriques, seules quelques unités importantes ont été abandonnées et passaient au secteur industriel autogéré. Il s'agit de :

ACILOR (aciérie Martin et laminoir à rond à béton) à Oron, ENCM (chaudronnerie et tubes) et une unité de matériel agricole (charrues Ben Badis) à Rouiba.

⁴⁵ Brahimi Abdelhamid, *l'économie algérienne*, édition OPU, Alger, 1991, p. 16.

⁴⁶ Le secteur industriel autogéré est constitué par des entreprises de faible dimension, concentrées dans l'Algérois (46%), dans l'Oranais (34%) et dans le Constantinois (20%).

⁴⁷ Marouf Samir, *la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisée : Cas du textile*, Mémoire de magister en science économique, Université A. Mira de BEJAIA, 2005, P.46

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Les autres activités appartenant aux sociétés étrangères et continuant leurs activités sont : Renault et Berliet (montage) ;Durafour (charpente métallique) ; SNAF (matériel ferroviaire) ; Neyrpic (construction mécanique) ; ALTEME ; CABLAF ; PHILIPS (construction électrique), SOTUBAL et ALTUMEC (tubes) et J J.CARNAUD (boite de fer-blanc et fûts et ALLUMAF (laminage et transformation d'aluminium). »

1.2 La stratégie industrielle pendant la période 1966 -1978

L'Algérie a opté, pour son développement, pour l'industrie de « base ». Ce choix est dicté par des considérations doctrinales liées à la volonté et à la détermination de l'Algérie de compléter son « indépendance » politique par une indépendance économique, qui détermine en dernier lieu son autonomie politique.

1.2.1 Le modèle industriel algérien : les industries industrialisantes 1966

Le modèle des industries industrialisantes définit les industries industrialisantes comme celles qui modernisent l'agriculture, à travers l'amélioration du niveau de vie moyen et transformant les richesses du pays en produisant des biens destinés à la satisfaction de la demande nationale. Les industries sidérurgiques et mécaniques ainsi que les industries chimiques et électromécaniques sont les principales activités industrialisantes. C'est ainsi que l'État algérien s'est lancée dans la création des complexes géants, pour produire à grande échelle l'acier, l'énergie, le ciment, etc⁴⁸.

1.2.2 Le plan triennal 1967-1969

Appelé « le pré-plan », constitue un effort d'adaptation des structures socioéconomiques et administratives qui étaient de type capitaliste et libéralo-colonial à un schéma centralisateur et collectiviste. Il dévoile une préférence pour l'industrie de base et les activités liées aux hydrocarbures où prévaut le nouvel avantage comparatif de l'Algérie, au détriment des mines et de l'artisanat (en voie de disparition).⁴⁹

En effet, à partir du premier plan triennal 1967-1969, le planificateur vise à mettre en œuvre les premières bases de la stratégie du "**développement autocentré**"⁵⁰

⁴⁸Changier Antoine, *les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre État et appareil de production dans une économie en développement*, mémoire de magister, institut d'études politiques, université Lyon 2, 2009, P14

⁴⁹Changier Antoine ,OP.cit P15

⁵⁰C'est une stratégie qui traduit une volonté de réaliser le passage d'une économie dépendante des hydrocarbures vers une économie industrielle indépendante, apte à l'autosuffisance.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

1.2.3 Le premier plan quadriennal 1970-1973

Le Plan quadriennal s'appuie sur ce qui existe déjà dans le pré-plan triennal pour permettre à l'industrie algérienne de se diversifier en renforçant ses bases objectives. De plus, L'Algérie avait à faire face à une série de déséquilibres et de risques et le 1^{er} Plan quadriennal devait, pour faire réussir la politique d'industrialisation, assurer la résorption prioritaire de ces déséquilibres (formation des cadres, relations agriculture-industrie, etc.).

Dans le premier Plan quadriennal (1970 -1973), il y'a eu une intensité capitaliste de l'investissement industriel⁵¹ algérien visant à mettre en place une structure industrielle cohérente (un ensemble d'industries inter-reliées), vouée à la modernisation et à la construction progressive de l'ensemble du secteur industriel.

1.2.4 Le deuxième plan quadriennal 1974-1977

Le 2^{eme} plan quadriennal 1974-1977 vise à maintenir et à consolider les objectifs du premier plan quadriennal 1970-1973. Ce plan se distingue par le montant des investissements planifiés qui « explose » sous l'effet du premier choc pétrolier en 1973, de l'amplification de la capacité d'endettement et, aussi, de l'attention plus forte qu'il consacre aux branches non industrielles, de type socialiste. Mais, les retombées du volume des investissements sont amorties par leur inefficience, en terme de faiblesse de productivité et de production ; de surcroît des dépenses d'accumulation du capital qui sont exécutées avec de coûteux retards (60% uniquement des investissements industriels voient le jour dans les délais projetés, en 1970-1978), accompagnés avec d'importants coûts et insuffisances de finalisation.⁵²

Cette période a affecté positivement l'industrie de textile en Algérie malgré les obstacles que cette dernière a rencontré depuis sa naissance.

1.3 La réorganisation de l'économie et des entreprises 1979-1988

L'évaluation de la période des années 1970 avait mis en évidence les dysfonctionnements rencontrés dans l'organisation et le fonctionnement de l'économie nationale. Les mesures engagées au cours de la moitié de la décennie 1980 se sont attachées à

⁵¹ Dans le Plan quadriennal (1970 -1973), les structures de l'investissement industriel sont comme suite : les hydrocarbures, la transformation des hydrocarbures, les mines, l'énergie, la sidérurgie, les industries chimiques, les industries mécaniques et électriques, les textiles, les cuire, les industries agricoles et alimentaires, les métaux de construction, les industries diverses, et l'artisanat

⁵² Changier Antoine, OP.Cit, p 16 23.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

rechercher une meilleure efficacité du système économique en place, sans toutefois toucher à ses fondements.

La restructuration organique et financière des entreprises nationales, l'aménagement du monopole de l'État sur le commerce extérieur, la décentralisation relative du mode d'allocation des ressources, la réorientation des investissements au profit des infrastructures et des industries légères, l'assouplissement des conditions d'intervention du secteur privé et la stimulation de la consommation privée furent les principaux volets des mesures de réformes engagées durant cette période, suite à la relative aisance financière due à l'augmentation des recettes pétrolières.

De plus, l'envolée des ressources extérieures a contribué à masquer les causes structurelles des faibles performances d'un système productif exclusivement orienté vers le marché intérieur, et à accroître sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs et des exportations des hydrocarbures.

Par ailleurs la restructuration organique et financière aurait dû permettre à l'entreprise publique de rétablir son équilibre financier, indicateur central de sa rentabilité, ainsi que de réaliser trois objectifs stratégiques : assurer l'amortissement financier de l'outil de production pour en assurer le renouvellement ; respecter l'échéancier de remboursement des emprunts contractés pour financer les investissements de l'entreprise et dégager un excédent financier pour participer au financement de la croissance économique⁵³.

Par ailleurs, la réorganisation des entreprises a pour objectif de transformer les complexes industriels fortement intégrés mis en place dans les années 1970 en entreprises performantes en mesure de s'autofinancer et de participer à l'accumulation de richesses nationales. Il s'agit donc de transformer une charge pour l'État en un avantage. En conséquence, le choix d'une atomisation des grands complexes industriels en entreprises moyennes dont les missions sont plus précises est adopté. Cette restructuration organique nécessite des mesures d'accompagnement concernant le transfert du patrimoine, la création de nouveaux sièges sociaux, l'affectation du personnel à l'échelle nationale, la réaffectation des fonctions de coordination et le financement de l'exploitation des nouvelles entreprises. Étant donné la lourdeur des transformations entraînées par la restructuration, celle-ci se met en place progressivement de 1981 à 1984. Cette première étape transforme fondamentalement le

⁵³Changier Antoine, OP.Cit,P17

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

secteur public et suite a ces mesures, le nombre d'entreprises publiques passe de 150 environ en 1980 à 480 à la fin de l'année 1982.⁵⁴

Pendant la période allant de 1962 à 1988, l'état de l'industrie du textile en Algérie dépend de la situation de l'économie dans son ensemble et de la part du développement industriel en particulier

2. Naissance et développement de l'industrie du textile entre 1962 et 1988

Dans cette partie nous présentons l'industrie du textile en Algérie à partir de sa naissance, ainsi que son développement entre 1962 et 1988.

2.1 Genèse de l'industrie du textile en Algérie

L'industrie textile est née en Algérie après l'indépendance, avec la mise en œuvre des premiers plans de développement (le plan triennal et les deux plans quadriennaux 1967-1977), par la création de la première Société Nationale de Confection **SONAC**, le 03 septembre 1964 (**décret N° 64-272**). **SONAC** devient Société Nationale des Industries Textiles **SONITEX** le 22 juillet 1966 (**ordonnance n°66-218, complétée par l'ordonnance n°72-47 du 03/10/1972**). En 1979, l'entreprise SONITEX contrôlait 43 unités de production qui exercent leurs activités dans les différentes filières technologiques : coton, laine, soie, textiles industriels et confection.⁵⁵

L'opération de restructuration organique des entreprises publiques engagée à partir de 1982, et qui consistait en la séparation des fonctions de production, de commercialisation et d'investissement, s'est traduite au niveau de la SONITEX par la création de 6 entreprises spécialisées par filières technologiques : COTITEX (coton), ELATEX (laine), SOITEX (soie), INDITEX (textile industriel), ECOTEX (confection et bonneterie) et DISTRITEX (distribution) auxquelles les 43 unités de production ont été réparties.

En 1985, une autre opération de restructuration a concerné deux entreprises, COTITEX et ELATEX :

⁵⁴Changier A, OP.Cit, p24

⁵⁵L'algérienne des textiles, In www.texalg-dz.com, L'Algérienne des textiles, document publié dans le web, consulté le 24 janvier 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

- L'entreprise COTITEX est restructurée en quatre entreprises régionales : COTITEX. Est (Batna), COTITEX. Ouest (Sebdou), COTITEX. Sud (Laghouat), COTITEX. Centre (Draa-Ben-Khedda).
- L'entreprise ELATEX, quant à elle, s'est dessaisie de l'activité « couverture », confiée alors à COUVERTEX.

Le 20 janvier 1987, l'ENADITEX (entreprise nationale d'approvisionnement et de distribution des produits textiles) a été créée suite à la fusion de deux entreprises ; DISTRITEX et ENATEC.

Ainsi, le potentiel public de production de la branche textile est depuis 1985 réparti entre 11 entreprises autonomes :

- Neuf (09) entreprises de production de textiles spécialisées par filière traditionnelle (coton, laine, soie et textiles industriels) disposant au total de 69 unités de production ;
- Une (01) entreprise de distribution des produits textiles, ENADITEX, disposant de 24 unités spécialisées dans la distribution et 127 points de vente en détail ;
- une (01) entreprise d'étude et d'ingénierie chargée du développement de la branche : ENEDIM

Le secteur privé, quant à lui, est composé de petites unités installées pour la plupart des cas dans les grandes agglomérations. Les équipements ont été en général acquis dans le cadre de la restructuration de l'industrie européenne. À l'exception de certaines unités modernes, le parc machine est surtout constitué d'équipements très diversifiés acquis de manière opportune en fonction des disponibilités et des créneaux du marché.

2.2 État des lieux de l'industrie textile en Algérie entre 1962 et 1988

La situation des entreprises algériennes du textile n'est que le résultat d'une évolution, de l'histoire de l'économie algérienne, nous allons donc procéder à une analyse historique de cette évolution.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

2.2.1 La mise en place d'un potentiel de production d'unités textiles et d'ateliers de production

La première période 1963-1984 correspond à la mise en place d'un potentiel de production d'unités textiles et d'ateliers de confection réalisés par le BERI⁵⁶. Il a été réalisé 24 ateliers de confection et cinq complexes industriels intégrés en filatures-tissage, type coton. Les unités sont : El-Kerma, Oued-Tlélat, Batna, Constantine et Draa-Ben-Khedda.

Les préoccupations pendant cette période étaient essentiellement : la création d'emplois (résorption du chômage) et l'équilibre régional, mais sans conception d'ensemble en matière de politique industrielle.

2.2.2 la mise en place des projets du premier plan quadriennal

La deuxième période correspond à la mise en place des projets du premier plan quadriennal. Les réalisations sont effectuées sous la forme « engineering fractionné » (ou « lots par lots ») par diverses entreprises et pour le compte de la SONITEX qui joue ainsi le rôle d'ensemblier. L'intérêt de cette modalité de réalisation est de favoriser ou de permettre une progressive intégration tant inter, qu'intra sectorielle, étant donné qu'il est possible de faire appel à des segments d'industries nationales préalablement constitués.

Cette période voit mettre en place les extensions de trois unités existantes : celle de Batna, de Constantine et de Draa-Ben-Khedda. Par ailleurs, un premier complexe lainier intégré (filature-tissage-finissage) a été lancé à Tiaret, conçu initialement pour utiliser la laine des troupeaux des hauts plateaux. Parallèlement, un complexe jute est lancé à Béjaia.

2.2.3 La mise en place des projets inscrits dans le second plan quadriennal

La troisième période couvre les projets inscrits au second plan quadriennal (réalisation de l'unité « soieries industrielles de Tlemcen »). Elle se caractérise par l'adoption généralisée comme modalité de réalisation du « produit en mains », qui avait pour objectif d'améliorer : l'insuffisance des moyens nationaux de réalisation sollicités par l'ensemble des secteurs; de faire former un personnel algérien capable de faire fonctionner les installations acquises et de

⁵⁶Bureau d'études et de réalisations industrielles attaché au ministère de l'Industrie, ayant pour principales missions les études de développement et d'aménagement des zones industrielles, d'aménagement et de la promotion immobilière

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

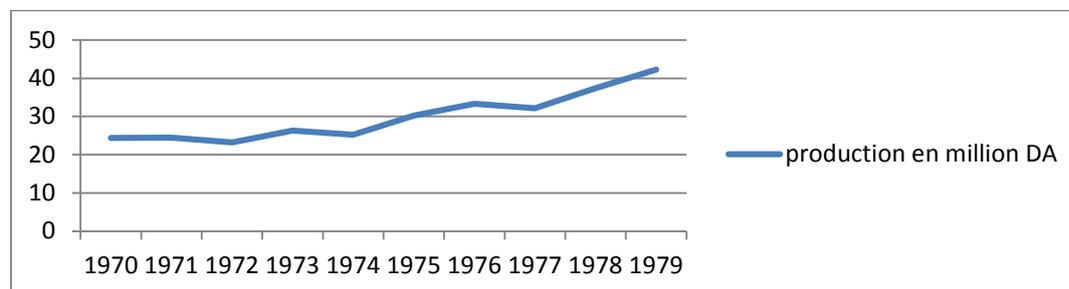
maîtriser la technologie importée et de faire garantir le produit fabriqué, quantitativement et qualitativement.⁵⁷

En somme, il y a du premier au second plan quadriennal tant pour l'ensemble de l'industrie que pour la branche textile, un gonflement trop rapide du portefeuille des projets suite à une volonté "d'acheter" toutes les filières, et ce en même temps.

Les entreprises de l'industrie textile activaient dans le cadre d'un environnement favorable caractérisé par : une structure monopolistique du marché, une industrie fortement protégée de la concurrence des produits étrangers, une monnaie surévaluée et un financement facile.

La conséquence fut une augmentation significative de la production, notamment en fin de période, ainsi que des créations d'emplois nombreux. Ainsi, la production des industries textiles est passée de l'indice 24.4 en 1969 à l'indice 42.3 en 1979, soit une augmentation de 73.36%, ce qui est appréciable (Cf figure N°3).

Figure N° 03 : Evolution de l'indice de production de l'industrie du textile (1969-1979)



Source : Marouf S, la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisée : Cas du textile, mémoire de magister, Université A. Mira de BEJAIA : faculté des sciences économiques, 2005, p 154 In ONS 1962-1991

En effet, cette augmentation de la production ne signifie toute fois que les entreprises algériennes maîtrisent le processus de production ; loin de là. Les équipements et les matières premières étant acquises à l'étranger, et toute rupture des approvisionnements se traduira automatiquement par des baisses de production. En plus, sauf à fonctionner avec une main-d'œuvre relativement moins chère, une telle extraversion affaiblit la compétitivité internationale des entreprises algériennes puisqu'elle les condamne à fonctionner selon des

⁵⁷ Marouf.S, OP. Cit, p 153

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

normes de production fixées ailleurs, par les entreprises qui contrôlent l'amont de l'industrie textile.

En réalité, l'industrie textile algérienne n'a jamais été conçue pour conquérir des parts de marchés extérieurs, d'où la faible importance accordée aux coûts de production, et donc sa faible compétitivité internationale. En outre, l'option pour une technologie « moderne » et la mise en œuvre de l'innovation nécessite une main-d'œuvre qualifiée, la communication, l'accompagnement et la formation des PME, mais ces facteurs qui n'existaient pas durant les premières années d'industrialisation⁵⁸

En somme, l'industrie textile algérienne, bien que conçue « fusionnée », dépend toujours de l'étranger pour son fonctionnement, aussi bien en ce qui concerne les matières premières, les demi-produits, les équipements, et certains produits finis. Le caractère instable de cette industrie met en évidence un certain nombre de déséquilibres technologiques se traduisant par des goulots d'étranglement qui empêchent le fonctionnement régulier de l'appareil productif.

En réalité, les préoccupations durant la fin des années 70, à savoir la satisfaction urgente des besoins nationaux et la résorption du chômage, ont vite accéléré, ce qui avait pour résultat le recours à l'importation massive de technologies et de produits finis.

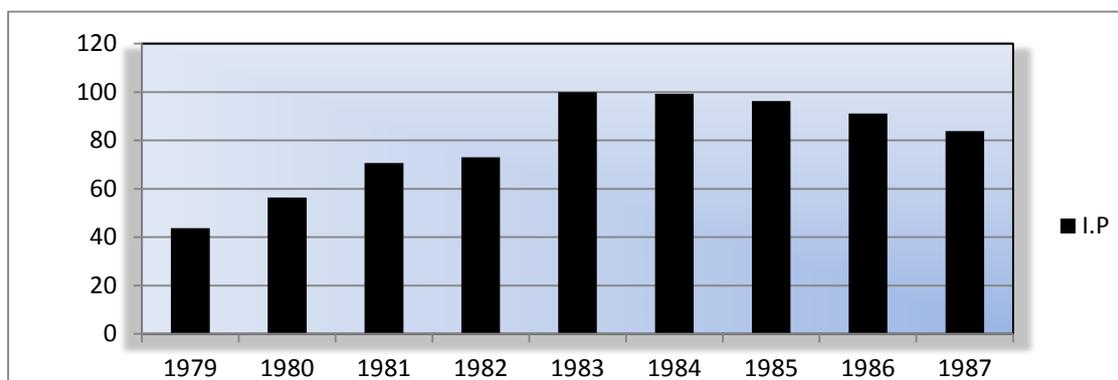
2.2.4 La restructuration des entreprises

L'opération de restructuration engagée à partir de 1982 consistait à la séparation des fonctions de production, de commercialisation et d'investissement dans les entreprises algériennes. Ainsi entre 1980 et 1982, la production textile est passée de l'indice 43.7 à l'indice 70.7, soit une augmentation de 61.78%, en deux ans. En une année, de 1983 à 1984, la production textile est passée de l'indice 73.1 à l'indice 100, soit une augmentation 36.79%, ce qui est appréciable. (Cf figure N°4)

⁵⁸ Marouf S, OP.Sit, p 155

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Figure N°04 : Evolution de l'indice de production de l'industrie textile pendant la période 1979-1988. En million de DA



Source : Marouf.S, OP. Cit, p 157

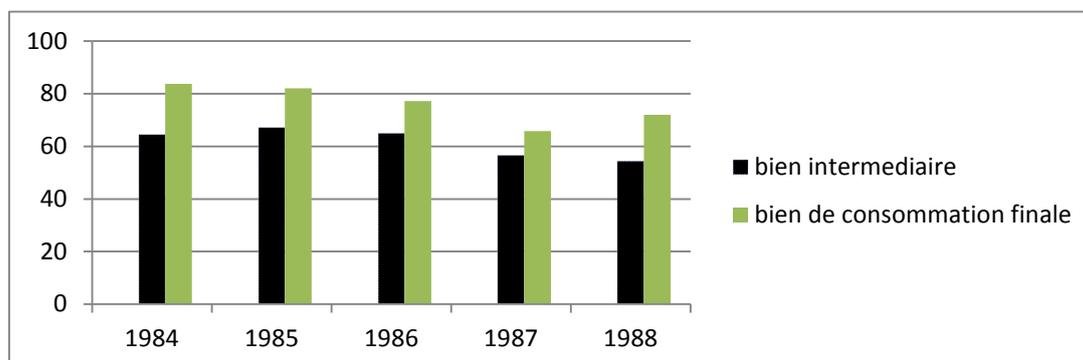
L'industrie textile commence, toutefois, à connaître des problèmes à partir de 1984 : la production textile est passée de l'indice 100 en 1984 à l'indice 83.9 en 1987, soit une baisse de 16.1 %. Cette baisse est certainement due aux difficultés d'approvisionnement qui commencèrent à se dessiner au début même de la période. En effet, la baisse du prix des hydrocarbures sur le marché international était prévue et se dessinait avant même son avènement en 1986. Comme l'industrie algérienne en général et l'industrie textile en particulier, dépendent à la fois de l'extérieur pour leurs approvisionnements et des recettes tirées des hydrocarbures pour leur financement.

La baisse de la production, entre 1984 et 1987, a beaucoup plus touché les activités aval que les activités amont de l'industrie textile. Cette baisse est due aux difficultés d'approvisionnement.

En conséquence des difficultés d'approvisionnement, les capacités de production de l'industrie textile sont largement sous-utilisées : le taux d'utilisation des capacités est passé de 69.5% en 1985 à 56.8% en 1988 (Cf figure 5).

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Figure N° 05 : Évolution du taux d'utilisation des capacités de production des industries textiles 1984-1988 en million de DA



Source : Marouf.S, OP. Cit, P 158

malgré les conditions défavorables à la production de l'industrie textile en Algérie, nous trouvons que bien certaines entreprises réalisent une baisse de leur CA, à savoir celles de coton et de textiles industriels, d'autres bien au contraire, elles réalisent une augmentation ; c'est le cas des lainages et des soieries. Quand à la valeur ajoutée⁵⁹, elle a connu une augmentation durant cette période 1986-1988 (Cf tableau n°4).

Tableau N°04: Evolution du CA et de la VA dans les entreprises textile algériennes entre 1986 et 1988 en million de DA

Année	1986		1987		1988	
	CA	VA	CA	VA	CA	VA
Filières de cotons	2528	1628	2379	1558	2336	1987
Filières de Production (lainages et soieries)	5951	6035	6035	3700	5991	4229
Total général	8443	7663	8414	5258	8327	6216

Source : tableau réalisé par nos soins, à partir des données des tableaux n°27 et n°28 In, Marouf S, la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économmondialisée : Cas du textile, mémoire de magister, Université A. Mira de BEJAIA : faculté des sciences économiques, 2005,p 159

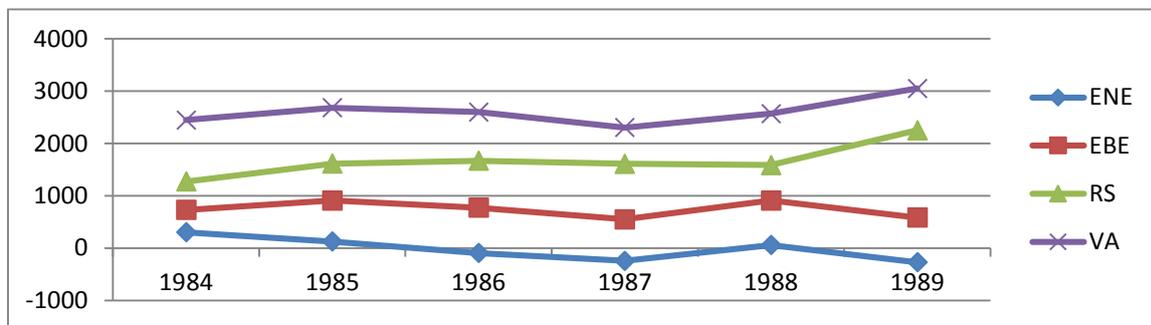
⁵⁹La valeur ajoutée est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise, un secteur d'activité ou un agent économique au cours d'une période donnée. Elle est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières).

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

La baisse du CA d'un côté et l'augmentation de la VA de l'autre, se justifient par la baisse des consommations intermédiaires.

La rémunération des salariés, dans le secteur du textile a baissé durant la période 1985-1988 : elle est passée de 1615 millions de DA en 1985 à 1589 millions de DA en 1988, soit une baisse de 1.6%. Elle reste toutefois moins importante que celle de la valeur ajoutée qui est de 4,3% ; d'où une baisse de l'excédent brut d'exploitation, qui met en évidence les difficultés d'adaptation que connaissaient les entreprises du secteur (Cf figure n° 06).

Figure N°06: évolution des agrégats du compte d'exploitation de l'industrie textile en million de DA (1984-1989).



Source : Marouf.S, OP. Cit, p 161

En effet, l'excédent brut d'exploitation (EBE)⁶⁰, différence entre la valeur ajoutée, les frais de personnel et l'impôt lié à la production (ILP)⁶¹, a baissé durant cette période. Il est passé de 911 millions de DA en 1985 à 551 millions de DA en 1987, soit une baisse de 39.5%. Par contre l'excédent net d'exploitation (ENE)⁶², différence entre l'EBE et les amortissements, a, quant à lui, été même négatif durant la période 1984-1989 : il est passé de 126 millions de DA en 1985 à -240 millions de DA en 1987, soit une baisse de 290%. L'évolution de l'ENE met en évidence les difficultés des entreprises textiles à dégager un résultat d'exploitation positif, elles sont donc incapables même de rémunérer les facteurs de production.

⁶⁰L'excédent Brut d'Exploitation (EBE) ; indique la rentabilité du système de production d'une entreprise. Connaître l'excédent brut d'exploitation est indispensable pour toute entreprise, car il permet de confronter le chiffre d'affaires hors taxes avec tous les frais engagés pour produire. Si l'EBE est positif, cela signifie que l'entreprise vend plus cher qu'elle ne produit. Si à l'inverse il est négatif, l'entreprise perd de l'argent.

⁶¹L'Impôt Lié à la production (ILP) ; Les impôts sur la production, sont des versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production.

⁶²L'excédent net d'exploitation (ENE) ; c'est l'EBE auquel on ajoute la consommation du capital fixe (CCF).

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Ces indicateurs, la VA, la RS et l'ENE, permet de mieux nous renseigner sur les performances relatives de l'industrie textile. Le taux de valeur ajoutée, rapport entre la valeur ajoutée et la production brute, renseigne sur le degré d'intégration de la branche. Il est en moyenne de 57% durant la période 1984-1989: la branche achète l'essentiel de ses consommations productives de l'extérieur.

Le taux de valeur ajoutée est relativement moins élevé pour l'ensemble des entreprises, et met en évidence la faible intégration tant inter qu'intra filière, d'où la faiblesse des relations industrielles, essentiellement entre les entreprises textiles de base, d'un côté leur dépendance des approvisionnements extérieurs en matières premières, et d'un autre côté la faible intégration interne.

Tandis, ce résultat auquel parvient l'industrie du textile est le résultat des obstacles suivants⁶³ :

- **L'instabilité de production des produits textiles**

L'industrie du textile est largement influencée par les fluctuations de la mode, le développement technologique et l'innovation continue caractérisant le textile à l'échelle mondiale et à laquelle l'Algérie se trouve en difficultés.

- **La dépendance vis à vis de l'extérieur**

L'industrie textile algérienne est très dépendante des importations, c'est toute son efficacité se trouve conditionnée par les modalités de fonctionnement du commerce extérieur. A cet égard, les questions de délai et de sécurité des approvisionnements posent ambiguïté. De plus, toute rupture des approvisionnements se traduira automatiquement par des arrêts de production.

- **La sous-utilisation des capacités de production**

Malgré les facteurs et les capacités de production dont dispose cette industrie, elle souffre d'un manque de main-d'œuvre formée et qualifiée, ainsi que des problèmes techniques à savoir : des problèmes de teinture, d'impression, de tissage et de finissage. Ces insuffisances

⁶³ Marouf.S, OP. Cit, P. 151 181

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

en facteurs matériels et humains ont mis en avant la question de l'intégration industrielle⁶⁴, vu que toute mauvaise production en amont se traduira automatiquement par des méventes en aval.

- **Les problèmes liés à la commercialisation**

Un problème est apparu depuis les premières années d'industrialisation, dû à la séparation entre les différentes unités de production. En effet, des sur-stockages importants en produits qui sont jugés invendables puisque le consommateur algérien est depuis toujours attiré et impressionné par les produits étrangers. Ces problèmes à la fois au niveau des approvisionnements en textiles finis et au niveau d'écoulement des produits fabriqués, produisent un rapport « qualité/prix » défavorable.

- **Les problèmes liés à la gestion**

Le problème d'approvisionnement, n'est cependant, pas la seule cause de la relative inefficacité des entreprises algériennes, les problèmes liés à la gestion : l'encadrement du crédit et la fiscalité, fixation des salaires due essentiellement à l'application de loi qui stipule que chaque citoyen a le droit au travail. En effet, les entreprises du textile se trouvent avec un sur effectif, ces dernières trouvent alors des difficultés à dégager un prix supérieur au cout de revient. Ces difficultés ont largement contribué à l'aberration du fonctionnement normal et à la gestion rationnelle des entreprises algériennes du textile.

À ce problème d'approvisionnement, vient s'ajouter pour l'accentuer d'autres contraintes liées à la gestion et le fonctionnement de l'ensemble de l'économie. En effet, la gestion de l'entreprise est administrée par le haut. La gestion administrative des entreprises du textile, qui n'obéit à aucune rationalité économique, empêche celles-ci de rentabiliser leurs activités et d'arriver ainsi, avec le temps, à régénérer le cycle de la production.

De plus, la surévaluation du dinar algérien favorisait beaucoup plus les importations que la production locale. Elle contrarie l'intégration industrielle tant recherchée et affaiblit, par

⁶⁴Une entreprise A peut réaliser une intégration industrielle verticale, c'est-à-dire prendre possession d'entreprises B réalisant une activité précédant, ou suivant celle réalisée par l'entreprise A, ou bien une intégration horizontale, qui consiste pour une entreprise à étendre son réseau, en acquérant ou développant des activités économiques au même niveau de la chaîne de valeur que ses produits.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

les coûts, la compétitivité des produits algériens, d'où les sous-utilisations accrues des capacités de production.

II. Le textile entre la stagnation et le déclin (1989-2003)

La baisse des recettes extérieures et du pouvoir d'achat, en raison de la chute brutale du prix du pétrole et du dollar à partir de 1986⁶⁵, a rendu visible les faiblesses structurelles de l'industrie algérienne. Une réforme économique était donc nécessaire pour rétablir les déséquilibres de l'économie algérienne. À travers cette section nous allons expliquer les différentes réformes et crises qu'a subi l'économie algérienne et leurs effets sur l'IT.

1. Réformes économiques et autonomie des entreprises publiques (1989-2003)

Les faiblesses de l'industrie algérienne trouvent leurs origines à la fois dans le type de localisation de l'industrie algérienne au sein de la division internationale du travail et dans le mode de fonctionnement et de régulation interne d'une telle industrie : mécanismes d'allocation des ressources d'investissement très peu efficaces, et formation de revenus salariaux et non salariaux n'ayant aucun ou peu de lien avec la productivité du travail.

De plus, la baisse brutale des prix des hydrocarbures a alourdi considérablement le service de la dette, freiné de manière drastique les importations, donc les capacités d'approvisionnement et d'équipement du pays. La croissance économique a reculé brutalement avec une chute de l'emploi et des revenus.

Amplifié par la baisse du pouvoir d'achat du dollar, le niveau des importations a en effet baissé entre 1985 et 1987 de près de 30% en dollars courants. La baisse des importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement a été importante : près de 50% pour les premiers, 60% pour les seconds.

La production industrielle baisse en conséquence de la baisse des importations. Ainsi la production industrielle hors hydrocarbures est passée de l'indice⁶⁶ 108 en 1984 à l'indice 98 en 1991, soit une baisse de 9,25%. Cependant, l'évolution globale de la production industrielle des entreprises publiques en terme de taux d'utilisation des capacités de

⁶⁵Entre le mois de juin 1985 et le début de l'année 1986, le prix moyen du pétrole brut est passé de 30 à 14,5 dollars le baril. Celui du gaz passe de 3,7 à 2,5 dollars le million de British Terminal Unit (B.T.U). Les recettes tirées des hydrocarbures ont baissé de 13 milliards en 1985 et de 7,7 milliards en 1986 pour se redresser à 9 milliards en 1987. Les termes de l'échange ont diminué de 50% entre les deux années

⁶⁶ L'indice de la production industrielle est un indicateur significatif des problèmes qui affectent les entreprises industrielles et le potentiel industriel dans son ensemble

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

production est passée de 66% en 1984 à 58% en 1991. Le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie hors hydrocarbures passe quant à lui de 67% en 1984 à 54% en 1991⁶⁷. Il en est de même en ce qui concerne les industries manufacturières

En conséquence du contre-choc pétrolier, l'Algérie a connu dans les années 90 une période de troubles particulièrement intense, nommée « la décennie noire » et qui combine guerre civile, crise de la dette, pénuries et fin du monopole public sous la pression du FMI. Lors de cette crise, un certain nombre des fondamentaux de la gestion politique de l'économie algérienne sont remis en question et le concept de libremarché fait débat.

Ainsi, à la fin des années quatre-vingt et aux débuts des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles⁶⁸ concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché. C'est de cette période que date le début d'une dialectique entre l'État et un marché autorégulateur en Algérie.

1.1 Sortir de l'économie dirigée (restructurations et privatisations) 1989 – 1993.

L'économie algérienne est en crise, grevée par la dette et minée par les pénuries. L'industrie publique se révèle un poids pour l'État qui n'a plus les moyens de subventionner un secteur qui n'est toujours pas parvenu à dégager des capacités d'autofinancement. C'est pourquoi la crise impose des réformes qui mettent fin au monopole industriel public et à la place centrale de l'industrie dans le développement algérien.

Dans un premier temps, une politique de privatisation formelle est mise en place, dans la continuité des restructurations du début des années 80. Cette première phase démontre que le manque de résultat de l'entreprise publique est avant tout considéré comme un problème de gestion et de management. À travers la politique de restructuration industrielle en général et de privatisation en particulier, l'Algérie ambitionne d'édifier une économie moderne, puissante et ouverte sur le reste du monde⁶⁹

1.1.1 La transition vers l'autonomie des entreprises publiques 1989- 1993

⁶⁷Marouf.S , OP. Cit, p 96

⁶⁸ Une réforme structurelle est une réforme engagée par les administrations publiques d'un pays, visant à améliorer son fonctionnement structurel. Il s'agit d'une réforme des politiques économiques publiques ou des réglementations qui vise à améliorer le fonctionnement économique d'un pays : diminuer le taux de chômage, accroître le revenu par tête et le PIB par habitant, réduire les inégalités de revenu, etc.

⁶⁹Mihoubi Salah, *l'Algérie à l'épreuve des réformes économiques*, Editions OPU, Alger 1984, p. 84.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Depuis 1986, année du choc pétrolier et de l'effondrement des prix des hydrocarbures, les capacités d'importations de l'Algérie ont été gravement affectées. Ce qui a entraîné une baisse drastique de l'activité industrielle, car dépendante pour ses inputs de l'étranger. Aussi, cette situation fut aggravée par une diminution de la production agricole en raison d'une sécheresse marquée par des invasions de criquets.

Le produit intérieur brut (PIB), qui s'était accru en moyenne de 5% par an en termes réels entre 1980 et 1985, a diminué pour se stabiliser à 1% entre 1986 et 1989⁷⁰. Au cours de cette même période, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation avait atteint 8,5% par an en moyenne, et le taux de chômage qui était de 17% en 1983 s'est accru pour atteindre le taux de 28% en 1985⁷¹.

Le besoin d'une réforme profonde du système économique s'est alors fait ressentir avec acuité. En effet, le principe de l'autonomie de gestion des entreprises publiques et la reconnaissance des mécanismes de marché comme instruments essentiels de régulation des activités économiques ont constitué les lignes directrices du processus de réformes « structurelles » entamé à partir de 1988.

Cependant, le problème central des réformes économiques concerne la mise en œuvre de l'autonomie de l'entreprise publique. Les difficultés concernant la transformation du comportement des entreprises sont liées plus au manque de ressources qu'aux conditions de gestion de la transition vers l'économie de marché.⁷²

La réforme économique portait également sur l'ensemble des instruments d'encadrement de l'économie : la planification, les salaires, les prix, la fiscalité et le financement. Ainsi, les réformes mises en place pendant cette période sont :

- **L'autonomie du secteur public :** l'État a procédé à la privatisation formelle des entreprises publiques par la loi de 1988, en conséquence de la chute des prix du pétrole, et de l'incapacité de l'État de financer le déficit des entreprises publiques.
- **La libéralisation des prix :** la loi sur la libéralisation des prix en juillet 1989 a deux objectifs principaux : d'une part affaiblir le marché parallèle, d'autre part permettre aux

⁷⁰ Cherif Chakib, *L'inévitable rééchelonnement*, Annales Marocaines d'Economie, rabat, 1995

⁷¹ Office National des Statistiques, In http://www.ons.dz/IMG/pdf/CH2-EMPLOI_.pdf, consulté le 6 avril 2016

⁷² Bouyacoub. Àhmed, *Activité économique et taille des entreprises*, dans l'entreprise publique restructurée : de nouveaux mécanismes de gestion, Cahiers du CREAD, n°12, 1987, pp.63-93.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Entreprises Publiques Économiques de s'autofinancer afin de réduire la pénurie par une hausse de la production. Seuls quatre produits sont encore soutenus par l'État : le lait, la farine, la semoule et le pain.

- **La mise en valeur de l'investissement privé :** la Constitution de février 1989 apporte les premières garanties pour le capital privé. La propriété privée est garantie et le droit d'héritage est garanti. Un registre de commerce accorde un statut équivalent aux entreprises commerciales de l'État et aux entreprises commerciales privées. Il a été établi la libre circulation des dividendes, capitaux, revenus, intérêts et rentes des sociétés qui investissent en Algérie venant de l'étranger (les IDE).

L'objectif de cette réforme est principalement d'attirer les capitaux étrangers sous forme d'investissements directs productifs (IDE) afin de sortir de la situation **d'importateur-emprunteur**, restaurer l'identité et la personnalité de l'entreprise publique, substituer aux injonctions administratives des instruments de régulation économique, faire jouer au marché son rôle de régulateur partout où c'est possible.

1.2 Le passage de l'Algérie à l'économie de marché (économie en transition) 1994-2003

En 1993, le pouvoir est placé entre les mains du Haut Comité d'État. Avec l'assassinat du président Boudiaf, la crise politique devient totale et l'Algérie entre en guerre civile. L'Algérie tombe brutalement en état de cessation de paiement et doit se soumettre aux conditionnalités du FMI. Les tentatives de réformes indépendantes n'ont pas réussi à s'affranchir des inerties de l'économie nationale et la politique économique algérienne pour la première fois depuis l'indépendance va être le fait de puissances extérieures (FMI), par l'application du PAS.⁷³ Dès lors l'environnement dans lequel fonctionnent les entreprises algériennes est caractérisé par : des prix libérés et qui ne sont plus administrés, la banque d'Algérie est autonome et gère la politique monétaire, les banques commerciales ont des rapports économiques avec les entreprises, les actifs physiques et financiers de l'entreprise publique économique sont cessibles ; et l'entreprise publique est éligible à la privatisation⁷⁴.

⁷³Un programme d'ajustement structurel (terme dérivé de l'anglais *structural adjustment*) est un programme de réformes économiques que le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale mettent en place pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique.

⁷⁴Bouzidi. Abdelmajid, Les années 90 de l'économie algérienne – les limites des politiques conjoncturelles, Editions ENAG, Alger 1999, p. 77.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

1.2.1 Les réformes sous la pression du FMI : l'application du PAS

Cette phase commence en 1994 lorsque l'Algérie tombe en cessation de paiement.

En effet, à partir du mois d'avril 1994 et sous la pression considérable de la contrainte financière extérieure, les autorités algériennes ont été obligées de recourir à l'appui des Institutions Financières Internationales ainsi qu'au rééchelonnement⁷⁵ de la dette extérieure. Ce dernier rapprochement des Institutions Financières Internationales s'est traduit par la signature de deux accords:

- un accord de confirmation (plus connu sous l'appellation d'accord "stand-by") pour une durée d'une année (avril 1994 - mars 1995);
- un accord de facilité de financement élargie (plus connu sous l'appellation de programme d'ajustement structurel ou **PAS**) pour une période de trois années successives (avril 1995 - mars 1998).

La signature de ces deux accords avec le FMI a permis à l'Algérie de rééchelonner 5,2 milliards de dollars de la dette publique dont le remboursement est étalé sur 15 ans (soit l'an 2009)⁷⁶ sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres⁷⁷. L'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel n'a de sens que si elle contribue à la réalisation de deux objectifs majeurs dans le cas particulier de l'économie algérienne: réunir les conditions favorables pour une relance économique permettant de promouvoir une croissance soutenue et de redynamiser l'emploi et engendrer les variables d'ajustement qui permettent d'atténuer la forte emprise des hydrocarbures sur l'économie algérienne.

Le programme d'actions a porté essentiellement sur :

- la libéralisation du commerce extérieur ;
- le désengagement progressif de l'État de certaines activités économiques ;
- la restructuration industrielle ;
- et, le renforcement du secteur privé ;

⁷⁵ Le rééchelonnement de la dette est une pratique par laquelle un débiteur, prévoyant de n'être plus en mesure de régler les échéances futures de sa dette selon les conditions initialement prévues, obtient de son créancier qu'il consente à réduire le montant de chacune d'elles et à prolonger la durée de leur remboursement

⁷⁶ Youcef Salami, l'Algérie et le FMI normalisent leurs relations, In <http://www.djazairiss.com/fr/latribune/42195>, consulté le 1 Mars 2016

⁷⁷ Club de Paris et club de Londres sont des instances spécialisées respectivement dans la gestion de la dette internationale publique et privée.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

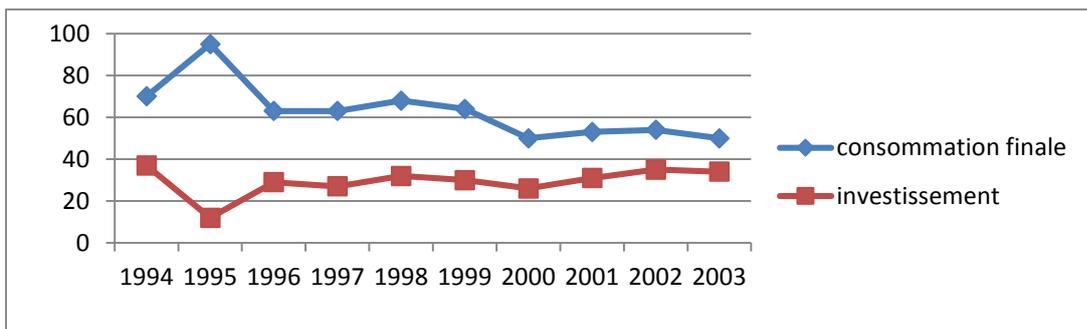
Enfin l'application du plan d'ajustement structurel en Algérie avait engendré les conséquences suivantes :

- ✓ Les prix ont été libérés, la monnaie a été dévaluée de plus de 40%.
- ✓ L'inflation (environ 30% par an depuis 1992) s'est stabilisée à 16,4% en 1995.
- ✓ La situation économique et financière s'est considérablement améliorée en 1996 avec un taux de croissance de 4%
- ✓ Concernant la dette extérieure, l'Algérie a opté pour le rééchelonnement de la dette privée et publique.

1.3 La structure des investissements, de la production et du commerce extérieur entre 1994 et 2003

L'analyse du taux d'investissement, rapport entre les investissements bruts et le PIB, montre que celui-ci a baissé durant la première année de l'application du PAS , pour augmenter juste après passant de 11,64% en 1995 a 34% en 1994, soit une augmentation de 22,36% (Cf figure n° 07)

FigureN° 07 :Investissement et consommation finale en% du PIB en Algérie en 1994-2003. En million de DA

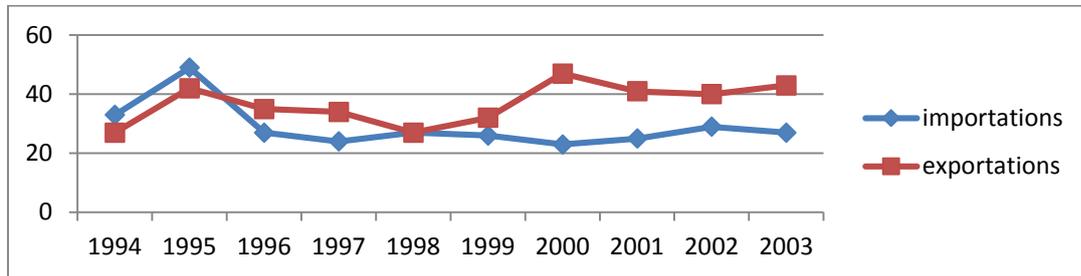


Source Marouf.S, OP. Cit,P 133

Quant a l'évolution du commerce extérieur, la propension à importer a baissé durant cette période, elle est passée de 49,11% en 1995 à 27% en 2003, soit une baisse de 22,11%. Le taux d'exportation quant a lui a baissé durant la période 1995-1998 de 42,49% a 27% avant d'augmenter juste après entre 1998 et 2003 de 27% a 43% (Cf figure n° 08).

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Figure N° 08 : Importations et exportations en % du PIB en Algérie en 1994-2003 en million de DA



Source : Graph réalisé par nos soins, à partir des données du tableau n°22 et figure 28, InMarouf.S, OP. Cit, p 130, 132

Les importations restent dominées par les approvisionnements industriels, les biens d'équipement et les produits alimentaires. Les exportations sont constituées principalement des hydrocarbures et d'une part marginale des produits manufacturés.

En bref, le PAS quoiqu'il a rétabli les équilibres macro-économiques durant la période allant de 1997 à 2003, certains secteurs continuent d'enregistrer des baisses continues de leurs productions témoignant l'aggravation de leur situation. C'est le cas notamment du secteur du textile. La crise à la fin des années 1980 a infecté négativement ce secteur, avec la fermeture des filatures et la faillite totale de la majorité des entreprises du textile. En conséquence, 80.000 emplois en amont et en aval de l'activité ont disparu⁷⁸.

2. La crise du textile entre 1989-2003

L'industrie textile, va connaître encore d'autres structurations successives de 1985 à 1998, pour aboutir à la création le 10 août 1999 du Groupe Industriel du Textile **TEXMACO** avec ses **24 unités de production** et à la création du groupe **C&H Fashion (confection et habillement)** spécialisé dans la bonneterie et la confection dans la même année avec un capital social de 594 740 000 DA⁷⁹

Suite aux réformes de l'ajustement structurel, le secteur du textile est entré à nouveau en crise surtout à partir du milieu des années 1990, et se confronte à des difficultés de reprise, à savoir : Concurrence des produits étrangers, commerce de la friperie, concurrence déloyale, coûts de production élevés et difficultés d'approvisionnements en matières premières ; etc.

⁷⁸Djabali.A, secteur du textile en Algérie, In <http://www.djazairiss.com/fr/elwatan/28716>, consulté le 12 Avril 2016

⁷⁹ Groupe confection et Habillement C&H SPA, In <http://dz.kompass.com/c/groupe-confection-habillement-spa/dz195913/>, consulté le 14 Avril 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

2.1 Crise et efforts d'adaptation

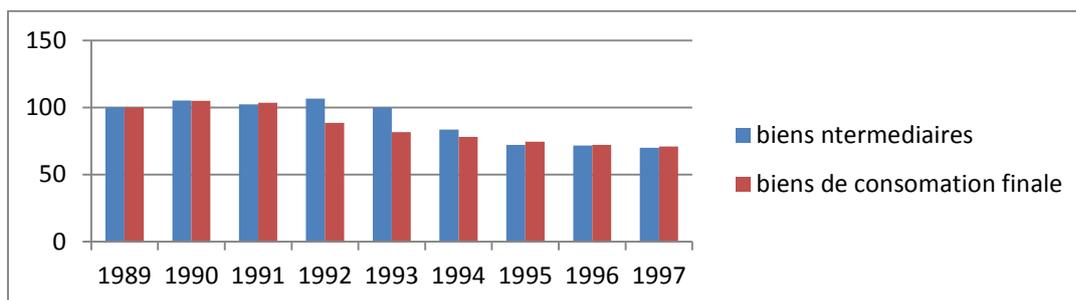
Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes économiques en 1988, touchant essentiellement à l'autonomie des entreprises publiques, il a été créé un fonds de participation « industries diverses » chargé de l'administration de l'industrie textile.

Dans le sillage de ces réformes, un plan quinquennal 1990-94 a été initié pour tenter d'impulser une nouvelle dynamique dans le développement du textile, en se proposant d'envisager :

- L'intégration de la branche par la promotion du développement des matières premières textiles : les fibres synthétiques, culture du coton, laine en masse ;
- L'intégration plus poussée entre le secteur textile de base et celui de la transformation,
- Et, l'ouverture de l'industrie textile aux marchés extérieurs dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures. »⁸⁰

La mise en œuvre de ce plan s'est traduite par une augmentation, quoique modérée, de la production textile. En effet, celle-ci est passée de l'indice 100 en 1989 à l'indice 105.2 en 1990, soit une augmentation de 4.94%. Cette reprise de la production n'a toutefois pas duré longtemps. Aussi, elle a vite commencé à baisser à partir de 1990. En effet, la production textile est passée de l'indice 105.2 en 1990 à l'indice 73.1 en 1995, soit une baisse de 30.51% (CF figure N°09).

Figure N° 09 : Evolution de l'indice de production de l'industrie textile en million de DA



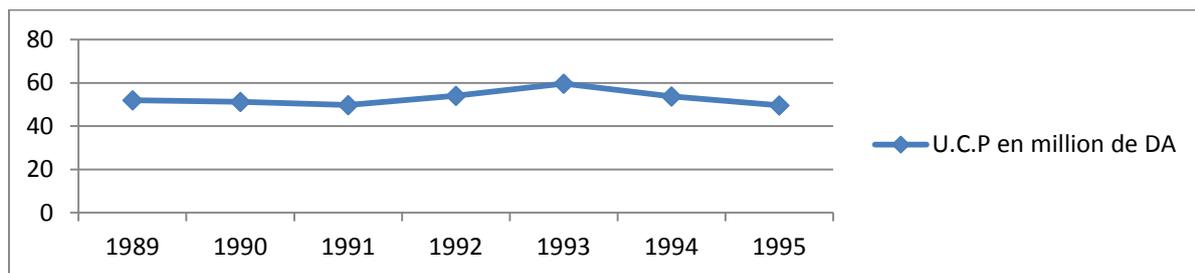
Source : Collections statistiques n° 105/1998, Série E : Statistiques économiques n°100 : « évolution de l'indice de production industrielle 1989 à 1998 », Direction comptable Chargée des Statistiques économiques, Office National des Statistiques, Alger, juin 1998.

⁸⁰ ZAOUIDI .C, *L'industrie textile en Algérie*, séminaire des journées d'assises sur les industries textiles et cuirs en Algérie, CNTC, les 11 et 12 novembre 2001.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Cette baisse de la production est due aux difficultés d'approvisionnements en matières premières sur le marché international, suite notamment à la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie algérienne (le taux de change du dinar algérien par rapport au dollar américain, a augmenté de 616% entre 1987 et 1994), et aux difficultés de financement, suite notamment à la mise en œuvre de la loi sur la monnaie et le crédit (LMC). Les capacités de production sont, par conséquent, largement sous-utilisées. Le taux d'utilisation des capacités ne dépasse pas les 60% pour l'ensemble des industries textiles. Le manque de ressources financières n'est cependant pas la cause directe de la baisse de la production. Elle n'est que la conséquence d'une cause plus centrale: le degré d'extraversion extrêmement élevé des industries textiles algériennes. D'ailleurs, le plan 1990-1994 vise à réduire une telle extraversion à travers la tentative de conquête de l'amont des filières de production (culture du coton, fibres chimiques). (Cf figure n°10)

Figure N°10 : Evolution de l'utilisation des capacités de production de l'industrie textile (1989-1997)



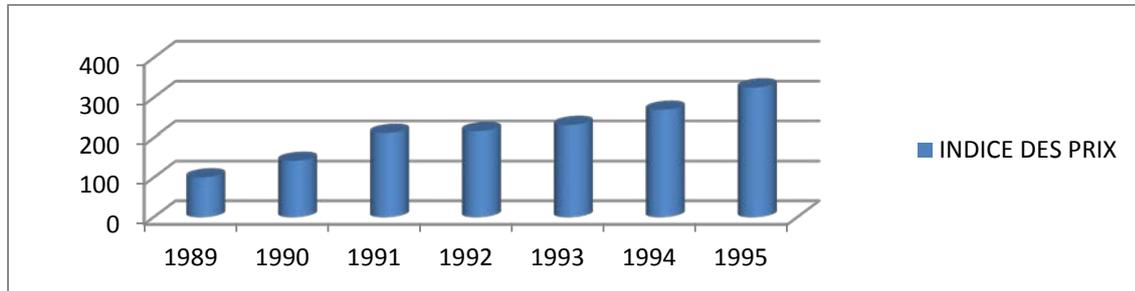
Source : Collections statistiques n° 105/1998, Série E : Statistiques économiques n°100 : « évolution des taux d'utilisation des capacités de production des industries textile 1989 à 1998 », Direction comptable Chargée des Statistiques Economiques, Office National des Statistiques, Alger, Juin 1998

L'utilisation des capacités de production a enregistré une baisse remarquable, allant de 1993 à 1995, cette baisse est due essentiellement à la passation vers l'économie de marché, chose qui a accentué la crise de l'industrie du textile durant cette période.

Suite au renchérissement des matières premières, l'instauration de la « liberté » des prix, ainsi que les coûts à la fois élevés et rigides de la main-d'œuvre, les entreprises algériennes de textile n'ont pas trouvé d'autres solutions, pour tenter d'équilibrer leur gestion, que d'augmenter les prix de leurs produits. Dès lors, à une baisse de la production vient s'ajouter pour l'accroître une augmentation des prix (CF figure n°11)

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Figure N° 11: Evolution de l'indice des prix a la production de l'industrie textile en Algérie entre 1989-1995 en million de DA



Source : Collections Statistique n° 105/1998, Série E : Statistiques Economiques n°100 : « évolution de l'indice des prix a la production des industries textile 1989 à 1998 », Direction comptable Chargée des Statistiques Economiques, Office National des Statistiques, Alger, Juin 1998.

La mise en œuvre du plan social (licenciements des effectifs) à partir de 1995 s'est traduite par une baisse de nombre d'employés de l'ensemble des entreprises de production du textile. Il est passé de 40 789 en 1989 à 36 615 en 1995, soit une baisse de 10,23%. Pour faire face aux problèmes affrontés par les entreprises algériennes, les pouvoirs publics ont procédé à leur « restructuration » à partir de la moitié des années 1990 à travers la dissolution des fonds de participation, la filialisation et la création des holdings publics⁸¹.

2.2 Restructuration et réhabilitation industrielle de l'industrie textile

L'évolution de l'indice de la production industrielle à partir de 1992 est un indicateur significatif des problèmes qui affectent les entreprises textiles du secteur public.

Dans le prolongement des réformes économiques engagées à partir de 1988, une restructuration industrielle a été entamée en 1996. Les objectifs qu'elle visait s'articulent autour de trois principaux points : la soumission de l'entreprise algérienne aux règles de la compétition et de la rentabilité, l'arrêt des subventions du trésor public, et l'encouragement d'une économie où domine l'initiative privée et une gestion souple des contrats.

Dans ce cadre, il a été créé en 1996 un holding public « HOLDMAN »⁸² en remplacement du fonds de participation « industries diverses ». Il a tracé les grandes lignes et

⁸¹Le holding est une société qui a pour vocation de regrouper des associés ou actionnaires qui souhaitent acquérir une influence significative dans les sociétés détenues par celle-ci.

⁸² Le holding des industries manufacturières (HOLDMAN), qui est responsable de la gestion des participations des entreprises publiques dans le secteur du textile et de la confection

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

le contenu de leur restructuration afin d'aboutir à un équilibre financier à court terme et à une rentabilité financière à moyen terme.

En effet, la mise en œuvre de la restructuration vise à délaissier ou limiter les activités et les productions non rentables dans leur situation présente et diminuer le taux d'emploi ou même fermer les unités « impuissantes », qui recourent le plus souvent aux subventions du trésor ;

L'objectif recherché est de faire apparaître à l'intérieur de ce patrimoine composé d'industries textiles et de confection :

- Les unités capables de continuer à répondre aux exigences de rentabilité et de concurrence ;
- Les unités capables de continuer après une certaine période à condition de bénéficier de dispositions financières supplémentaires ;
- Les unités qui sont dans une situation déstructurée qui les empêche de dominer le marché et de constituer des ressources financières suffisantes leur permettant une utilisation maximale des capacités

En vue de renforcer l'intégration de la filière textile, le programme de développement de la filière a été renforcé par : la fabrication des fibres industrielles et la culture du coton.

Sous l'égide de HOLDMAN, les anciennes EPE⁸³ ont été dissoutes. Leurs droits et obligations ont été distribués à leurs unités respectives. Ces dernières ont été transformées en filiales⁸⁴. Ainsi une nouvelle restructuration a été engagée en 1999. Elle a permis l'autonomisation des unités de production en les rendant des EPE/SPA, et la création de trois groupes industriels : TEXMACO, WSF, CH.

En 2000, le holding HOLDMAN a été dissout et remplacé par le holding AGROMAN, dissout à son tour en 2001. Deux groupes industriels ont été créés : TEXMACO pour le textile de base et CH pour la bonneterie/confection.

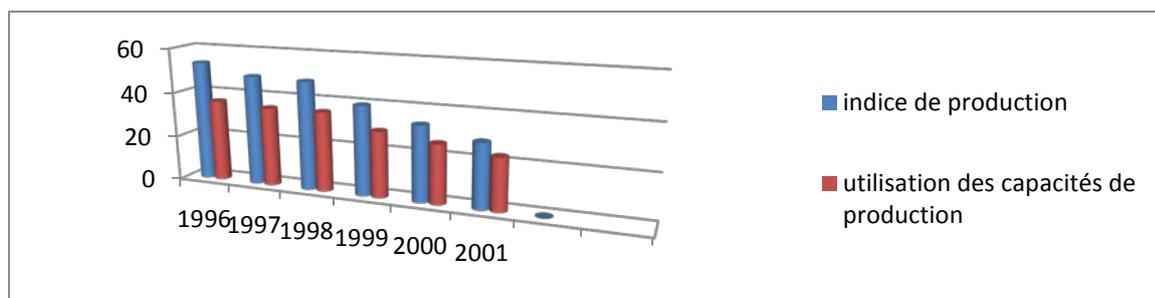
⁸³⁸³ Les entreprises publiques économiques (EPE), sont des sociétés commerciales dans lesquelles l'État ou toute autre personne morale de droit public détient directement ou indirectement la majorité du capital social. Elles sont régies par le droit commun.

⁸⁴ Une société filiale est une entreprise dont 50% du capital a été formé par des apports réalisés par une autre société dite société mère qui en assure généralement la direction, l'administration et le contrôle par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes, administrateurs ou gérants.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Les différentes restructurations engagées à partir de 1996, la situation des industries textiles algériennes tend de plus en plus à se dégrader : la production des industries textiles est passée de l'indice 73.1 en 1995 à l'indice 29.5 en 2003, soit une baisse de 59.64% (Cf figure N° 12).

Figure N°12 : Evolution de la production et de la capacité de production de l'industrie de textile en Algérie entre 1995 et 2003 en million de DA



Source : Graphique réalisé par nos soins, à partir des données des figures n°48 et n° 49, In : Marouf S, la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisée : Cas du textile, mémoire de magister, Université A. Mira de BEJAIA : faculté des sciences économiques, 2005, p 172,173.

Les capacités de production tendent de plus en plus à être sous-utilisées : le taux d'utilisation des capacités est passé de 49.6 % en 1995 à 23.1% en 2001, soit une baisse de 53.42%. Néanmoins, celui des industries aval (bonneterie/confection) tend à s'améliorer notamment en fin de période : il est passé de 29.1% en 2000 à 41% en 2001, soit une augmentation de 40.89%. Cette amélioration peut s'expliquer par une augmentation des commandes publiques adressées à cette branche.

Suite à la baisse de la production, le chiffre d'affaires de la plupart des entreprises publiques a baissé durant la période 1995-2003. Ainsi la valeur ajoutée des industries textiles a baissé durant la période de -33.21% pour l'ensemble de la production : -40.49% pour la filière coton, -95.16% pour la filière soie, -43.71% pour la filière textile industriel, +9.28% pour la filière couvertures et +5.01% pour la filière bonneterie/confection (**Cf tableau n° 5**).

Tableau N° 05 : Evolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'industrie textile en millions de DA (1998-2002)

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

	1998		1999		2000		2001		2002	
	CA	VA	CA	VA	CA	VA	CA	VA	CA	VA
Filière coton	6346	2381	4967	2269	4477	2145	3970	1508	4304	1417
Filière laine	1494	558	902	241	685	152	687	18	745	27
Filière couverture	1736	636	1728	703	1804	656	1800	630	1905	695
Filière soie	1003	358	915	433	844	416	893	329	837	349
Filière textile industriel	2711	1224	2327	1231	2049	743	1435	720	1543	689
Filière confection	2014	699	1517	579	1829	547	2535	652	2803	734
Total de production	15304	5856	12356	5456	11688	5159	11266	3857	12137	3911

Source : tableau réalisé par nos soins, à partir des données des tableaux n°38 et n°39 In Marouf S, la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisée : Cas du textile, mémoire de magister, Université A. Mira de BEJAIA : faculté des sciences économiques, 2005, p175, 176.

Ces indicateurs démontrent les difficultés dans lesquelles se déroulent l'activité textile, l'extraversion de l'industrie textile algérienne, sa faible compétitivité et la libéralisation du commerce extérieur se sont traduits par une baisse de la demande adressée aux entreprises vue que le produit local ne satisfait plus les exigences du consommateur, ni les délais de délivrance ; d'où les difficultés de vente et de rémunération des coûts de production.

Fortement dépendant des approvisionnements extérieurs, ce secteur traverse une conjoncture économique particulièrement défavorable, ainsi que le manque de compétences en matière de gestion, ne lui permettant pas de maîtriser tous les atouts d'une véritable relance de l'appareil de production. À cela s'ajoute la non-maîtrise de l'appareil de production.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

III. La relance de l'industrie du textile à partir de 2004

Mettant à profit l'aisance financière retrouvée et issue de l'augmentation des prix du pétrole, l'État algérien a décidé de poursuivre son programme de relance de la croissance (2001-2004), amorcé avec le Programme de Soutien à la Relance Économique (2005- 2009/ 2010-2014), dont les effets bénéfiques sont avérés. Dans cette section nous allons aborder l'état de l'économie algérienne après l'application de PSCE et ses grands axes en faveur de l'IT.

1. La politique de soutien a la croissance économique 2004-2012

La libération de l'économie nationale, amorcée au début des années 1990, a mis l'entreprise publique face à des situations concurrentielles auxquelles elle n'était pas préparée.

À partir de 2005, on assiste à une relative aisance financière (plus de 146 milliards de dollars (US) de réserve de change courant en 2010 et un stock de la dette inférieur à 4 milliards de dollars, mais une régression économique et sociale (exportation hors hydrocarbures inférieure à 3% du total) et un taux de croissance de 1,6% en 2006, donc une faible création d'emplois malgré des dépenses monétaires sans précédent, il s'ensuit un taux de chômage de 11,6%, avec une inflation de plus de 4% en 2007, 4,7% en 2008, plus de 5,7% pour 2009 et 4,5% en 2010. En effet, la détérioration du pouvoir d'achat des Algériens.⁸⁵

En 2001 l'État algérien lance le PCSC (Plan complémentaire de soutien à la croissance économique, quadriennal) et un deuxième plan complémentaire pour 2005-2009, l'objectif est de profiter du montant colossal d'argent tiré des hydrocarbures, dont le prix a augmenté depuis le choc pétrolier suite a la guerre en Irak, cela pour stimuler la croissance du pays sans avoir besoin d'emprunter. En effet, l'Algérie investit dans des grands travaux, dans les infrastructures, dans l'importation des biens et dans le remboursement de sa dette.

Cependant, le libéralisme ne s'arrête pas, en septembre 2005 l'accord avec l'Union européenne⁸⁶ entre en vigueur, ce qui signifie une réduction des taxes douanières, ainsi qu'une loi sur les investissements et la privatisation continue. L'objectif du gouvernement

⁸⁵Office Nationale des Statistiques, In <http://www.ons.dz/IMG/pdf/Agr09-13.pdf>, Office National des Statistiques(ONS), consulté le 4 mars 2016

⁸⁶L'accord d'association signé à Valence (Espagne) en avril 2002, ne se limite pas uniquement à la création d'une zone de libre-échange, mais intègre aussi bien les aspects économiques (volet commercial, coopération économique et financière, flux d'investissement) que les dimensions politiques, sociales et culturelles nécessaires pour un développement durable. Cet accord est entré en vigueur le 1er septembre 2005.

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

étant de construire des partenaires avec des pays étrangers, afin de faire profiter l'Algérie des experts occidentaux qui manquent depuis la nationalisation des années 1970. Au moment où l'Algérie accorde des contrats aux sociétés internationales, elle devrait poser comme condition que l'économie utilise les compétences et les ressources humaines et techniques locales, et qu'elle favorise un développement durable dans le pays.

Mais cette ouverture au marché européen a pour conséquence de déstabiliser le marché. En effet, sous la couverture du patriotisme économique, est amendée la loi de finance complémentaire 2009 avalisée par la loi de finance 2010, qui introduit la préférence du commerce nationale, avec 51% pour les algériens et 49% pour les étrangers⁸⁷, pour protéger les entreprises nationales ainsi que l'économie algérienne en général.

1.1 Les grands axes du plan de relance économique en Algérie

Avec le soutien des institutions internationales, l'État algérien s'emploie alors à relancer l'économie, en augmentant les dépenses publiques, et en s'engageant à nouveau dans les investissements afin de stimuler la croissance de différentes industries y compris celle du textile. Cette nouvelle stratégie industrielle de l'Algérie s'appuie sur quatre principaux axes⁸⁸ :

1.1.1. Le choix des secteurs à promouvoir

Le choix des secteurs à promouvoir s'est fait par l'identification des branches qui représentent un fort potentiel de développement et qui sont portées par le marché international. L'analyse de niveau de la compétitivité des branches identifiées et l'évaluation des forces et des faiblesses des branches ciblées, ainsi que les menaces et les opportunités sur le marché international ;

1.1.2. Le déploiement sectoriel de l'industrie

Le déploiement sectoriel de l'industrie s'effectue en s'appuyant sur trois plans complémentaires :

⁸⁷Ministère des finances, loi des finances complémentaire 2010, In <http://www.mf.gov.dz/article/11/Lois-de-Finances-Comp%C3%A9mentaires/130/Loi-de-Finances-Comp%C3%A9mentaire-2010.html>, consulté le 16 Mars 2016

⁸⁸ Ministère de l'industrie et des mines, la relance de la production industrielle, In <http://www.industrie.gov.dz/?La-relance-de-la-production>, consulté le 16 mars 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

1.1.2.1. La valorisation des ressources naturelles

La valorisation des ressources naturelles, consiste à promouvoir les industries stratégiques⁸⁹ qui permettront à l'Algérie de mieux exploiter ses atouts naturels et de passer du stade de simple exportateur de produits primaires vers celui de producteur et d'exportateur de biens transformés, » ainsi que de développer une technologie plus élaborée et à une forte valeur ajoutée ;

1.1.2.2.La densification du tissu industriel

La densification du tissu industriel s'agit d'encourager les industries qui contribuent à l'intégration d'activités actuellement situées aux dernières étapes de la chaîne de production. Les industries susceptibles de favoriser cette remontée des filières généralement liées à l'assemblage et au conditionnement : industries électriques et électroniques, industries pharmaceutiques et vétérinaires, industries agroalimentaires, industries des biens d'équipement ;

1.1.2.3.Et la Promotion de nouvelles industries

La promotion de nouvelles industries sert à la promotion des industries inexistantes ou dites nouvelles et celle qui enregistre un retard régional, il s'agit en particulier des industries liées aux TIC (technologie d'information et de communication) et de l'automobile.

1.1.3. Le déploiement spatial des activités industrielles

Le déploiement s'agit de l'accroissement et de l'amélioration de l'offre foncière, de la mise en œuvre des programmes publics d'appui à l'industrie et de la mise en réseau des acteurs de l'industrie, de la formation et de la recherche pour initier un processus d'appropriation technologique et d'apprentissage de l'innovation industrielle. Grâce aux synergies qui seront ainsi créées, ces nouveaux espaces auront pour effet d'engendrer un véritable microclimat d'affaires et d'intensifier l'investissement ;

⁸⁹Les branches identifiées à ce niveau concernent en particulier la pétrochimie, les fibres synthétiques, les fertilisants, la sidérurgie (acier), la métallurgie non ferreuse (aluminium) et les matériaux de construction (liants hydrauliques).

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

1.1.4. Les politiques de développement industriel

Ces politiques couvrent quatre grands domaines :

1.1.4.1.La mise à niveau des entreprises

La mise à niveau fait l'objet d'un programme de mise à niveau et de modernisation des entreprises notamment sur le plan managérial, dont les objectifs et les modalités de gestion s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'industrialisation ;

1.1.4.2.L'innovation de la production

La production des idées et le développement d'un système d'innovation doivent nourrir le développement du secteur industriel algérien. Ce processus ne pourra pas être assuré par la seule dynamique du marché, mais il nécessite l'intervention des pouvoirs publics par la mise en place d'un système national d'innovation via une politique de promotion et de développement du progrès technique ;

1.1.4.3.Le développement des ressources humaines

La qualification des ressources humaines est une orientation forte de la stratégie industrielle. Celle-ci considère que le capital humain est non seulement un facteur de production au même titre que le capital physique, mais qu'il est également un puissant facteur favorisant l'absorption des technologies et la modernisation industrielle ;

1.1.4.4.Et la promotion de l'investissement direct étranger (IDE)

C'est une politique visant à mobiliser les apports extérieurs, en les orientant vers le financement des activités à haute intensité capitalistique et la diffusion des nouvelles technologies. Grâce aux multiples économies externes qu'ils génèrent (technologie, organisation, pratiques managériales, élargissement des débouchés vers les marchés

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

internationaux), les IDE⁹⁰ jouent un rôle complémentaire et d'entraînement par rapport à l'investissement national.

1.2 Évolution des agrégats macro-économiques du secteur industriel entre 2004-2012

L'analyse de la production industrielle du secteur public national et privé, après application du PCSC, montre que celle-ci a augmenté progressivement, passant de 995263 millions DA en 2004 à 1950985 millions DA en 2012. Quant à la valeur ajoutée elle a connu une hausse, allant de 388193 millions DA en 2004 à 728615 millions DA en 2012 (voir tableau n°06), ces indices sont les résultats de l'amélioration des moyens financiers (outils et matériels) et humains (formation de personnel, nouvelles compétences, etc.).

Tableau N° 06: Evolution de la production et de la valeur ajoutée du secteur industriel public et privé pendant la période 2004-2012 en millions de DA

Année	2004	2006	2008	2010	2012
CA	995263,5	1137495,8	1345101,5	1658505,6	1950985,5
VA	388193,6	449493,1	519505,1	616698,2	728615,2

Source : Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2010 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.

Le chiffre d'affaires des entreprises algériennes du secteur industriel, affiche une variation passant de 315709 millions DA en 2010 à 356167 million DA en 2012, aussi l'emploi a augmenté de 101707 en 2010 à 1004479 en 2012, cette augmentation est l'effet de la baisse du taux de chômage conséquence de la hausse d'utilisation des capacités de production ces entreprises (Cf tableau n°07)

⁹⁰Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention, pour une entité résidente dans une économie, d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Tableau N° 07: L'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi des entreprises algériennes du secteur industriel entre 2010-2012

Année	2010	2011	2012
CA en millions DA	315709	353261	356167
Emploi	101707	102615	1004479

Source :Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2010 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.

Cette augmentation est due essentiellement aux approvisionnements plus faciles et plus rapides, ainsi qu'à la performance des facteurs de production après la relance économique.

Le plan quinquennal (2011/2014) ambitionne de contribuer à la hausse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale qui est de 10% à la fin de 2014. Ce plan a affecté positivement l'industrie du textile en Algérie, en injectant deux milliards de dollars pour sa relance⁹¹.

2. La relance de l'industrie du textile en Algérie

À travers cette partie nous allons expliquer, la stratégie du développement de l'IT, tracée dans le PSCE mis en place par l'Etat algérien.

2.1 L'état du textile en Algérie après l'ouverture du marché mondial en 2005

En 2005, et pendant les premières années de la relance économique les entreprises du textile connaissent une baisse continue de leur production, due essentiellement aux flux d'importations issues de l'ouverture du marché mondial du textile, et ceci dans toutes les branches, passant de l'indice 25,7 en 2005 à 12,1 en 2012, les taux d'utilisation des capacités sont aussi très faibles 37,5 en 2005 à 32,1 en 2012 (voire tableau n°08).

⁹¹Ministère de l'industrie et des mines, la relance de la production industrielle, In<http://www.industrie.gov.dz/?La-relance-de-la-production>, consulté le 9 Février 2016, consulté le 16 mars 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Tableau N° 08 : L'évolution de l'indice de production et d'utilisation des capacités de production 2005-2012 en million de DA

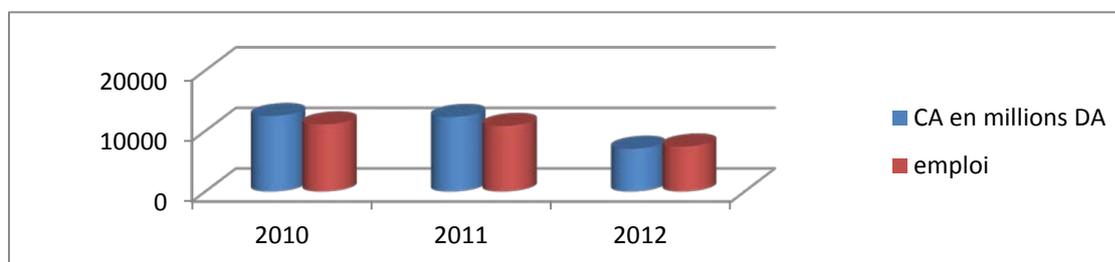
année	2005	2007	2009	2012
Indice de production	25,7	18,4	16,5	12,1
UCP*	37,5	38,9	38,2	32,1

*utilisation des capacités de production

Source : Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution de l'Indice de la production industrielle et des capacités de production 2002 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.

La plupart des entreprises du secteur sont dans une mauvaise situation financière, notamment avec l'ouverture du marché mondial du textile, en janvier 2005, chose qui a frappé de plein fouet les entreprises algériennes du textile incapables de résister à la déferlante asiatique ni à la concurrence déloyale du commerce informel et de la contre façon, en conséquence ces entreprises perdent leurs parts de marché de plus en plus (voire figure °n13)

Figure N° 13 : Evolution du chiffre d'affaires et de l'emploi (2010-2012)



Source : Collections Statistique n° 175/2011, Série E : Statistiques Economiques n°71 : «Évolution de l'Indice de la production industrielle 2001 à 2011», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Septembre 2011, Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution de l'Indice de la production industrielle des capacités de production 2002 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.

2.2 La situation de l'IT avec l'application du PSCE en sa faveur

En 2012, TEXMACO devient l'algérienne des textiles, TEXALG SPA avec un capital social de 5 000 000 000 DA, constituée de six filiales qui regroupent 17 unités de

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

production qui œuvrent dans différents secteurs d'activité du textile industriel, des cotonnades, des soieries et des lainages.

En 2015, l'industrie textile publique est structurée autour de deux groupes industriels ; «l'Algérienne des textiles (TEXALG) pour le textile de base, ainsi que « Confection et Habillement » (C & H) pour la bonneterie/confection. Le secteur privé, essentiellement présent dans les activités de bonneterie/confection, emploie plus de 25 000 salariés, soit en moyenne 4 employés par entreprise.

La filière textile représente moins de 0,15% du PIB, la production nationale satisfait environs 4% des besoins nationaux et les 96% restant, sont comblés par importations⁹². En conséquence de retard de cette industrie : la perte d'emplois, le défaut de compétitivité, le recul technologique, la perte du savoir-faire et le désinvestissement sur toute la chaîne de valeur.

Pour faire face à cette situation, l'État algérien lance depuis 2010 un programme de relance du textile, ce programme opte pour le choix du milieu de gamme, un choix justifié par la demande locale importante de 4 milliards de dollars (US), le textile bas de gamme s'est installé depuis toujours en Asie et le haut de gamme demeure une niche très européeniste.

2.2.1 Les principaux axes de plan de relance de l'industrie du textile

La relance de l'IT en Algérie a porté sur les points suivants :

- **L'orientation vers la recherche et développement**

Pour pouvoir satisfaire la demande locale et s'aligner au niveau des entreprises étrangères, les entreprises algériennes doivent s'orienter vers le développement des cultures d'élevage pour la laine et l'orientation vers l'innovation des fibres synectiques dérivées du pétrole.

- **La réduction des importations du prêt-à-porter**

⁹²Bouchouareb, ministre de l'industrie et des mines, formation et création dans l'industrie du textile, In <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/91607>, consulté le 12 Mars 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

La stratégie de réduction d'importation du prêt à porter, vise à s'orienter vers l'importation des fibres non produites en Algérie, et procéder à la filature et au tissage localement au lieu d'importer du prêt à porté.

- **Les partenariats avec des opérateurs étrangers**

En vue de promouvoir le secteur textile, l'Algérie signe deux contrats avec un opérateur français et un autre turc ;

- ❖ **Partenariat Franco-Algérien**

Un contrat signé entre le groupe industriel textile manufacturing companies (TEXAMO) et le holding agro industriel français DAGRIS, propriétaire de la société méditerranéenne du coton (SOMECOTON)⁹³, pour relancer la culture du coton en Algérie qui a disparu depuis les années 70, chose qui a accentué la crise des approvisionnements en matières premières.

- ❖ **Partenariat Algéro-Turc**

Un contrat signé en 2014 entre les groupes algériens ; C&H Fashion (30%), le groupe TEXALG (21%) et l'entreprise turque TAIPA (49%), pour la création du groupe « TAYAL textiles SPA » composé de huit usines spécialisé dans la production du textile et des produits finis dont 40% seront destinées au marché local et les 60% restant seront exportés en Europe et en Amérique. le cout de ce projet est de 50 milliards de DA, il devra générer 25000 postes d'emploi a Relizane⁹⁴

- **La mise à niveau des entreprises algériennes du textile**

Pour pouvoir booster le textile algérien, faire face à la concurrence étrangère et mettre en place un produit « made in Algeria », il est nécessaire de penser à une mise à niveau des entreprises du secteur en s'appuyant sur les concepts d'innovation et de conformité aux règles modernes de management dont souffrent les entreprises algériennes du textile.

⁹³Le secteur du textile en Algérie, In <http://www.djazairress.com/fr/elwatan/28716>, consulté le 3 avril 2016

⁹⁴Bouchouareb.A, formation et création dans l'industrie du textile, In <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/91607>, consulté le 12 Mars 2016

Chapitre II : Evolution de l'industrie du textile et habillement en Algérie depuis 1962

Conclusion

L'industrie textile activait dans le cadre d'un marché monopolistique largement protégé de la concurrence internationale. La conséquence fut des augmentations appréciables de la production et des emplois offerts, contribuant ainsi à la résorption du chômage accru des populations en exode rural.

En revanche, les faiblesses structurelles de l'industrie textile commencèrent à apparaître vers la fin des années 1980. Elles sont liées aux difficultés d'approvisionnement en matières premières et demi-produits, suite notamment à la baisse des recettes en devises tirées de la vente des hydrocarbures due au choc pétrolier.

Le plan quinquennal 1990-94 a tenté d'impulser une nouvelle dynamique de le développement du textile par la promotion des matières premières et l'ouverture de l'industrie textile aux marchés extérieurs.

À une période de prospérité s'est succédée une période de déclin. Ainsi, à partir du milieu des années 1990 l'industrie textile est entrée en crise. Pendant la période 1999-2009, le secteur national des textiles se porte très mal, et la production nationale reste timide face aux importations massives des produits étrangers. À cet égard, le plan de relance économique mis en place par l'Etat en 2010 a pour objectifs de booster la production textile algérienne en injectant deux milliards de dollars pour redémarrer ce secteur, mais cela n'a pas pu couvrir les insuffisances d'un secteur qui stagne depuis des années.

CHAPITRE III

LA SITUATION ACTUELLE DE
L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET
HABILLEMENT EN ALGERIE
ENTRE PRODUCTION ET
IMPORATION

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Introduction

Le secteur du textile en Algérie est comme souligné dans le chapitre II, est un secteur délaissé et de plus en plus en déclin.

À la lumière des éléments théoriques présentés dans les chapitres précédents, nous allons tenter dans ce chapitre, à base d'une enquête par des entretiens dirigés par un questionnaire (Cf annexe N°1), d'expliquer l'état actuel des entreprises algériennes du textile. Il s'agit de comprendre leur situation pour entrevoir les conditions qui leur permettront de se développer, et de pouvoir jouer un rôle économique et social dans une économie de marché ouverte et un environnement compétitif des importations du textile.

À travers ce chapitre, nous présenterons tout d'abord les aspects méthodologiques de notre enquête (section I). Par la suite, nous allons expliquer et analyser les résultats de cette enquête (section II). Enfin, nous identifions les grands axes stratégiques et les recommandations qui permettront le redémarrage de cette industrie (section III).

I. Présentation et déroulement de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée comme suit :

1. Le déroulement de l'enquête

Notre enquête a été réalisée à base des entretiens auto administrés par un questionnaire auprès des cadres dirigeants des entreprises de textile se trouvant au niveau de la wilaya de Bejaia et d'Alger qui sont ; TEXALG, C&H Fashion, ALCOST, ECOTAL, ALCOVEL et ALFADITEX.

L'enquête a été entamée le 1er décembre 2015 et a pris fin le 5 mai 2016. Plusieurs entraves ont marqué notre enquête, à savoir ;

- Les entreprises enquêtées n'acceptent pas de coopérer à notre étude que dans les cas où nous étions envoyés par un intermédiaire.
- La non-disponibilité des enquêtés. En effet, les responsables et les cadres n'ont pas favorablement collaboré à notre enquête ; ils ne se sentaient même pas obligés de nous consacrer un peu de leur temps.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

- La majorité des entreprises étaient méfiantes à notre enquête.
- Moyens et temps insuffisants pour enquêter les entreprises lointaines.

À la fin de l'enquête, nous avons pu effectuer six entretiens avec les responsables des deux groupes du textile de la wilaya d'Alger, ainsi qu'avec leurs filiales au niveau de la wilaya de Bejaia.

2. Présentation des entreprises du textile et leur secteur d'activité

Le secteur national du textile en Algérie est le premier secteur voué à la disparition, notamment avec l'ouverture économique, au moment où ce dernier n'était pas du tout prêt, ce secteur est constitué essentiellement de deux groupes publics avec un total de 32 unités de production dans les différentes wilayas, ainsi que 41 TPE privées essentiellement de confection et qui se trouvent aux régions d'intérieur, l'est et de l'ouest du pays. Mais, il est à souligner que l'essentiel des activités textile sont faites par les deux groupes publics ; TEXALG et C&H Fashion c'est pourquoi notre enquête a été faite auprès de ces derniers ainsi que leurs filiales. Quant à la production des TPE et des PME privées, elle reste non significative. Ainsi, notre enquête a porté sur les axes suivants :

- **Présentation des entreprises enquêtées**

Dans cet axe, l'objectif recherché est l'identification de l'entreprise enquêtée. À savoir : son nom, sa raison sociale, son statut juridique, son chiffre d'affaires, sa part de marché, ses activités, ces produits, le nombre d'effectifs employés, et ses principaux concurrents et clients.

- **Analyse des politiques qui contribuent à relancer la production nationale du textile**

C'est à partir de cet axe qu'on commence à aborder le noyau de notre recherche. Dans ce travail, nous avons pour objectif de déterminer les handicaps et les lacunes dont souffrent les entreprises enquêtées, en mettant la lumière sur l'engagement et le degré d'importance qu'accordent ces dernières aux pratiques d'innovation de leurs différentes activités de gestion, d'approvisionnement, de marketing, etc. En suite, nous allons définir et analyser les différentes politiques et stratégies des entreprises enquêtées, afin de renforcer leur position et

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

garantir leur existence et performance sur le marché algérien du textile dominé par les produits étrangers.

- **Analyse des principaux facteurs aidant à freiner les importations des produits textiles**

Enfin, dans le présent axe nous visons à identifier et proposer des recommandations pouvant réduire les importations massives des produits textiles, en se basant sur les différents points qui peuvent faire des entreprises du textile, des entreprises compétitives et aptes à mettre en place des produits qui pourront substituer les produits importés, dans un cadre d'une concurrence loyale et transparente. En suite, nous allons définir les différentes politiques et mesures mises en place par les entreprises enquêtées pour réduire au maximum leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne les approvisionnements en matières premières, et les produits finis.

3. Le choix de la population d'étude

Le choix de la population d'étude s'est effectué en fonction de l'objet de notre travail notre thème. D'autant plus ces deux groupes industriels TEXALG et C&H sont les deux grands importants acteurs de l'IT en Algérie. Ces deux complexes avaient un poids et une place importante dans l'histoire de l'industrie manufacturière en Algérie.

4. Le choix de l'échantillon

Le choix de notre échantillon se justifie par plusieurs facteurs à savoir :

- La proximité du milieu de l'enquête ; univers dont les composantes ne nous sont pas étrangères.
- Le type d'activité ; l'échantillon que nous avons ciblé est homogène entre les entreprises de filature, celles de tissage et celles de confection.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Néanmoins, nous n'avons pas eu à choisir parfaitement notre échantillon, en raison des difficultés que nous avons rencontrées et vue la distance très longue entre les différentes entreprises du textile, notamment celles privées, on s'est contenté de deux entreprises mères la ou le pouvoir de décision est centralisé, en plus de quatre filiales de chaque groupe qui se trouvent à la wilaya de Bejaia.

II. Les résultats de l'enquête de terrain

Dans cette section, nous présenterons les principaux résultats de notre enquête de terrain, et nous allons essayer de comprendre les grands problèmes de l'IT, ainsi que les principaux remèdes pour son redémarrage. De plus, nous apporterons une réflexion sur la réduction des importations des produits textiles.

1. Présentation des entreprises enquêtées

Dans ce point nous allons détailler à travers un tableau récapitulatif les caractéristiques des entreprises enquêtés.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Tableau N°09 : présentation des entreprises enquêtées

L'entreprise	Siège social	Statut juridique	Effectifs	Parts de marché	Activités	Principaux Produits	Principaux clients	principaux concurrents
TEXALG	ALGER	SPA	5000	-	- filature - tissage - finissage	- filés coton - tissus coton - draps	- Groupe C&h - Hôpitaux	- Les produits importés
C&H Fashion	ALGER	SPA	4999	-	- bonneterie - confection	- Prêt-à-porter - Tenues de travail	- Aire Algérie - les banques publiques	- Fondia SARL - Operateurs étrangers
ECOTAL	BEJAIA	SPA	350	-	- tissage - bonneterie - confection	- Tenues de travail	- MDN - Service public	- Eurl indigo fashion
ALCOST	BEJAIA	SPA	735	-	- confection	- Costumes - Vêtements ville	- Pompier - Police - Sonatrach	- SARL Touareg - SARL mac varis
ALCOVEL	AKBOU	SPA	540	-	- tissage	- Draps - Couvertures	- Le groupe C&H - Les particuliers privés	- Couvertures importées - Fils et tissu importés
ALFADITEX	EL KSEUR	SPA	480	-	- Fabrication des textiles divers - Recyclage des déchets textile	- Chiffons de ménage...	- Hôtels - hôpitaux	- Textiles importés

Source : établi à partir de l'enquête de terrain

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

D'après la lecture du tableau représentatif des entreprises enquêtées, le premier élément illustratif c'est l'absence des parts de marché. En effet, la totalité des entreprises sont dans l'impossibilité de nous fournir leurs parts de marché. Ceci est dû à l'absence totale d'une veille stratégique au sein de ces entreprises, d'où la faible capacité d'innovation de leurs activités de production, management, approvisionnement, etc. La veille stratégique apparaît donc comme un avantage concurrentiel, un facteur de compétitivité voir un facteur clé de succès pour les entreprises, particulièrement celles vouées à l'échec comme c'est le cas pour les entreprises du textile.

Par ailleurs, nous remarquons que les principaux concurrents des entreprises enquêtées sont traditionnellement les produits étrangers qui occupent une place considérable sur le marché algérien du textile, ainsi que quelque PME privées, dont le marché ciblé est le même que celui des groupes industriels cités précédemment. Ces quantités colossales des produits importés existants sur le marché algérien du textile (Cf annexe n°2), quel que soit leurs composantes, leurs qualités et leurs quantités reflètent la non-performance et l'absence du contrôle au niveau des douanes, ainsi qu'une réglementation qui ne limite pas et ne décourage pas les importations des produits textiles. Il est à noter que nous ne sommes pas des fervents défenseurs du protectionnisme tarifaire, en revanche des barrières non tarifaires telles que l'instauration de normes vis-à-vis des produits importés sont à envisager.

Un autre point a attiré notre attention par rapport à la dépendance en termes d'offre et de demande qui existe sur le marché national. En effet, la quasi-totalité des entreprises enquêtées survivent grâce aux opportunités offertes par des organismes publics, ce qui explique la fragilité de celles-ci vu que leurs principal fournisseur et client c'est bien l'État. En bref, l'activité du textile en Algérie fonctionne telle que : « rendant à César ce qui appartient à César ».

2. Analyse des principaux axes de l'enquête

À travers cette sous section, nous allons étudier les différents points que nous avons abordés dans notre enquête.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

2.1. Analyse des résultats d'application du plan de relance du textile

L'industrie du textile est en crise depuis plus de 30 ans. En effet, l'Algérie a opté pour un plan de relance de celle-ci, avec un déblocage de plus de deux milliards de dollars (US)⁹⁵. Cependant, il faut bien savoir que durant la période 2014, la part du secteur du textile dans le PIB algérien est passée de 0.15% et près de 200000 emplois ont été supprimés.

Le plan de relance vise à la modernisation du matériel qui est devenu obsolète, par fois datant de l'ère coloniale, à l'amélioration de la situation financière de ces entreprises, à l'encouragement de l'investissement productif, et à l'apport d'une série de partenariats avec des opérateurs étrangers.

Nous avons pris conscience à l'aide des entrevues que nous avons effectuées avec les cadres dirigeants de ces entreprises, que six ans après que ce plan fut lancé l'IT peine à décoller, et la production ainsi que l'utilisation des capacités de production de ces dernières ne cessent de diminuer. À titre de démonstration, le tableau ci-dessous prouve les propos des enquêtes.

Tableau N°10 :Évolution de la production et des capacités de production des IT entre 2012 et 2014

Année	2012	2013	2014
Production	12,1	12	11,3
UCP	32,1	31,7	31,1

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines **En million de DA**

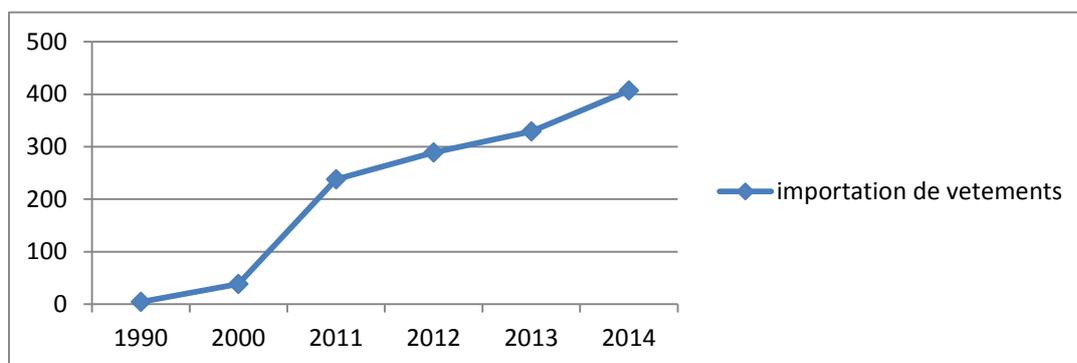
D'après la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons que la production et l'UCT de l'IT, suivent une tendance baissière malgré le budget qui a été injecté en sa faveur. En effet, selon les responsables enquêtés, ces entreprises ont bénéficié d'une enveloppe pour une série d'investissements avec un nouvel équipement, mais ce qui est à leurs yeux n'étant pas suffisant pour relancer tout un secteur du moment que le marché national est inondé des produits étrangers qui selon des cas fréquents, sont hors-normes et défiant toute concurrence.

⁹⁵ Article de presse, Hadjam Zhor, secteur du textile le plan de relance attire les entreprises Française, 24-10-2013, in <http://www.djazairress.com/fr/elwatan/432439>

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

A cet égard, les importations des produits textiles suivent de plus en plus une tendance haussière jusqu'à atteindre en 2014 la bagatelle somme de 407 millions de dollars US (Cf Figure N°14)

Figure N° 14: Evolution des importations algériennes en produits textiles entre 1990 et 2014

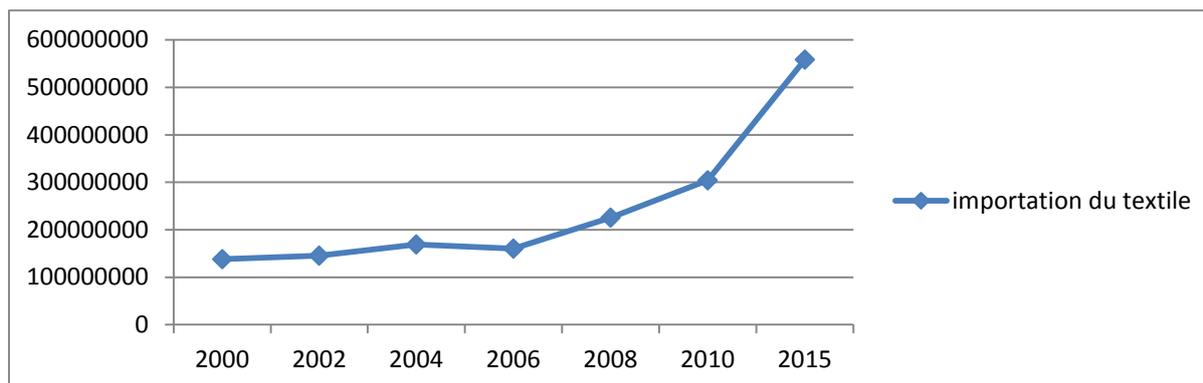


Source : rapport annuel de l'OMC 2015 (Cf Annexe N° 03) **En millions de dollars US**

L'augmentation spectaculaire de la valeur des importations de vêtements surtout depuis l'an 2000 s'explique d'une part, par l'aisance financière qui caractérise l'économie algérienne dans cette période (augmentation très favorable des prix du pétrole de 14,5 dollars/baril en 1986 à 24,36 dollars/baril en 2000) et d'autre part, par le manque de contrôle au niveau des douanes et la croissance du marché informel. Ceci met à rude épreuve la performance de ces entreprises. Un autre problème que cette relance n'a pas pu régler est d'assurer la dépendance en termes d'approvisionnements en matières premières. Ainsi, les importations de ces dernières suivent aussi une tendance haussière comme le montre la figure N°15

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

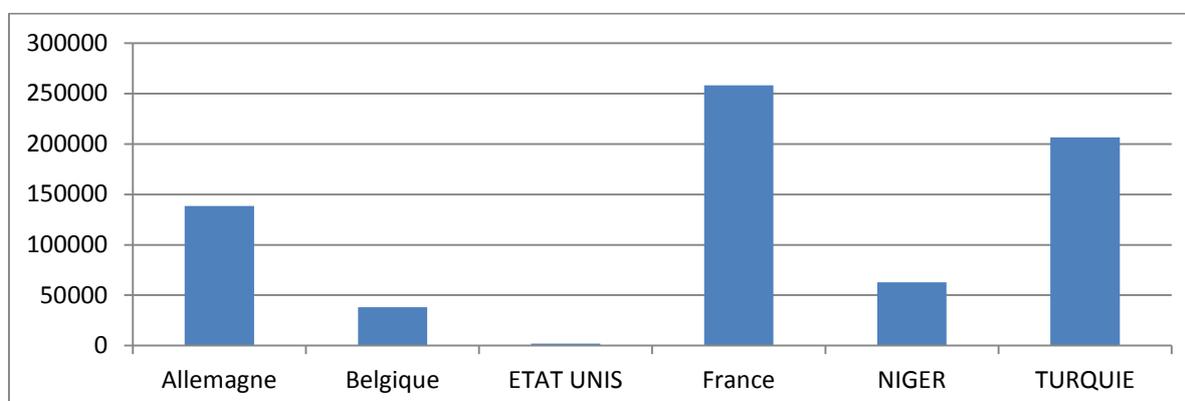
Figure N°15 : Évolution des importations en matières premières du textile



Source : CNIS des douanes **En million de dollars US**

Cette hausse de la facture des importations en matières premières et intermédiaires des produits textiles (soie, coton, fibres synthétiques, polyptère, étoffe..., etc.) est le résultat d'absence d'une politique visant à promouvoir ce secteur a la source et d'une politique visant à réduire ces grandes quantités importées, qui est selon les responsables, une problématique qui dépend plutôt des pouvoirs publics et non pas des entreprises du textile, car, cette problématique est liée a des facteurs macro économiques. Il est à noter que ces importations ne se résument pas qu'aux matières premières seulement, elles touchent aussi quelques produits finis à usage ménager, ce qui explique cette hausse considérable. Quant aux exportations algériennes du textile, elles restent marginales destinées seulement vers sept pays avec un total de 706240 dollars US en 2015 (Cf Figure N°16)

Figure N°16 : Exportations algériennes des produits textiles en 2015



Source : CNIS des douanes **En dollar US**

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Nous remarquons à travers cette figure que nos principaux bons clients sont : la France, Turquie et Allemagne. La majorité des produits exportés sont ceux de confection artisanale. En effet, le faible nombre de pays auxquels l'Algérie exporte est un facteur qui appuie ce que les enquêtés nous ont avancé par rapport à leur incapacité à exporter, du moment qu'ils peinent à satisfaire la demande locale. Cela reflète encore une fois l'échec du plan de relance de l'IT dans cette démarche de promotion des exportations.

2.2. Analyse des stratégies et des politiques pour la promotion de la performance des entreprises enquêtées

Dans cette sous section, nous allons définir et étudier les différentes stratégies nécessaires au développement et à la performance d'une entreprise, tout en démontrant le degré de leur application au sein des entreprises enquêtées.

2.2.1 technologie et innovation

L'innovation se distingue de l'invention ou de la découverte par son caractère opérationnel et sa mise en œuvre concrète.

«On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Innover c'est aussi mettre au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant - séparément ou simultanément - les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail. »⁹⁶. Il existe deux types d'innovation :

- **L'innovation incrémentale:** c'est une innovation de perfectionnement améliorant sans cesse les produits et concepts existants; l'enjeu est l'augmentation ou la préservation de parts de marché. Elle est parfois incontournable, surtout pour des grands groupes notamment pharmaceutiques et agroalimentaires afin de résister sur le marché, mais elle ne le bouleverse pas.

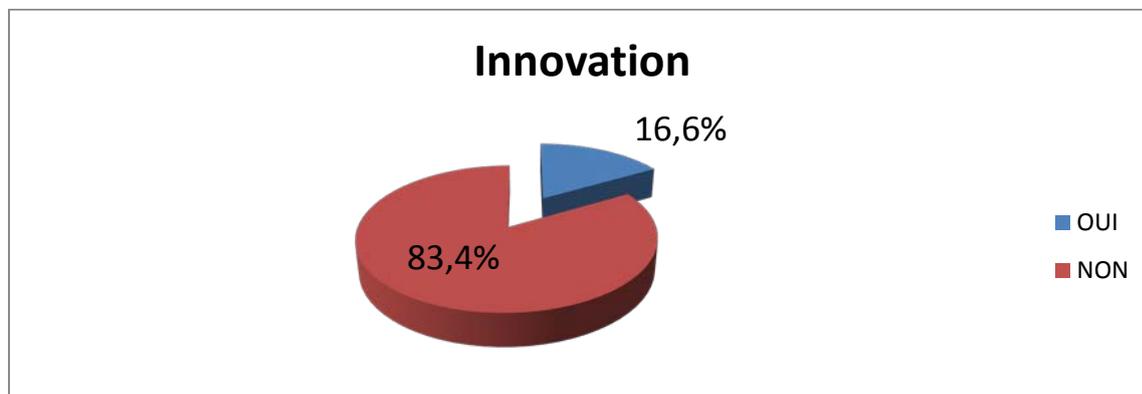
- **L'innovation visionnaire:** aussi appelée innovation de rupture, cette innovation est focalisée sur la création de nouveaux concepts de produits, procédés, services et marchés. Cela consiste en un changement de concept pour les clients, et leur apporte généralement des bénéfices. Ce

⁹⁶ OCDE, MANUELLE d'Oslo 2^{ème} édition 1997.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

type d'innovation bouleverse le marché en créant de nouvelles habitudes de consommation et d'usage, comme l'iPhone qui a révolutionné l'usage du téléphone mobile.

Figure N°17 :Appréciation de l'innovation au sein des entreprises enquêtées



Source :réalisé à partir de l'enquête de terrain

D'après notre enquête, nous avons constaté que la plupart des entreprises du textile enquêtées soit 83,4%, apportent seulement des petites modifications à leurs produits qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'innovation. Ces modifications se font en fonction des demandes et des exigences des clients en terme de qualité du produit. Elles sont donc jugées obligatoires et non pas volontaires, ce qui prouve qu'il ya absence d'objectifs d'innovation à long terme.

Mis appart le processus de normalisation ISO 9100 contracté par certaines de ces entreprises (16,6%), ainsi qu'une démarche d'informatisation de leurs données qui n'est encore pas opérationnelle. Par ailleurs, toute autre forme d'innovation appliquée soit en terme de mode de gestion, d'organisation de travail, de conditions de vente, de distribution et du style et design des produits sont inexistantes au sein de ces entreprises. Ceci est dû en fait à la non-performance du système de gestion au sein de ces entreprises et l'absence d'une maîtrise de couts. En effet, la non-compétitivité de ces entreprises.

2.2.2 stratégie commerciale

La stratégie commerciale consiste à tout mettre à plat pour réaliser un bon tableau de bord de l'entreprise, poser les bonnes questions, les objectifs et de savoir quels sont ses atouts et faiblesses par rapport aux concurrents. La première étape de toute bonne stratégie

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

commerciale est l'étude de marché. Mais il n'est pas toujours évident d'avoir un regard objectif sur son activité. À ce stade, il est parfois opportun de se faire aider par un plan d'action. La stratégie commerciale ne doit pas être une succession de décisions isolées, mais un ensemble d'actions concertées qui tendent vers un objectif commun. Le plan d'action doit prendre en compte le coût, le délai et les moyens humains nécessaires pour atteindre le ou les objectifs fixés⁹⁷

D'après les résultats de notre enquête, nous avons constaté que ces entreprises ne font aucune étude de marché pour identifier leurs clients, définir leurs besoins et augmenter leurs chiffres d'affaires. D'une part ces dernières se contentent d'une clientèle commise d'office, où ils ont le statut de privilégié par rapport à l'offre de marché, ce qui justifie la non-compétitivité de celles-ci. D'une autre part, cela est dû principalement au manque de moyens financiers, de facteurs humains non qualifiés ainsi qu'une absence totale de vision à moyen et long terme. Cela prouve que les cadres dirigeants de ces entreprises sont dans une position de gestionnaires et administrateurs qui limitent leur esprit entrepreneurial. Ceci est dû à une centralisation des pouvoirs de décision au sein des entreprises mères auxquelles s'ajoute une bureaucratie plus au moins lourde.

2-2-3 Stratégie de communication globale d'une entreprise

La communication globale se définit comme une approche globale de l'ensemble des communications : marketing et interne. Elle est présentée comme une démarche homogène qui vise à tracer un territoire pour l'entreprise et à l'imposer aux diverses formes de communication. Son but c'est de rechercher la cohérence entre le contenu des messages, la réalité de l'entreprise, des marques et des produits ainsi que les objectifs qu'elle poursuit. On distingue habituellement :

- la communication interne ; qui est dirigée vers les salariés de l'entreprise.
- la communication externe (marketing) ; qui s'adresse à l'environnement de l'entreprise.

Il ne s'agit pas pour les organisations de gérer en "parallèle" communication interne et communication externe. Il s'agit d'assurer la cohérence et la compatibilité entre les messages

⁹⁷Soregor, "accompagner l'entrepreneur", In <http://www.soregor.fr/developper-son-entreprise/tpe-comment-definir-sa-strategie-commerciale>

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

en direction de toutes les parties prenantes (clients, prospects, personnel, partenaires, associés....). L'entreprise, par la mise en œuvre d'une communication globale, réduit les contradictions et augmente l'implication de son personnel, qui représente le premier ambassadeur de la firme⁹⁸

Comment pourrait-on envisager de se développer et être compétitif si l'entreprise ne communique pas ?

Cette question était parmi celles qui nous ont attirées lors de notre enquête sur terrain, nous avons remarqué qu'au sein des entreprises enquêtées, il y'a une absence de communication interne et externe. Sur le plan interne, nous avons constaté que les suggestions du personnel ne sont pas prise en considération dans le processus de prise de décision il ya donc absence de responsabilité collective, ce qui démotive le personnel et impacte négativement leur rendement de travail et donc par la suite la cadence de production. Sur le plan externe, il y'a une méconnaissance totale du produit national par le consommateur algérien, ce qui démontre encore une fois une réalité amère par rapport au processus de communication de ces entreprises.

2-2-4 politique fiscale

La politique fiscale désigne le système de lois et de réglementations en vigueur relatives au fisc, à la définition et à la perception des impôts et des autres prélèvements obligatoires. L'IBS est un impôt annuel, établie sur l'ensemble des bénéfices ou revenu réalisés par les sociétés et autres personnes morales.

Les investissements dans les filières stratégiques dont la liste est fixée par le Conseil national de l'investissement bénéficient de l'exonération de l'IBS pendant une durée de cinq ans sans création d'emplois et la filière industrielle textile et habillement a droit à cette exonération.

⁹⁸ DURAND Anthony, DARTIGUES Stephane et ROCHE Gaetan," communication de l'entreprise", In <http://www.memoireonline.com/06/07/497/la-communication-d-entreprise.html>

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Tableau N°11 : Estimation de la fiscalité au sein des entreprises enquêtées

Nom de la firme	Le système fiscal
ENTREPRISE 1	Défavorable
ENTREPRISE 2	Défavorable
ENTREPRISE 3	Défavorable
ENTREPRISE 4	Défavorable
ENTREPRISE 5	Défavorable
ENTREPRISE 6	Défavorable

Source : établi à partir de l'enquête sur terrain

Nous avons remarqué à travers notre enquête, une série de contradictions par rapport à la politique de relance du secteur textile où le régime fiscal ne fait pas de différence entre importateur et producteur national, à titre d'exemple il ya un alignement au taux de 23% d'IBS qui s'applique sur les producteurs (usines) et les distributeurs, alors qu'avant le taux d'IBS appliqué pour le producteur était de 19% et pour les distributeurs 25%. De plus, un alignement en terme de droits de douane de 30% est appliqué sur les importations de matières premières par les producteurs, et sur les importateurs des produits textiles finis. Alors que cela devrait être le contraire. C'est-à-dire, les droits de douane qui frappent les matières premières doivent être bas afin d'encourager la production nationale, et augmenter ces droits de douane pour les importations des produits finis afin de décourager et dissuader les importations.

À cet égard, la direction générale des douanes, a procédé le 17/05/2016, à la signature de la décision n°88/DGD/SP/D0400, portant édition de la nouvelle structure du tarif douanier dans sa partie relative à la désignation des marchandises (Cf annexe N° 07) et les matières entrant dans le processus de production des produits textile en font partie de cette nouvelle réglementation.⁹⁹

⁹⁹ La dite nouvelle structure sera mise en œuvre à compter de 17 juillet 2016, et un cloque sera tenu le 31 mai 2016 par la direction générale des douanes pour expliquer la nouvelle tarification aux commissionnaires douaniers.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

2.2.5 La politique d'approvisionnement del'entreprise

La politique d'approvisionnement est l'ensemble des techniques et des méthodes qui permettent à l'entreprise de se procurer de la matière première au bon moment, au bon prix et à moindres coûts selon les besoins de celle-ci. Cette politique prend a toutes contraintes réglementaires (Cf annexe N°5) et ne dépend seulement pas des flux administratifs tels que la réception des données, les commandes et les factures, mais aussi du facteur physique qui réside dans l'art de négocier, et d'acheminer le bien dans les bonnes conditions et les meilleurs délais.

Tableau N°12: Appréciation du code des marchés publics

Nom de la firme	Le code des marchés
ENTREPRISE 1	Compliqué
ENTREPRISE 2	Compliqué
ENTREPRISE 3	Compliqué
ENTREPRISE 4	Compliqué
ENTREPRISE 5	Compliqué
ENTREPRISE 6	Compliqué

Source :établi à partir de l'enquête de terrain

Pendant notre enquête, nous avons assisté à un cas réel d'une rupture de stock concernant un élément entrant dans le processus de confection de l'un de ces produits. Cela nous a interpellé sur un manque de communication sur le plan interne entre les différents départements de la dite entreprise, ce qui a contraint cette dernière à s'approvisionner sans passer par la procédure de consultation des offres, dont le but est de dégager le moins-disant entre les différents fournisseurs.

De plus, l'opération d'approvisionnement au sein des entreprises du textile est conditionnée par un grand nombre de contraintes exigées par le code des marchés publics (Cf annexe N°4). Selon les responsables d'approvisionnement, cette procédure est très longue et compliquée, et dure jusqu'à deux mois ou plus, ce qui impacte négativement dans certains cas les délais de livraison des produits finis aux clients de l'entreprise.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

3. L'analyse SWOT de l'industrie du textile en Algérie

Le plan SWOT (Strengths - Weaknesses - Opportunities - Threats) ou FFOM (Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Son but est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes qui peuvent influencer les activités de l'entreprise, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces.¹⁰⁰

À partir des entretiens réalisés avec quelques directeurs, responsables, et les réponses obtenues par le questionnaire, nous avons constaté que l'industrie du textile dispose de quelques points forts et des opportunités qui pourront lui permettre de se lancer, mais cette dernière ne manque pas de faiblesses et de menaces tant au niveau macro et micro environnement. Ce qui a suscité en nous l'intérêt d'appliquer une analyse SWOT sur cette industrie.

Tableau N°13-1 : L'analyse SWOT de l'IT en Algérie

Force	Menace
<ul style="list-style-type: none">- Bonne qualification du personnel technique (de production).- Technologie encore valable et processus de production correct- Bonne maîtrise qualitative de production- Certification ISO pour certaines des entreprises enquêtées	<ul style="list-style-type: none">- Un très faible management- Absence de travail d'équipe et d'une responsabilité collective- Absence d'une politique commerciale et marketing- Concurrence interne (entre filières)- Centralisation des pouvoirs de décision- Bureaucratie et lourdeurs administratives- Outil de production vieillissant – Coût de maintenance élevé.- Endettement lourd- Âge élevé de l'encadrement (personnel dépassé)- Absence de création (Stylisme - Modélisme)- Planification et méthodes très insuffisantes- Les retards dans la livraison des produits finis¹⁰¹

Source : réalisé à partir de l'enquête de terrain

¹⁰⁰ Celestin Tangamo « La-pratique-de-laudit-marketing-dans-l'entreprise-commerciale-congolaise-et-validation-du'une méthodologie » In http://www.memoireonline.com/08/13/7315/m_La-pratique-de-laudit-marketing-dans-l'entreprise-commerciale-congolaise-et-validation-dune6.html

¹⁰¹Une entreprise enquêtée nous a dévoilé les résultats d'une consultation effectuée en 2015 auprès de sa clientèle, affirme que la plupart de sa clientèle se plaint des délais de livraison.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Tableau N°13-2 : L'analyse SWOT de l'IT en Algérie

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Marché important estimé en moyenne à 150 millions d'articles¹⁰²- Renforcement du dispositif réglementaire pour l'importation des produits finis- Forte chance d'exportation et de partenariat (avantages compétitifs, la main d'œuvre, exonération fiscale, et autres avantages)	<ul style="list-style-type: none">- Forte dépendance des approvisionnements extérieurs- Concurrence déloyale du marché informel.- Personnel de maîtrise insuffisant- Marché informel très important- Départ massif du personnel qualifié (modélistes stylistes)

Source : réalisé à partir de l'enquête de terrain

a) Analyse organisationnelle : forces et faiblesse

La présente synthèse résume les principaux résultats de l'analyse interne détaillée de l'activité commerciale de l'entreprise. Nous avons remarqué que malgré les faiblesses dont souffre cette industrie, il ya tout de même quelques points positifs qui demandent d'être valorisés tels que la qualification irritée d'un savoir-faire ancestral concernant la production « couture ». De plus, une gamme de produits dont la qualité de ces composantes est appréciable, mais qui reste à perfectionner en ce qui concerne son design.

b) Analyse institutionnelle : opportunité et menaces

Cette analyse va consister à recenser les traits saillants et pertinents du macro environnement et du marché dans lequel se situe l'activité commerciale de l'entreprise. Nous avons remarqué que les entreprises algériennes du textile se positionnent dans une optique du faite accompli vis-à-vis de la submersion du marché algérien du textile dominé par les différents produits étrangers. Ce qui explique son extraversion et les différentes menaces qui l'entourent citées précédemment. Mais aucune menace ne manque d'opportunité. En effet ces entreprises doivent saisir ces opportunités existantes sur leur environnement en traçant des stratégies qui leur permettront d'absorber la demande locale et de se positionner comme un fournisseur potentiel vis-à-vis des marchés voisins.

¹⁰² Ministère de l'industrie et des mines

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

III. Suggestion et recommandations

Dans cette section, nous allons présenter quelques recommandations et suggestions de notre part. Celles-ci restent juste notre point de vue quant aux différentes lacunes citées précédemment. D'une part la voie vers la promotion de la production nationale, et d'autre part les axes qui peuvent aider à freiner les importations des produits textiles.

1. Les voix vers la promotion de la production nationale

Les principales propositions pour promouvoir la production nationale sont :

- **Initiation des dirigeants des entreprises avec une culture entrepreneuriale**

La réussite de l'entreprise est fortement liée à la vision. Le terme vision à plusieurs approches nous présenterons ici une seule approche, celle présentée par FILLION ; « le développement d'une vision peut être conçue comme une des façons de s'en donner un cadre de réflexion menant à l'action entrepreneuriale », il exige donc que le dirigeant soit créatif, imaginatif, mais également capable de transformer ou faire transformer ces rêves en réalité.

Le développement visionnaire est une pensée cohérente qui est intégrée dans l'agir entrepreneurial, c'est l'élaboration de scénarios de ce que l'entrepreneur souhaite réaliser et cet entrepreneur retient l'un de ces scénarios, ceux-ci forment la vision émergente et c'est à partir de la vision émergente que l'entreprise forme la vision centrale qui se décline en deux types¹⁰³ :

- ✓ La dimension externe : la place que le dirigeant veut voir occuper par ces produits et services.
- ✓ La dimension interne : type d'organisation à mettre en place pour soutenir la réalisation de la vision centrale de la dimension externe.

- **Mise en place d'une politique commerciale performante en appuyant sur les études de marché**

Les entreprises algériennes du textile doivent développer une stratégie qui leur permet d'être concurrentielles, et analyser les évolutions tendanciennes de leur environnement qui leur facilite la prise des décisions stratégiques, ce qu'on appelle la veille stratégique.

¹⁰³Cours en ligne de HEC Montréal « esprit entrepreneurial in <https://cours.edulib.org/contact>

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

- **Développement d'un travail d'équipe**

Adopter une communication par le haut¹⁰⁴, en intégrant l'ensemble du personnel dans le processus de prise de décisions, même ceux placés en bas de l'organigramme hiérarchique tout en valorisant leurs compétences. Le but à travers cette démarche est d'améliorer la productivité et l'utilisation maximale des capacités de production au sein des entreprises du textile.

- **La formation du personnel**

Procéder à une démarche de formation du personnel appliquée dans tous les départements, d'une façon à ce que ce dernier soit polyvalent, afin d'aboutir à un travail complémentaire avec un meilleur rendement.

- **Mise en place d'un système fiscal favorable**

La nécessité de la mise en place d'un système fiscal en faveur de l'IT, de telle façon à ce qu'il y ait une différence entre les taxes appliquées sur les produits finis importés, et celles appliquées sur la matière première entrant dans le processus de production des entreprises nationales du textile.

- **L'orientation vers l'innovation**

Favoriser une interconnexion entre les entreprises du textile et les domaines de recherche scientifique tels que les universités, pour assurer une innovation continue et une maîtrise technologique de plus en plus meilleure.

- **Allègement des procédures administratives**

Le plus grand problème des entreprises algériennes en particulier celles du textile réside dans les lourdeurs et la complexité du code du marché public, d'où la nécessité de revoir celui-ci, afin de protéger les entreprises de ce secteur de la bureaucratie. Cela, en mettant en place des organismes qui facilitent les approvisionnements et le déroulement des activités de ces entreprises, tel que la mise en place des transitaires spécifiques pour ces entreprises.

¹⁰⁴Elle part de la base de la pyramide vers la direction générale, elle est organisée par les syndicats, mais elle peut très bien venir des salariés sans intermédiaire selon la structure de l'entreprise.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

- **L'intégration verticale de l'IT**

Une intégration entre les différentes activités des entreprises algériennes du textile semble nécessaire pour booster la production nationale, et cela par :

- Le développement d'une culture de coton
- La fabrication de la fibre synthétique
- L'organisation d'une collecte des déchets textiles
- Le recyclage du textile qui entre dans une démarche du développement durable.

2. Les axes pouvant aider à la réduction des importations des produits textiles

Nous allons présenter les propositions qui peuvent contribuer à freiner les importations des produits textiles

2.1 Barrières tarifaires et non tarifaires

Chaque État peut décider de mettre, ou de ne pas mettre, les obstacles à l'entrée des marchandises étrangères sur son territoire. Ces obstacles sont appelés barrières. Ces barrières peuvent être de deux sortes ;

- **Barrières tarifaires** : à savoir ;
 - ✓ L'augmentation des droits de douane sur les produits textiles et vêtements finis, ou bien une baisse de taxes appliquées sur les matières premières destinées aux producteurs locaux.
 - ✓ La mise en place d'une exonération d'impôt en faveur des commerçants qui vendent des produits locaux.
 - ✓ La mise en place d'une taxe supplémentaire communiquée aux transitaires et aux agents d'État entrant dans la procédure d'importation des produits étrangers, cette taxe sera conditionnée par le montant de la facture excédant un certain seuil déterminé.
- **Barrières non tarifaires** : à savoir ;
 - ✓ La mise en place des normes techniques, contrôlant et certifiant la qualité des produits et répondant à la législation algérienne par rapport au commerce extérieur, de façon

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

à couper le pont aux flux d'importation de produits non conformes et représentant un danger pour la santé humaine.

- ✓ Exiger des quotas pour limiter les quantités colossales des produits étrangers.

2.2. Communication sur le produit national

- Sensibiliser le consommateur algérien vis-à-vis du produit local, à travers la mise en place d'un stand régional
- libérer les entreprises du textile de l'obligation de passer par l'organisme national de publicité, et conférer cette opération à des boîtes de communication régionale permettant d'éviter la bureaucratie et les lourdeurs administratives.
- La mise en place des associations professionnelles et de la protection du consommateur pour qu'elles puissent jouer leur rôle, contribuant ainsi à l'instauration d'une concurrence transparente et loyale.

2.3 Démarche à prévoir à l'étranger

- L'installation des organismes économiques au sein des entités algériennes à l'étranger, visant à contrôler les montants des factures établies par des exportateurs étrangers à destination de l'Algérie, afin d'éviter toute situation de fraude et de sous-évaluation des marchandises, ainsi que toutes falsifications faites en vue de minimiser les droits de douane.
- Inciter les entreprises à envoyer des démarcheurs de matières premières à l'étranger, de façon à avoir une meilleure connaissance des marchés, éviter tous risques d'approvisionnements et être au courant des mouvements des marchés et des fluctuations des prix.

2.4. Développement des partenariats

Devant la mondialisation et l'ouverture de notre marché, il nous semble nécessaire de susciter l'intérêt de partenariats public-privé avec des sociétés étrangères. En effet, nous recommandons des contrats de partenariats avec des opérateurs étrangers, avec obligation de résultat. De plus, nous proposons la levée de la loi 51/49, en faveur de l'IT du moment que la contribution du secteur dans le PIB est seulement de 0.15%. En effet, la remise en cause de cette loi peut attirer les IDE en matière de textile, vu que toutes les autres conditions sont favorables, tel que la main d'œuvre attractive.

Chapitre III Résultats d'enquête sur la situation actuelle de l'industrie du textile et habillement en Algérie

Conclusion

Nous concluons que le secteur du textile en Algérie Paine à relancer, certe l'État a mis en place des moyens financiers pour booster ce secteur et dégager des résultats, mais ces derniers ont fait que masquer ou bien traiter en surface quelques problèmes auxquelles se confronte au quotidien ce secteur, d'où la très faible contribution de celle-ci dans le PIB national. À partir de là, il est opportun de mettre en place une stratégie nationale qui traitera le problème à la source, dont le but est de faire renaitre une industrie de ces cendres. Pour cela, il est plus qu'important d'investir dans le capital humain en premier lieu, former toute une armada de stylistes et d'entrepreneur compétents et ambitieux, ainsi que des cadres dirigeants (**entrepreneurs**) impliqués dans l'élaboration d'une stratégie qui apportera ces fruits pour l'économie de tout un pays. Il est nécessaire de combattre au quotidien, le pessimisme et désassocier les entreprises algériennes de la fameuse expression ; « on ne peut pas... » .

Conclusion générale

Tout au long de cette étude, nous nous sommes efforcée de bien connaître l'industrie du textile en Algérie de faire ressortir ses handicaps, ses insuffisances, tout en suggérant des solutions visant à promouvoir la production locale et/ou qui peuvent mener à la réduction des importations en produit textile.

Aussi nous avons vu dans le premier chapitre que l'industrie textile et habillement représente depuis son apparition l'un des secteurs primordiaux dans les économies des pays en voie de développement. C'est pourquoi plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux ont été signés dans le cadre d'internationalisation et du libre échange des textiles.

En suite, on a présenté les spécificités de cette industrie au Maghreb, afin de démontrer les atouts et les avantages de ce secteur au pays nord-maghrébin ainsi que les grands problèmes et contraintes freinant son développement.

En Algérie, l'industrie du textile représente l'une des plus anciennes et évolue selon l'évolution de l'économie algérienne. À travers le deuxième chapitre, on a expliqué les trois principales périodes qui ont marqué cette industrie. Ainsi, la première période allant de la période post indépendance jusqu'à 1988, présentait une période de naissance et développement de l'IT, influencé positivement par les stratégies et les plans d'État pour créer une économie d'après indépendance dite forte et performante (industries industrialisantes). En suite la période comprise entre 1988 et 2003 présentait le début du déclin voir la disparition progressive de cette industrie, issue principalement des événements drastiques qui ont marqué cette période, commençant par le contre choc pétrolier de 1986 auquel s'ajoute la transition de l'Algérie vers l'économie de marché et le passage sous le PAS en 1994, qui a frappé en plein fouet tous les secteurs de l'économie, en particulier celui du textile connu d'ailleurs par sa fragilité. En 2001, l'État a jugé nécessaire de mettre en place un plan pour relancer l'appareil productif en récession, mais ce plan n'avait pas parmi ses objectifs de relancer l'IT, celle-ci n'a été touchée que par le plan quadriennal 2005-2009 qui a injecté des fonds en faveur de ce secteur à partir de 2010. Ce plan n'a pourtant pas donné de résultats significatifs sur le plan économique.

À travers notre recherche sur terrain, nous avons réalisé que l'IT en Algérie vit une situation plus au moins alarmante, tant au niveau interne qu'externe de ces entreprises.

Au niveau interne, ces dernières sont confrontées à des problèmes liés aux fondamentaux de la gestion de ces entreprises, tels que l'absence d'une culture entrepreneuriale ; qui trace une vision à court et à moyen terme et qui assure une bonne stratégie solide et performante, garantissant à l'entreprise une place sur le marché.

Le niveau externe, concerne l'environnement dans lequel exercent ces entreprises, ce dernier est jugé pas du tout favorable pour leur croissance, citant à titre d'exemple ; la faible intégration entre les moyens locaux disponibles et les activités de ces entreprises, tel qu'une main d'œuvre attractive, des terres en abondance favorable a la culture des fibres naturelles, ainsi qu'une faible contribution de l'industrie pétrochimique dans la production des fibres synthétiques, auquel s'ajoute un entêtement de l'Etat sur l'économie nationale via la complexité et la lourdeur des codes des marchés publics.

En bref, il faudra dissocier l'économie des chamboulements sur la scène politique algérienne, et d'appliquer un plan de relance visant à apporter des solutions réelles aux insuffisances de ce secteur, et non pas se servir comme moyen pour tenir ces entreprises en activité quelque soit leurs résultats.

En effet, compte rendu de notre recherche en vue de promouvoir la production nationale et freiner les importations des produits textiles, on a suggéré les recommandations suivantes :

- Développement d'une culture entrepreneurial au sein de ces entreprises
- Accorder plus d'importance aux études de marché
- Amélioration de la communication globale au sein de ces entreprises
- Inculquer l'art de l'innovation au sein de ces entreprises
- La mise en place d'un protectionnisme dont le but est de reconstruire cette industrie sénescence
- Protéger l'économie nationale à travers nos entités à l'étranger
- Développement des partenariats prometteurs en terme de contribution dans le PIB national

Bibliographie

Ouvrages

- ❖ Benachenhou Abdelatif., *Planification et développement en Algérie 1962- 1980*, Edition C.R.E.A, Alger, 1980.
- ❖ Bouyacoub. Ahmed, *Activité économique et taille des entreprises dans l'entreprise publique restructurée : de nouveaux mécanismes de gestion*, Revue du CREAD, n°12, 1987.
- ❖ Bouzidi. Abdelmajid, *Les années 90 de l'économie algérienne – les limites des politiques conjoncturelles*, Editions ENAG, Alger 1999.
- ❖ Brahimi Abdelhamid, *l'économie algérienne*, édition OPU, Alger, 1991.
- ❖ Cherif Chakib, *L'inévitable rééchelonnement*, Annales Marocaines d'Economie, rabat, 1995
- ❖ Emmanuel Nyahoho.Pierre- PaulProulx , *Le Commerce International Théorie, Politique et perspective industrielles*, 2° édition, 2000.
- ❖ PAVEAU.Jean et all, *pratique de commerce international*, foucher, Malakoff, 2013
- ❖ Mihoubi. Salah, *l'Algérie à l'épreuve des réformes économiques*, Editions OPU, Alger 1984.

Reuves scientifiques

- ❖ Ruesch,Dorothea, « Production et commerce internationaux de textile et d'habillement : condition de travail et protection de l'environnement »Annuaire suisse de développement, édition N°16,1997.
- ❖ Benoit Boussemart et Alain Roncin, « La mondialisation contre la concurrence dans le textile et habillement », Revue de l'OFCE, édition N°103, 2007.
- ❖ Gilbert Ammar et Nathali Roux « Délocalisation et nouveaux modèle économique : le cas du secteur textile et habillement », Caire Info, édition N°62, 2009.
- ❖ Jean Marie chevalier, « Elément de réflexions, stratégie sur la filière textile », Revue d'économie industrielle, édition N°56, 1991.
- ❖ Anna lipchitz et Mihoub Mezouaghi « la zone euro-méditerranéenne de libre échange, l'enjeu de la croissance économique », Caire info, édition N°63, 2007
- ❖ Theirry Pairault « les relations économiques entre la Chine et les pays du Maghreb »,Caire info,édition N°214, 2012.

- ❖ Jean-luc Mastin « un industrielle textile dans la crise des années 1880, marché, métier fortune entre stratégies conjoncturelles et mutations structurelles », Caire info, édition N°390, 2011.

Rapports économique

- ❖ OCDE, Ajustement structurelle dans les industries du textile et du vêtement dans l'environnement commerciale de l'après-ATV, 2005.
- ❖ Rapport annuelle de l'organisation Mondiale du commerce, 2015.
- ❖ OCDE Textile et vêtement faire fasse aux mutations, 2004

Mémoires

- ❖ AYADI Walid, *les zones franches en Afrique du Nord dans le secteur du textile : impacte commerciaux et juridiques*, mémoire de la maitrise en droit international, soutenu à l'université du QUEBEC, juin 2009.
- ❖ Changier Antoine, *les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement*, mémoire de magister, institut d'études politiques, l'université de Lyon 2, 2009.
- ❖ Marouf.Samir, *la problématique du déploiement des entreprises publiques algériennes en vue de leur insertion dans l'économie mondialisé: cas du textile*, mémoire de magister, université A.Mira de Bejaia: faculté des sciences économiques, 2005

Sites internet

<http://www.fao.org/home/fr/>

<https://www.wto.org/indexfr.htm>

<http://jflimantour.blogspot.com/>

<http://www.douane.gov.dz/FAQ.html>

<http://www.ons.dz/>

<http://www.texalg-dz.com/>

<http://www.industrie.gov.dz/>

<http://www.un.org/fr/>

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/91607>

<http://www.djazairess.com/fr/elwatan/28716>

<http://www.djazairess.com/fr/latribune/42195>

<http://dz.kompass.com/c/groupe-confection-habillement-spa/dz195913/>

<http://www.industrie.gov.dz/?La-relance-de-la-production>

<http://www.mf.gov.dz/article/11/Lois-de-Finances-Compl%C3%A9mentaires/130/Loi-de-Finances-Compl%C3%A9mentaire-2010.html>

Annexes

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Option : Finance et Commerce International

THÈME :

« Réflexion sur l'industrie du textile en Algérie : comment freiner les importations et encourager la production nationale ? »

Cette enquête s'adresse à des cadres et des responsables de gestion, d'approvisionnement et du service marketing au sein des entreprises du textile. Elle est élaborée dans le but d'aider à la réalisation d'un mémoire de Master portant sur l'analyse des lacunes et des entraves que confronte l'industrie du textile en Algérie.

Les informations que vous allez apporter à ce questionnaire seront totalement confidentielles, ne seront traitées que de façon anonyme et ne serviront qu'à des fins scientifiques.

Bien que votre participation soit volontaire, votre coopération est importante afin que les données recueillies puissent refléter la réalité sur terrain.

De votre esprit d'initiative dépendra le succès de notre travail.

Merci pour votre collaboration.

Enquêteur : Katia YETTOU et Walid TAFOUK

Date d'enquête : /.... /....

I- : INFORMATIONS GÉNÉRALES : IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

1. La raison sociale de votre entreprise.....
2. La date de création de votre entreprise.....
3. Le statut juridique de votre entreprise
4. L'effectif d'employés à la date de création de votre entreprise ?
 - Moins de 9 salariés
 - De 10 à 49 salariés
 - De 49 à 249 salariés
 - 250 salariés ou plus
5. L'effectif d'employés de votre entreprise actuellement ?
 - Moins de 9 salariés
 - De 10 à 49 salariés
 - De 49 à 249 salariés
 - 250 salariés ou plus
6. Quels sont les différents produits que vous développez ?
.....
7. Indiquez l'évolution du chiffre d'affaires réalisé au cours des trois dernières années
2013-2015

Chiffre d'affaires en	2013	2014	2015
pourcentage %			

8. Indiquez l'évolution de vos parts de marché

Les parts de marché	2013	2014	2015
en pourcentage %			

9. Qu'est-ce qu'il vous a permis de gagner ces parts de marché ?
 - La qualité de vos produits
 - Le prix de vos produits
 - Le monopole que vous avez sur le type de vos produits
 - Autres
10. Quels sont vos concurrents directs ? veuillez citer certains d'entre eux
.....

11. Quels sont vos principaux clients ?

.....

II. ANALYSE DES PRINCIPAUX FACTEURS QUI CONTRIBUENT À LA PROMOTION DE LA PRODUCTION NATIONALE DU TEXTILE

1. Votre entreprise a-t-elle bénéficié du programme de relance du textile lancé à partir de 2010 en Algérie?

Oui

Non

Si oui, comment a-t-elle bénéficié de ce programme?

Nouvel équipement

Formation de personnel

Portes ouvertes

Autre.....

2. Votre entreprise arrive-t-elle à satisfaire la demande locale ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse.....

3. Avez-vous des moyens pour innover ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse

4. votre entreprise a-t-elle déjà innover concernant

Vos différentes procédures d'organisation du travail (de nouvelles répartitions des responsabilités, système de formation, travail d'équipe...)

Vos modes d'organisation des relations externes avec d'autres entreprises (alliance, partenariat, externalisation...)

Vos systèmes et techniques de gestion

5. Au cours de ces dernières années votre entreprise a-t-elle introduit des innovations marketing suivantes

Modification du style et du design de vos produits

- Modification des conditions de ventes et de distribution
- Amélioration du rapport qualité-prix
- Autre.....

6. Quel est le facteur qui vous pousse à innover et /ou apporter des améliorations à vos produits?

- La concurrence
- Une forte demande
- La volonté de l'entreprise de diversifier ses produits
- Augmenter le chiffre d'affaires et conquérir plus de part de marché
- Éviter que l'entreprise ferme ses portes
- Autre.....

7. Quels sont les obstacles qui vous empêchent d'innover ?

- Faibles ressources
- Faibles compétences
- Faibles incitations
- Absence de la concurrence
- Clientèle non exigeante
- Absence d'objectifs à long terme

8. Quelle est votre stratégie adoptée pour faire face à vos concurrents ?

- Différenciation
- Baisse des couts
- Coopération (partenariat, alliance...)

9. Quels sont les facteurs qui freinent le bon déroulement de vos activités de production ?

A. Facteurs liés aux couts.

- Manque de moyens financiers au sein de votre entreprise
- Manque de moyens humains et de la compétence

B. Facteurs liés aux connaissances.

- Manque de personnel qualifié
- Manque d'information sur la technologie
- Manque d'information sur le marché

C. Facteurs liés au marché.

- Marché dominé par les concurrents étrangers

- Incertitude de la demande
- Autre (précisez).....

10. Quelle est votre stratégie et votre vision afin de renforcer votre position :

- Court terme :
- Moyen terme :
- Long terme :

11. Existe-t-il un registre de doléances pour vos employés, quelles que soient leurs fonctions ?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

.....

12. Comment jugez-vous le code des marchés publics réglant vos activités ?

- Favorable
- Complicé

Justifiez votre réponse

.....

III. Analyses des facteurs qui freinent les importations algériennes des produits textiles

1. Le consommateur algérien distingue-t-il entre les différentes qualités du textile qui existe sur le marché ?

- Oui
- non

2. Quels sont les principaux handicaps que vous identifiez pour la compétitivité de votre entreprise ?

- Faiblesse de la formation
- Les prix des produits
- Les marques étrangères
- Le manque des moyens financiers et humains
- Autre.....

3. Comment jugez-vous les compétences existantes au sein de votre entreprise ?

- Bonnes
- Moyennes
- Faibles

À votre avis, ceci est dû à quoi ?

.....
.....

4. Au cours des dernières années votre entreprise a-t-elle engagé des mesures pour redynamiser les activités suivantes :

- Recherche et développement
- Acquisition de machines, d'équipements et de logiciels
- Marketing et design
- Autre (précisez).....

5. Avez-vous déjà reçu des réclamations sur la qualité de vos produits de la part de vos clients

- Oui
- Non

Expliquez.....

.....

6. Votre entreprise arrive-t-elle à gérer ses stocks d'une façon pertinente afin de répondre rapidement à ses demandes ?

- Oui
- Non

Sinon, dites pourquoi ?

.....

7. Votre entreprise prend-elle des mesures pour réduire les importations des approvisionnements en matières premières

- Oui
- Non

Sinon dites pourquoi ?

.....
.....
.....

8. Comment jugez-vous votre environnement fiscal ?

- Favorable
- Défavorable

Justifiez votre réponse

.....

9. Comment jugez-vous la concurrence sur le marché algérien du textile ?

.....
.....

10. Quels sont les atouts concurrentiels de votre entreprise ?

- Connaissance du marché
- Qualité du produit et l'image de marque
- réactivité du management et de la R&D
- L'innovation et la qualité du marketing

11. À votre avis, quelles sont les mesures qui doivent être mises en place pour freiner les importations des produits textiles ?

.....
.....

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau N° 01 :Origine des importations des pays industrialisés (1955-1978)

Tableau N°02 :Principaux exportateurs et importateurs de textiles entre 1980-2014

Tableau N° 03 :Principaux exportateurs et importateurs de vêtements entre 1980 et 2014

Tableau N° 04 :Evolution du CAet de la VA dans les entreprises textile algériennes entre 1986 et 1988

Tableau N° 05 :Evolution du chiffre d'affaire et de la valeur ajoutée de l'industrie textile en millions de DA (1998-2002)

Tableau N° 06 :Evolution de la production et de la valeur ajoutée du secteur industriel public et privé pendant la période 2004-2012

Tableau N° 07 :L'évolution du chiffre d'affaire et de l'emploi des entreprises Algérienne du secteur industriel entre 2010-2012

Tableau N° 08 :L'évolution de l'indice de production et d'utilisation des capacités de production 2005-2012

Tableau N° 09 :Présentation des entreprises enquêtées

Tableau N° 10 :L'évolution de la production et des capacités de production des IT entre 2012 et 2014

Tableau N° 11 :Estimation de la fiscalité au sein des entreprises enquêtées

Tableau N° 12 :Appréciation du code des marchés publics

Tableau N° 13-1 :L'analyse SWOT de l'IT en Algérie

Tableau N° 13-2 :L'analyse SWOT de l'IT en Algérie

Figure N° 01 :Répartition de la production mondiale de coton sur la période 2008-2009 (en pourcentage de tonnes produites)

Figure N° 02 :les exportations de textile de la chine par régions, 2014

Figure N° 03 :évolution de l'indice de production de l'industrie du textile (1969-1979)

Figure N° 04 : évolution de l'indice de production de l'industrie textile pendant la période 1979-1988.

Figure N° 05 : Evolution du taux d'utilisation des capacités de production des industries textiles 1984-1988

Figure N° 06 : évolution des agrégats du compte d'exploitation de l'industrie textile en million de DA (1984-1989).

Figure N° 07 : Investissement et consommation finale en% du PIB en Algérie en 1994-2003.

Figure N° 08 : Importations et exportations en % du PIB en Algérie en 1994-2003

Figure N° 09 : évolution de l'indice de production de l'industrie textile

Figure N° 10 : évolution de l'utilisation des capacités de production de l'industrie textile (1989-1997)

Figure N° 11 : évolution de l'indice des prix à la production de l'industrie textile en Algérie entre 1989-1995

Figure N° 12 : évolution de la production et de la capacité de production de l'industrie de textile en Algérie entre 1995 et 2003

Figure N° 13 : évolution du chiffre d'affaire et de l'emploi (2010-2012)

Figure N° 14 : évolution des importations algériennes en produits textile entre 1990 et 2014 en millions de dollars US

Figure N° 15 : évolution des importations en matière premières textile en million de dollars US

Figure N° 16 : exportations algériennes des produits textile en 2015 en dollar US

Figure N° 17 : appréciation de l'innovation au sein des entreprises enquêtées

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

INTRODUCTION GENERALE 1

**CHAPITRE I : LA MONDIALISATION DU SECTEUR TEXTILE ET HABILLEMENT
..... 5**

I. Historique et généralité sur l'industrie du textile et habillement..... 5

1. Naissance de l'industrie du textile 6

2. La description de l'industrie textile et habillement..... 7

II. L'internationalisation et la libéralisation du secteur du textile 11

1. L'évolution du processus d'internationalisation..... 11

1-1. L'internationalisation dite sous régulation entre 1960-1980 11

1-2. L'internationalisation dite organisée entre 1980 et l'an 2000 14

1-3. L'internationalisation dite dérégulée a partir des années 2000..... 17

2. La libéralisation SUPERFICIELLE du secteur textile 21

2-1. L'ajustement dans le segment des fibres naturelle..... 21

2-2. L'ajustement du secteur textile 23

2-3. L'ajustement dans l'industrie du vêtement 24

2-4. L'ajustement du secteur de la distribution 25

III. Le secteur du textile au nord du Maghreb 25

1. Cas du secteur textile en Algérie, Maroc et Tunisie..... 26

1-1. Les caractéristique du secteur textile au Maghreb 26

1-2. Les atouts et avantages comparatif du secteur textile au Maghreb 27

1-3. Contraintes et freins du secteur textile au Maghreb	27
Conclusion	28
CHAPITRE II : EVOLUTION DU SECTEUR DU TETILE ET HABILLEMENT EN ALGERIE DEPUIS 1962	29
I. L'industrie algérienne du textile entre 1962 et 1988	29
1. L'économie algérienne pendant la période de la planification de l'économie	29
1-1. La période de récupération de l'économie algérienne 1962-1965	29
1-2. La stratégie industrielle pendant la période 1966-1978	31
1-3. Réorganisation de l'économie et des entreprises 1979-1988.....	32
2. Naissance et développement de l'industrie du textile entre 1962 et 1988	34
2-1. Genèse de l'industrie du textile en Algérie.....	34
2-2. Etat des lieux de l'industrie du textile en Algérie entre 1962 et 1988.....	35
II. Le textile entre la stagnation et le déclin 1989-2003	44
1. Réformes économique et autonomie des entreprises publiques 1989- 2003.....	44
1-1. Sortir de l'économie dirigée (restructuration et privatisation) 1989-1993	45
1-2. Le passage de l'Algérie à l'économie de marché 1994-2003.....	47
1-3. La structure des investissements, la production et du commerce extérieur entre 1994 et 2003.....	49
2. La crise du textile entre 1989 et 2003	50
2-1. Crise et efforts d'adaptation	51
2-2. Restructuration et réhabilitation de l'industrie textile	53
III. La relance de l'industrie du textile à partir de 2004	57
1. La politique de soutien a la croissance économique 2004-2012	57
1-1. Le grands axes de plan de relance économique en Algérie.....	58

1-2. Evolution des agrégats macro-économiques du secteur industriel entre 2004 et 2012.....	61
2. La relance de l'industrie du textile en Algérie	62
2-1. La situation de l'IT avec l'application du PSCE en sa faveur.....	63
Conclusion.....	65
CHAPITRE III : RESULTATS D'ENQUETE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET HABILLEMENT EN ALGERIE.....	67
I. Présentation déroulement de l'enquête.....	67
1. Le déroulement de l'enquête	67
2. présentation des entreprises du textile et leur secteur d'activité	68
3. Le choix de la population d'étude.....	69
4. Le choix de l'échantillon.....	69
II. Les résultats de l'enquête de terrain.....	70
1. Présentation des entreprises enquêtées	71
2. Analyse des principaux axes de l'enquête	72
III. Suggestion et recommandations	84
1. Les voix vers la promotion de la production nationale	84
2. Les axes aidant à la réduction des importations des produits textile	86
Conclusion	89
Conclusion générale	89
Bibliographie	
Annexes	
Liste des tableaux et figures	
Tables des matières	

Résumé

La dépendance de l'Algérie vis-à-vis des recettes hydrocarbures justifie la vulnérabilité de son économie. De ce fait, il est plus qu'important de redynamiser les secteurs prometteurs en terme de croissance économique tel que le secteur de textile et vêtement qui pourrait n'est au moins contribuer dans le PIB national si on lui accorde une grande importance comme c'est le cas pour nos voisins marocains et tunisiens qui ont investi dans ce secteur depuis des lustres.

L'objectif principal à travers notre étude est d'apporter une réflexion sur le secteur du textile et vêtement en Algérie, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours de manière à faire ressortir ses forces et faiblesses, de telles façons a ce que cette dernière puisse optimiser l'exploitation des ces opportunités et de minimiser au maximum les menaces liés a son environnement.

une enquête de terrain a été faite par des entretiens autodirigés afin de dégager une série de solutions dont le but est de répondre a notre question centrale qui est de booster la production nationale et freiner les importations en produits textiles et vêtements.

Summary

The Algerian addiction for the inputs of hydrocarbons confirms the fragility of its economy. For this reason, it's very important to promote strategic sectors that help in economic growth domestic product. The economic growth happens just if Algeria gives more importance to its secondary sectors like the textile one, as is the case in a Moroccan and Tunisian neighbors.

The purpose of our research is to make a thought about textile industry since the independence until now, by demonstrating its strengths and weaknesses in which the objective is to maximize the opportunities and minimize threats that suffer this sector.

Finally, we did a field survey with managers of these enterprises to give answers to our central question witch speak about the promotion of the domestic production and the imports reduction in textile products.

ملخص

تبعية الجزائر لقطاع المحروقات دليل قاطع على عدم استقرارية الاقتصاد الوطني، وبالتالي من المهم إعادة تأهيل وتنشيط القطاعات الواعدة والإستراتيجية التي قد تساهم بدرجة كبيرة في النمو الاقتصادي وفي ارتفاع الناتج الداخلي الخام. هذا النمو لن يتحقق إلى في حالة إعطاء أهمية كبيرة للقطاعات الواعدة مثل قطاع النسيج مثل ما هو حال عند الجارين المغربي والتونسي اللذان استثمرا في هذا القطاع منذ أعوام.

الهدف من هذه الدراسة هو تشكيل رؤية عامة عن قطاع المنسوجات في الجزائر منذ الاستقلال إلى يومنا هذا بطريقة تسمح لنا بإبراز نقاط قوته وضعفه بهدف الاستغلال الأمثل للفرص المتاحة في هذا المجال و التقليل إلىأقصى حد من العوائق التي يشهدها هذا القطاع.

وأخيرا قمنا بدراسته على ارض الواقع عن طريق إجراء محادثات مع مسؤولي المؤسسات الداخلية في هذا القطاع بغرض الإجابة على السؤال الرئيسي لدراستنا و المتمثل في البحث عن كيفية تشجيع الإنتاج المحليوالتقليل إلى أقصى حد من نسبة الواردات في قطاع النسيج.